

Les pays tiers, l'avenir du marché du champagne ?

Les pays tiers pèsent le double du marché de l'Union Européenne depuis deux ans et représentent 38% des exportations. *Page 3*

80^e anniversaire de la Reddition : ne pas oublier



C'est à Reims, le 7 mai 1945, à 2 h 41 du matin, que la Reddition sans condition de l'Allemagne nazie a mis fin à la Seconde Guerre mondiale. *Page 8*

High Cube bouscule les codes de la construction

La jeune entreprise châlonnaise High Cube assure la transformation et le recyclage de conteneurs maritimes en habitat. *Page 4*

Des verres 100% marnais avec Nanoptique

Clément Venon et Johan Wallon, opticiens de formation, ont lancé leur propre laboratoire de création de verres de lunettes à Reims. *Page 5*

Portrait

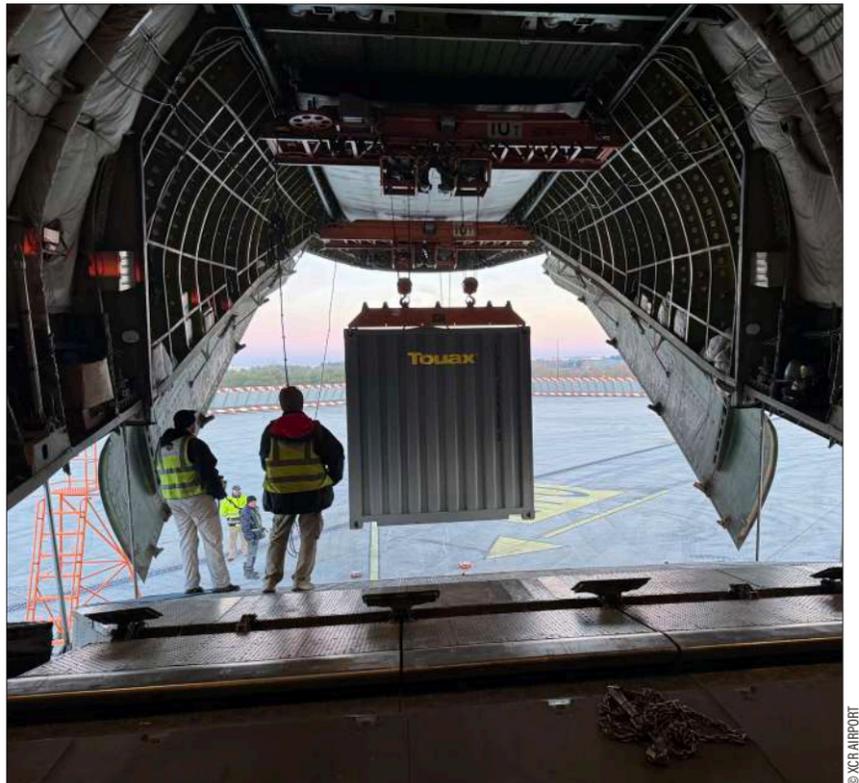
L'Aubois Bruno Cothenet. *Page 32*

15 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 15 à 29

2026, année charnière pour l'avenir de XCR Airport

Du 29 mars au 4 avril dernier, une délégation du Conseil départemental de la Marne, conduite par son président Jean-Marc Roze, s'est rendue en Chine à la demande de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) afin d'y rencontrer des décideurs économiques dans le cadre du développement de l'aéroport XCR-Vatry. Dix-sept rendez-vous en une petite semaine à Pékin, Canton, Shenzhen et Hong Kong, des entretiens avec l'Ambassade de France et avec deux consulats français sur place, des séances de travail avec la DGAC de Chine, avec six compagnies de fret, quatre compagnies aériennes et trois directions d'aéroports... De l'aéroport marnais, il fut longuement question dans une organisation millimétrée. Les VRP de l'aéroport ont fait leur travail autour de trois axes : l'avitaillement, les droits de trafic et le fret de retour. Trois sujets majeurs à approfondir dès 2026 XCR Airport Vatry, qui va devoir faire avec de nouveaux paramètres : avec ou sans Ryanair, avec la fin de l'argent public, une directive européenne pour soutenir les petits aéroports, et vraisemblablement avec un renforcement du partenariat avec la Chine, faiseuse d'activité mondiale de fret aérien.



Page 10 L'avitaillement, les droits de trafic et le fret de retour sont au cœur de l'avenir de l'aéroport marnais.

Le ras-le-bol des présidents de chambres consulaires

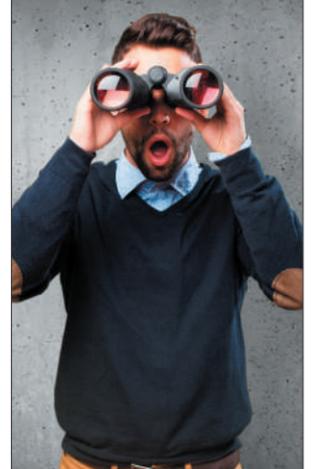
Fermeture des boulangeries le 1^{er} mai, interdiction de vendre du muguet pour les fleuristes le 1^{er} mai, lourdeurs administratives, lois qui s'empilent les unes sur les autres et se contredisent... « c'est quand même un comble pour le 1^{er} mai ! », souligne Georges Bell, président de la CMA Aube. « C'est encore un non-sens sur des métiers en tension tant au niveau financier qu'en main d'œuvre et le législateur n'a rien fait, il n'y a pas eu de dérogation nationale ».

Les trois présidents des chambres consulaires aubois poussent donc un cri d'alarme d'une même voix pour défendre le territoire.

« Nous sommes confrontés aux mêmes problématiques administratives, économiques, sociétales. Les gens ne savent plus comment gérer les dossiers », poursuit Alain Boulard, président de la Chambre d'agriculture de l'Aube. Un coup d'éclat qui prend tout son sens quand aujourd'hui, 33 % des entreprises rencontrent des difficultés pour être payées, contre 28 % le mois dernier. « C'est assez préoccupant », commente Sylvain Convers, président de la CCI de Troyes et Aube, s'appuyant sur la dernière enquête nationale d'avril de la CCI.

Page 6

IMPACT MAXIMAL
VISIBILITÉ TOTALE
Optez pour la une, soyez incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8124 - 2€
3 760149 520018

DES// FESTIVAL ENTREPRENEURS
Un événement CCI MARNE ARDENNES

14 - 15 MAI 2025
12 rue André Huet Reims

Découvrez la PROGRAMMATION

Et réservez votre place !

Les prix des produits agricoles à la production



Les prix des produits agricoles à la production augmentent de 3,8 % sur un an

En mars 2025, les prix agricoles à la production ralentissent en rythme annuel (+3,8 % après +4,3 % en février). Sur un mois, les prix à la production des produits agricoles non impactés par un caractère saisonnier - hors fruits et légumes (y compris les pommes de terre), fleurs coupées et plantes en pots - ralentissent (+0,2 % après +1,1 % en février et +0,1 % en janvier). Les prix d'achat des moyens de production agricole reculent sur un an pour le vingt-troisième mois consécutif (-1,4 % en mars après -1,0 % en février). Ils se replient sur un mois (-0,5 % après +0,1 %). En mars 2025, les prix des céréales se replient sur un mois (-1,4 % après +2,3 % en février). (INSEE)

Les prix des légumes frais



Sur un an, la baisse des prix des légumes frais se maintient

En mars 2025, la baisse des prix des légumes frais sur un an se maintient (-0,5 % après -0,4 % en février). La baisse des prix s'amplifie pour les endives (-29,4 % après -20,3 %), les carottes (-25,9 % après -22,7 %), les oignons de couleur (-24,6 % après -23,7 %) et le persil (-12,8 % après -6,1 %). Les prix se replient pour les choux (-6,5 % après +6,5 % en février) et les radis (-4,9 % après +10,3 %). Ceux des champignons stagnent (après -2,6 %). Ils rebondissent pour les tomates (+1,2 % après -7,4 %) et les épinards (+0,3 % après -3,8 %). Ils ralentissent pour les potirons (+4,8 % après +10,8 %) et les concombres (+1,2 % après +4,8 %), et accélèrent nettement pour les salades (+27,2 % après +16,9 %) et les poireaux (+22,4 % après +4,8 %). (INSEE)

Les prix des animaux



Les prix des animaux continuent d'accélérer sur un an

En mars 2025, les prix des animaux sont stables sur un mois (après +0,9 % en février). Ils ralentissent légèrement pour les gros bovins (+3,3 % après +3,5 %). Les prix des veaux augmentent pour le dix-septième mois consécutif (+1,8 % après +1,1 %), face à une offre limitée. Dans le même temps, ceux des ovins rebondissent légèrement (+0,5 % après -1,0 %), en raison d'une offre sous tension. La baisse des prix s'amplifie pour les porcins (-7,6 % après -3,2 %) et les volailles (-1,3 % après -0,5 %). Sur un an, les prix des animaux accélèrent légèrement en mars 2025 (+5,3 % après +4,9 % en février). Les prix accélèrent nettement pour les gros bovins (+16,3 % après +11,7 %) et les veaux (+9,6 % après +8,2 %). (INSEE)

baromètre

Le bon cru aubois du salon de l'agriculture



Les médaillés du Salon international de l'agriculture (SIA) 2025.

Le temps de se remettre des neuf jours intenses du salon international de l'agriculture (SIA), le Conseil départemental de l'Aube et la Chambre d'agriculture ont souhaité revenir sur une édition couronnée de succès. L'Aube affiche un bilan honorable pour 27 maisons de champagne, producteurs, éleveurs ou jeunes étudiants qui ont reçu les honneurs du SIA avec une moisson de 47 prix au total. Un cru qui méritait donc d'être célébré de nouveau au vu du nombre de médailles remportées.

Pour sa seconde participation au SIA avec un stand au sein du village gastronomique du Grand Est, l'Aube a définitivement « corrigé une anomalie flagrante, parce que le SIA est le lieu où il faut être pour faire la promotion de nos produits », précise Philippe Pichery, président du Conseil départemental. Une trentaine de producteurs et offices de tourisme

se sont relayés sur le stand, facilitant ainsi la création de liens et de synergies entre professionnels de l'agriculture et de la viticulture. « *Le champagne a été plus primé dans l'Aube que dans la Marne !* », taquine Alain Boulard, président de la Chambre d'agriculture.

LES JEUNES ÉLEVEURS FÉLICITÉS

Le département compte, en effet, un tableau de 26 récompenses rien que pour les maisons de champagne, dont un prix d'excellence pour le champagne Walczak des Riceys, douze médailles d'or et treize d'argent. Côté jus, le gin français distillé à l'alambic de la Distillerie Saint-Loup a obtenu une médaille d'or et la maison Bellot, deux distinctions pour ses jus de pomme.

« *Derrière chaque médaille, il y a une filière, des vocations et des jeunes médaillés. Il y a une attractivité à renforcer* »,

précise Pascal Courtade, préfet de l'Aube. Et l'élevage a également fait rayonner le département avec quatorze distinctions auxquelles s'ajoutent celles des étudiants des lycées agricoles de Saint-Pouange et Sainte-Maure, avec notamment une quatrième place pour Charline Jacquemier du lycée agricole de Sainte-Maure avec le Trophée du meilleur pointeur de race brune en bovin. Le préfet salue ainsi la « *beauté du métier d'agriculteur et de viticulteur, c'est une vocation au quotidien qui se transmet de génération en génération, non sans sacrifices, non sans efforts* ». Il terminera son propos en citant Edgar Pisani, préfet avant d'être ministre de l'agriculture, qui disait que « *l'agriculture n'est pas un métier comme un autre et c'est une promesse faite à la terre et à ceux qui la nourrissent* ».

MBP

Ils bougent



HAITHEM MARZOUKI NOMMÉ DIRECTEUR ADJOINT DU PROGRAMME GRANDE ÉCOLE DE NÉOMA

Précédemment Directeur de la Pédagogie Innovante de l'Ecole, Haithem Marzouki est nommé Directeur Adjoint du Programme Grande Ecole de NEOMA Business School, en charge du curriculum M2. Sa principale mission sera de piloter l'offre de spécialisations, l'apprentissage, et les doubles diplômes proposés dans le Programme Grande Ecole. Haithem Marzouki participera à l'amélioration continue du programme tout en développant des synergies avec le monde professionnel et les doubles diplômes à l'international. Cette nomination marque une nouvelle étape du plan stratégique « Engage for the Future » de NEOMA dans lequel l'excellence académique du Programme Grande Ecole tient une place centrale. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions de Directeur Adjoint du Programme Grande Ecole en charge du curriculum, Haithem Marzouki mettra au service de l'un des cursus majeurs de l'Ecole sa capacité à déployer des approches innovantes au cœur des programmes.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Les pays tiers s'affirment toujours plus comme l'avenir du marché du Champagne

Champagne. Deuxième grande destination du Champagne, les pays tiers, qui pèsent le double du marché de l'Union Européenne depuis deux ans, ne sont plus en 2024 qu'à 15 millions de bouteilles du marché français, contre plus de 132 millions il y a vingt ans. Chiffres récents à l'appui, 2025 pourrait voir un nouveau bouleversement de la hiérarchie.

Dans les grandes lignes, le bilan 2024 des expéditions de Champagne se résume ainsi : un total de 271,7 millions de bouteilles (-9,2%), dont 118,3 millions pour la France (-7,1%) et 153,2 millions à l'exportation (-10,8%). Ce bilan est un des deux plus faibles des vingt dernières années : 19e score pour le marché français comme pour le total des expéditions. L'exportation enregistre son septième meilleur volume de la période. Sur 20 ans, le total des expéditions a progressé dix fois et reculé dix fois. La tendance est cependant à la baisse : six dans les dix dernières années.

2024, LE PLUS PETIT VOLUME, HORS COVID, DES 20 DERNIÈRES ANNÉES

Les 271,7 millions de bouteilles expédiées en 2024 dans le monde entier représentent le plus petit volume du Champagne, derrière l'année Covid de 2020 (244,1 millions de bouteilles). Depuis 2005, à quinze reprises les expéditions ont dépassé les 300 millions de bouteilles. Sous ce seuil, avec 2024, les trois autres années concernées sont 2009, 2019, et 2023.

À l'exception de 2021, les expéditions en France sont en baisse chaque année depuis 2011, passant de 181,6 millions à 118,3 millions de bouteilles en 2024, soit une baisse de près de 35% en quatorze ans. Dans les quinze dernières années, les volumes à l'exportation ont progressé dix fois et donc régressé cinq fois, en 2012, 2016, 2020, 2023 et 2024. Depuis 2017, les volumes exportés sont supérieurs à ceux du marché français. Depuis 2021, ils pèsent entre 56 et 57% du marché mondial du Champagne.

LES ETATS-UNIS ET LES EMIRATS ARABES UNIS, SEULES PROGRESSIONS DES DIX PLUS GROS MARCHÉS

En 2024, sur les dix premiers marchés à l'exportation, au-dessus de 100 M€, deux pays enregistrent des achats de Champagne en hausse sur un an : en valeur +1,3% pour les USA et +25,7% pour les Emirats Arabes Unis. En volume, les progressions sont respectivement de 1,9 et 21,6%.

Entre 2023 et 2024, sur les vingt premiers marchés à l'exportation,



En volume, le poids des pays tiers dans le total des exportations est passé de 15 à 38% entre 2004 et 2024.

seuls quatre d'entre eux enregistrent une progression en valeur comme en volume : +1,3 et +1,9% pour les Etats-Unis (920 M€), +25,7 et +21,6% les Emirats Arabes Unis (101 M€), +11,3 et +15,6% pour les Pays-Bas (70 M€) et +9,5 et 4,7% pour le Danemark (46 M€). Pour les seize autres, les plus grosses baisses en valeur viennent de la Suisse (124 M€) et -24,9%, de Hong Kong (52 M€) et -22,7% et de l'Espagne (105 M€) et -22,3%.

Du deuxième au septième client, au-dessus de 140 M€, les six marchés derrière les Etats-Unis sont en baisse, en valeur comme en volume. On trouve ainsi dans l'ordre le Royaume-Uni (519 M€) et -5,7%, le Japon (386 M€) et -13,8%, l'Italie (235 M€) et -11,5%, l'Allemagne (229 M€) et -14,6%, la Belgique (153 M€) et -5,8% et l'Australie (147 M€) -15,6%. Pour cinq de ces six marchés, le recul en volume et plus important que celui en valeur.

38% DES EXPÉDITIONS VERS LES PAYS TIERS

Au bilan 2024, la France couvre 43,5% du total des volumes expédiés

(-15,7% en vingt ans), l'Union Européenne 18,4% (-7,2%) et les pays tiers 38,1% (+22,9%). Entre 2004 et 2024, le volume des expéditions a perdu 33,7% en France, 35,2% dans l'Union Européenne, mais a gagné 125,8% à destination des pays tiers.

Si, jusqu'en 2020, les expéditions

vers les pays tiers n'ont jamais dépassé les 80 millions de bouteilles, elles ont largement fait mieux depuis, réduisant considérablement leur écart avec la France, lequel est passé de -95 millions de bouteilles en 2004 et -14,9 millions en 2024, soit six fois moins en vingt ans.

DES EXPÉDITIONS EN BAISSÉ AU 1^{ER} TRIMESTRE 2025

À fin mars 2025, les expéditions dans le monde baissent de 1,1%, soit -7,1% en France et +2,7% à l'exportation. Ce dernier marché bénéficie surtout de la progression des pays tiers (+5,2%) en contraste avec le recul de 3,0% de l'Union Européenne. Sur les douze derniers mois le marché mondial recule de 5,8%, le marché français de 6,2% et les exportations de 5,5%.

Sur l'ensemble du marché mondial, les maisons progressent de 1,8%, les coopératives baissent de 14,2% et les vigneronns de 7,0%. Les trois opérateurs de l'interprofession du Champagne accusent des baisses sur le marché français : -2,6% pour les maisons, -22,4% pour les coopératives et -9,3% pour les vigneronns. Les livraisons à l'export son en hausse pour les maisons (+3,6%) et en baisse pour les coopératives (-4,7%) et les vigneronns (-0,7%).

Au rang des vingt premiers clients à l'exportation (90,4% de la valeur des 150 pays répertoriés), dix appartiennent aux pays tiers et pèsent 1 770 M€ et les dix autres à l'Union Européenne avec un chiffre d'affaires de 1 574 M€. En volume, le poids des pays tiers dans le total des exportations est passé de 15 à 38% entre 2004 et 2024.

C'est en 2021 que les pays tiers ont doublé les pays de l'Union Européenne et se rapproche désormais très près des expéditions sur le marché français, entre 13 et 15 millions de bouteilles, contre 95 millions de bouteilles, il y a dix ans. De plus, en 2023 et 2024, les volumes vers les pays tiers sont deux fois plus importants que vers l'Union Européenne.

DÉCÉLÉRATION DES PRIX APRÈS UNE HAUSSE CONSÉQUENTE

Dans les quinze dernières années, le prix moyen de la bouteille, en euros constants, a augmenté de 34,2%, de 15,94 euros à 21,39 euros, soit 2,3% par an. Dans les quatre dernières années, la progression est de 10,7%, soit 2,7% par an. Le prix moyen connaît une progression de 3,9% en 2022 et de 5,1% en 2023, un « emballement » qui se traduit par une baisse de 0,2% à fin 2024.

En comparant les tendances de prix, entre juin 2024 et février 2025, on constate un net abaissement du rythme de la hausse des prix moyens, hausse entamée un an plus tard. Sur les douze derniers mois, on passe ainsi de +7,9 à +2,4 en France, de +9,3 à +0,7% dans l'Union Européenne et de +3,8 à -2,0% à destination des pays tiers.

Cette décélération des prix se poursuit en ce début 2025. À fin février, le prix moyen de la bouteille dans le monde reste stable, il augmente cependant en France (+2,4% sur les douze derniers mois) et dans l'Union Européenne (+0,7%). Il baisse une nouvelle fois vers les pays tiers (-2,0%). Cette dernière baisse se retrouve dans les parts de marché en valeur, les pays tiers (44% du total du marché mondial) cédant 0,6% et la France (35,8%) progressant de 1,1%.

GÉRARD DELENCLOS

Construction. L'entreprise Châlonnaise High Cube Eco Habitat assure la transformation et le recyclage de conteneurs maritimes en habitat. Une activité en plein essor pour cette jeune structure, qui a lancé une trentaine de recrutements et se prépare à industrialiser son process.

High Cube Eco Habitat bouscule les codes de la construction



High Cube réalise actuellement des logements pour le bailleur Nov'Habitat.

Recycler des anciens conteneurs maritimes pour les transformer en logements modulables, nombreux sont ceux qui l'ont imaginé, mais finalement peu y sont parvenus. C'est pourtant le défi que s'est lancé Tolgay Yildiz avec un projet né au cours de ses études en génie civil il y a 7 ans. Après avoir imaginé la solution au cours d'un projet étudiant, le jeune ingénieur effectue assez rapidement son premier prototype, puis répond à sa première demande. Avec un atout de taille, puisque

Tolgay Yildiz identifie assez rapidement les contraintes techniques liées à l'utilisation des conteneurs (condensation, isolation, résistance au feu, questions liées à l'acoustique et à la vibration, stabilité structurelle...), mais surtout, il parvient à les résoudre ! Des premiers essais suffisamment concluants pour se lancer dans la création de son activité, dans la foulée, en 2021.

Aujourd'hui, la jeune entreprise châlonnaise récupère des conteneurs au port d'Anvers (Belgique), pour les isoler et les aménager afin

de leur donner une nouvelle vie, sous forme de logements notamment. L'intérieur est isolé et aménagé, tout en conservant le plancher d'origine des conteneurs, conçu en bois exotique traité contre les insectes et l'humidité. Après avoir effectué les ouvertures pour les portes et les fenêtres, l'extérieur de la structure est lui aussi isolé, puis recouvert de bardage ou de crépi. « Nous pouvons avoir exactement le même rendu qu'une construction traditionnelle », souligne Tolgay Yildiz qui collabore avec des architectes pour chacun de ses chantiers.

AVANTAGES CONCURRENTIELS

Préparés en intérieur dans les locaux de l'entreprise - qui a intégré les anciens bâtiments de Demag en 2024 - les modules sont ensuite assemblés entre eux sur le lieu de leur installation définitive où ils font l'objet des derniers aménagements intérieurs et extérieurs (réseaux, peinture, finitions...).

Un mode de conception qui permet un gain de temps considérable, six mois entre la délivrance du permis de construire et la livraison finale. « Il faut compter environ quatre mois en atelier et deux mois sur le site pour finaliser le chantier », précise l'entrepreneur. Un argument de vente, mais qui n'est pas le seul. L'aspect écologique de la

méthode en est un autre, et il se joue à plusieurs niveaux, à commencer par l'approvisionnement en conteneurs. « Il existe 840 millions de conteneurs dans le monde. La question de leur recyclage est une vraie problématique. C'est pourquoi leur réutilisation est intéressante : un conteneur déclassé a un impact CO2 neutre au niveau de la structure. Et le bilan carbone de nos logements est trois fois inférieur à celui d'un chantier traditionnel ». Un bilan obtenu notamment grâce aux économies de parpaings et de béton, ce dernier étant quasiment inexistant dans le procédé. L'isolation est elle aussi un facteur de performance énergétique et une source d'économies pour les occupants. Troisième avantage, et non des moindres pour les clients, le coût, environ 20% inférieur à un logement traditionnel, vient boucler l'argumentaire.

DES CARNETS DE COMMANDE DÉJÀ BIEN REMPLIS

Des arguments qui ont déjà fait mouche auprès de plusieurs clients particuliers ou entreprises, mais aussi auprès de bailleurs sociaux, comme Nov'Habitat, qui a passé deux commandes de 15 et 18 logements, en cours de réalisation dans les ateliers châlonnais. Ces deux premiers gros marchés ont lancé l'activité de l'entreprise de Tolgay Yildiz dont

les carnets de commande sont déjà remplis jusqu'à la fin de l'année 2026. « Nous sommes en train de signer de nouvelles opérations pour l'année 2027 », précise le jeune chef dirigeant, qui a enclenché une nouvelle étape de construction de son entreprise pour répondre encore plus rapidement aux commandes. « Nous avons fait appel à un cabinet spécialisé pour industrialiser notre process. Dans quelques semaines, nous aurons mis en place une nouvelle façon de travailler qui nous permettra d'aller dix fois plus vite. D'une capacité de production de 120 logements par an, nous allons passer à 1200 logements par an ». Un investissement de près d'un million d'euros pour l'entreprise, qui est notamment accompagnée dans son développement par Bpifrance, Châlons Agglo et la Région Grand Est. Pour compléter la croissance éclair de la structure, une campagne de recrutement actuellement en cours fera passer les effectifs d'une dizaine de personnes à une quarantaine d'ici septembre 2025. « Nous avons commencé à recruter et certains profils sont déjà en formation, les contrats en CDI seront signés en septembre », explique Tolgay Yildiz qui ambitionne de disposer d'un effectif de 120 personnes d'ici 2028.

BENJAMIN BUSSON

Numérique

NEOMA signe un partenariat inédit avec Mistral AI

NEOMA Business School renforce son engagement dans le domaine de l'intelligence artificielle en signant un partenariat avec Mistral AI, acteur mondial de premier plan dans les modèles d'IA générative open source. Cette collaboration, inédite dans le secteur de l'enseignement supérieur, vise à intégrer les technologies Mistral AI dans les processus pédagogiques, les projets de recherche et les fonctions internes de l'École. L'École offrira ainsi Le Chat à 2000 étudiants dès septembre 2025.

L'IA générative représente une véritable rupture technologique et NEOMA a rapidement intégré son impact sur l'éducation et le monde professionnel. C'est dans ce contexte que l'École annonce un partenariat inédit avec Mistral AI. « Intégrer l'IA dans l'École suppose bien plus que d'introduire un outil. C'est un enjeu de transformation profonde de nos pratiques et de notre culture », souligne Delphine Manceau, Directrice générale de NEOMA. « A l'heure des enjeux croissants autour de la souveraineté du numérique, nous faisons le choix du plus européen des acteurs mondiaux de l'IA générative. C'est aussi le choix de la durabilité car Mistral AI se caractérise par des modèles moins gourmands en énergie que les alternatives américaines ou chinoises ».

Cet accord portera sur l'intégration progressive des modèles Mistral AI dans les formations, la recherche et les services de l'École, comme l'explique Alain Goudey, DGA Digital de NEOMA. « Ce partenariat avec Mistral AI est une opportunité d'expérimenter et de déployer des solutions concrètes, et ce dans une approche Test & Learn au cœur

de l'approche de notre École. Les usages de l'IA générative, comme les chatbots pour la pédagogie ou l'amélioration des processus internes, seront essentiels pour transformer l'apprentissage et l'organisation. Avec cet accord pionnier dans l'enseignement supérieur et la recherche, nous posons les bases d'outils et de pratiques qui, à terme, pourront bénéficier à l'ensemble du secteur ».

UNE COLLABORATION STRATÉGIQUE AUTOUR DE L'OFFRE ÉDUCATION DE MISTRAL AI

« Nous sommes fiers de nous associer à NEOMA Business School et de contribuer à former les futurs acteurs de l'IA. En mettant à disposition nos solutions d'IA générative de pointe aux étudiants, enseignants-chercheurs et collaborateurs, nous permettrons à NEOMA de développer à l'échelle de nouvelles approches pédagogiques et d'accélérer ses processus internes. Pour Mistral AI, c'est aussi une opportunité précieuse de recueillir les retours d'expérience de plusieurs milliers d'utilisateurs, afin d'améliorer nos solutions dédiées à l'enseignement supérieur », souligne Arthur Mensch, Co-fondateur et CEO de Mistral AI.

Dans le cadre de ce partenariat inédit, NEOMA et Mistral AI ouvriront l'accès aux outils Mistral AI à plus de 3 000 membres de la communauté de l'École dans les six prochains mois. « En ligne avec notre ambition de former l'ensemble de notre communauté éducative, étudiants, professeurs et personnel bénéficieront de ces accès privilégiés », précise Delphine Manceau. « Le déploiement a d'ailleurs déjà commencé et en plus, cette collaboration permet aux jeunes diplômés, d'accéder à une offre préférentielle de Le Chat Pro » ajoute Alain Goudey. Parallèlement, NEOMA accompagnera Mistral AI dans l'amélioration continue de Le Chat Education, en fournissant aux équipes des retours concrets sur le déploiement et l'usage de ces outils en situation réelle.

Banque

La BPALC complète le nouveau dispositif du PTZ et double son montant jusqu'à 25 000 euros

Depuis le 1^{er} avril, la loi de finances 2025 a élargi le prêt à taux zéro (PTZ) à tous les logements neufs sur l'ensemble du territoire français, qu'il s'agisse d'appartements ou de maisons individuelles, et ce jusqu'au 31 décembre 2027.

Pour soutenir cette initiative - dont l'objectif est de permettre la réalisation de 22 000 projets immobiliers supplémentaires en France, soit une augmentation de 50 % pour l'année 2025 - et favoriser l'accession à la propriété des moins de 36 ans, la BPALC annonce compléter le PTZ en doublant son montant jusqu'à 25 000 €. Une mesure qui permet ainsi d'obtenir un financement à taux zéro plus important en cumulant les deux dispositifs.

« La BPALC se mobilise à nouveau pour favoriser l'accès des jeunes Français à la propriété. En complément de l'extension du PTZ à l'ensemble des logements neufs, nous sommes fiers de leur donner un coup de pouce supplémentaire avec notre offre exclusive « PTZ +X » afin qu'ils puissent réaliser leur rêve d'accession à la propriété, souvent considéré comme le premier projet de vie essentiel ! », souligne Pascal Cotton, Directeur Commercial de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne.

L'offre de la BPALC destinée aux moins de 36 ans inclut ainsi (sous conditions) le doublement du montant du PTZ jusqu'à 25 000 €, une durée d'emprunt pouvant aller jusqu'à 25 ans, un taux d'intérêt de 0 % ainsi que la gratuité totale des frais de dossier sur ce prêt.

Optique. Clément Venon et Johan Wallon, opticiens de formation, ont lancé en début d'année, à Reims, le laboratoire de création de verres de lunettes « Nanoptique ».

Avec Nanoptique, des verres 100% marnais



Johan Wallon et Clément Venon ont installé le laboratoire Nanoptique dans le quartier d'entreprises de la Croix Blandin, à proximité des grands axes routiers.

Ceux qui portent des lunettes le savent : s'adapter à de nouveaux verres de correction et les conserver en bon état s'avère compliqué. La majorité des verres de lunettes dans le monde sont produits en Asie, notamment en Chine et en Inde, qui sont de grands centres de fabrication en raison de leurs coûts de production plus bas et de leurs capacités industrielles importantes. Cependant, les verres de haute qualité sont souvent produits en Europe, notamment en France, en Allemagne et en Italie, pays reconnus pour leur savoir-faire optique. Dans la région, c'est l'usine Novacel, à Château-Thierry, détenue au capital à 75% par le groupe Essilor qui est leader sur le marché avec 30 000 verres produits par jour. Mais voilà qu'une petite entreprise

rémoise veut se faire une place sur le marché, avec comme *credo*, faire de la grande qualité à des prix pas forcément plus élevés.

CINQ ANS POUR SE FORMER ET SE LANCER

C'est ainsi que Nanoptique a vu le jour en janvier 2025, portée par deux passionnés et opticiens de formation, Clément Venon et Johan Wallon. « Nous sommes le seul laboratoire à fabriquer 100% de notre catalogue en France, du verre blanc de stock classique, pour des secondes paires par exemple, jusqu'aux verres progressifs avec la géométrie la plus haute de gamme qui existe », annonce Clément Venon, qui, avec son associé, possède aussi deux boutiques, à Cormicy et Bétheny, sous l'enseigne Clem & Jo.

Se lancer dans la fabrication de verres optiques leur a demandé une longue formation. « Le projet a été lancé en 2019. Depuis cette date, on se forme et on teste nos produits. Mais la commercialisation n'a réellement commencé qu'en janvier 2025. Nos traitements anti-reflets et autres produits ont été testés en vieillissement anticipé par des laboratoires indépendants en Italie et en Allemagne. C'était essentiel pour nous que ce soit vraiment indépendant », insiste Clément Venon. Du premier prototype à aujourd'hui, il s'est donc écoulé cinq ans. Pourquoi ? « Parce que l'on voulait vraiment choisir les meilleures géométries disponibles sur le marché, ainsi que les meilleurs traitements anti-reflets, ce qui fait que notre entrée de gamme est l'équivalent du haut de gamme chez d'autres. »

1,5 M€ D'INVESTISSEMENT

Aussi, il a fallu réunir les fonds pour investir dans un parc machine conséquent. Au total, les deux associés ont investi 1,5 million d'euros pour créer le laboratoire, dont 500 000 euros ont été apportés en subventions et prêts à taux zéro par

un grand nombre d'organismes (Initiative Marne Pays Rémois, Réseau Entreprendre, la Ville de Reims, Fonds FEDER (Fonds européen de développement régional), la Région Grand Est). « Pendant l'installation dans nos locaux, ici à la Croix-Blandin, on a terminé notre formation pour être 100% autonomes, jusqu'à pouvoir démonter et remonter les machines nous-mêmes. » Le lieu d'implantation de l'atelier n'a pas été choisi au hasard : « Nous voulions être proches des axes routiers, vers Paris, Strasbourg et le Nord de la France », souligne Johan Wallon. Nanoptique livre en effet chaque jour ses clients – pour l'instant uniquement des boutiques d'opticiens indépendants – avec cette volonté « de leur offrir une solution pour rester totalement indépendants en les encourageant à mettre en avant la fabrication française ».

Le laboratoire peut produire toutes sortes de verres, même des « hors-normes ». « Ce n'est pas plus cher. On peut livrer en 24 heures à 4 jours maximum. Et nous proposons des verres hors normes, que d'autres laboratoires refusent ou mettent un mois à produire. Nous les faisons en 3 à 4 jours. On a une qualité ultra élevée et une grande flexibilité. Par exemple, on a fabriqué un + 23 pour un nourrisson atteint de cataracte congénitale. On fabrique à la demande avec un petit stock

tampon, mais notre force, c'est la fabrication ultra réactive en flux tendu », fait savoir Clément Venon.

POSSIBILITÉ D'AJOUTER UNE CHAÎNE DE PRODUCTION

Aujourd'hui, Nanoptique bénéficie de locaux de 300 m² avec la possibilité d'ajouter une seconde ligne de production dans son ensemble. « Actuellement, on peut produire 60 verres/heure, et doubler cela en trois mois si besoin. Les banques sont prêtes à nous suivre pour un second investissement d'un million d'euros », annoncent les deux associés. S'ils visent les opticiens indépendants, les grands groupes commencent aussi à s'intéresser à eux, recherchant la rapidité de production, la proximité et la facilité d'échange avec les deux professionnels qui ont développé un logiciel interne pour le traitement des commandes et la communication avec leurs clients.

Si changer de fournisseurs ne se fait pas en un clignement d'œil, Nanoptique propose souvent un essai gratuit. « Et quand ils comparent la qualité et le prix, ils basculent souvent chez nous. » Avec un objectif à la fin de l'année d'un million d'euros de chiffre d'affaires, le laboratoire prévoit déjà d'embaucher.

NASTASIA DESANTI



Grâce à leur parc machine complet et dernière génération, ils peuvent faire toutes les teintures de verres à la demande, tous filtrés UV.



Kadimage • L'image de votre entreprise, sur textile & objets

KADIMAGE, C'EST BRODERIE, OBJETS... ET BON CAFÉ !

Passez chez Kadimage à Reims, découvrez notre showroom, échangeons sur vos projets autour d'un bon café.

REIMS 03 26 36 36 26 WWW.KADIMAGE.FR



Conjuncture. Les trois chambres consulaires, unies dans un même combat face à la complexité administrative et aux incohérences législatives, invitent leurs ressortissants en difficulté à les consulter sans tarder.

Le ras-le-bol des présidents de chambres consulaires



Sylvain Convers, Alain Boulard et Georges Bell, solidaires et unis pour défendre les chefs d'entreprises, agriculteurs et porteurs d'initiatives.

1^{er} mai, interdiction de vendre du muguet pour les fleuristes le 1^{er} mai, lourdeurs administratives, lois qui s'empilent les unes sur les autres et se contredisent... « c'est quand même un comble pour le 1^{er} mai ! », souligne Georges Bell, président de la CMA Aube. « C'est encore un non-sens sur des métiers en tension tant au niveau financier qu'en main d'œuvre et le législateur n'a rien fait, il n'y a pas eu de dérogation nationale ».

Les trois présidents des chambres consulaires poussent donc un cri d'alarme d'une même voix pour défendre le territoire, réunis dans l'entreprise Garnica pour s'exprimer, un lieu volontairement neutre. « Nous sommes confrontés

aux mêmes problématiques administratives, économiques, sociétales. Les gens ne savent plus comment gérer les dossiers », poursuit Alain Boulard, président de la Chambre d'agriculture de l'Aube.

« Les trois filières sont interdépendantes : lorsqu'il y a un problème sur l'agriculture, la conséquence d'une mauvaise récolte se répercute sur le coût de la matière première comme ici en industrie chez Garnica, sur le prix du bois pour fabriquer du contreplaqué pour la construction, ou en boulangerie, sur le coût de la farine ou du beurre. Nous n'avons jamais vu autant de boulangeries fermer dans notre région », ajoute Georges Bell.

Aujourd'hui, 33 % des entre-

prises rencontrent des difficultés pour être payées, contre 28 % le mois dernier. « C'est assez préoccupant », commente Sylvain Convers, président de la CCI de Troyes et Aube, s'appuyant sur la dernière enquête nationale d'avril de la CCI. « En un mois, la confiance des chefs d'entreprise a perdu 3 points sur les perspectives de leur entreprise et l'indice d'optimisme général des chefs d'entreprise baisse aussi de 5 points, il est 65 sur une base 100 alors qu'en 2022, il était à 108 ! Les gouvernements les uns derrière les autres nous demandent de faire des propositions de simplification, donc nous sommes tous très nombreux à faire des propositions, à dire ce qui nous conviendrait mieux. Mais, nous ne voyons pas de résultat ». À l'exception du principe des tests PME qui est remis en vigueur. Le législateur envisage de consulter les organisations consulaires et patronales avant de divulguer une loi ou un décret pour évaluer sa mise en place et les difficultés qu'elle peut induire.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

« 65 propositions ont été transmises lors de la dernière crise agricole, mais très peu de choses ont été faites. En agriculture, le niveau européen est celui qui a le plus bougé par rapport au national et au local où nous avons le plus de

blocages », poursuit Alain Boulard irrité par le classement en zone humide du département de l'Aube pour l'agriculture. Quant au secteur du bâtiment, la loi ZAN (zéro artificialisation nette) ajoute à la crise. « L'Aube est le seul département du Grand Est avec un solde migratoire positif et les chiffres sont à -36 % en construction neuve et à -24 % en rénovation, avec 2 000 emplois dans le bâtiment perdus depuis un an », poursuit Georges Bell. « Et à cela s'ajoute un taux de charge à 52 %. Cela devient confiscatoire ! Cela freine les ambitions et pose des questions ».

ESPRIT D'ENTREPRENDRE ET REBOND

« Il faut restaurer l'esprit d'entreprendre », confirme Alain Boulard. « Nous devons dépasser le stade de la résilience », poursuit Sylvain Convers qui convient que les facteurs clés d'un pilotage d'entreprise serein sont loin d'être réunis. « Pour les vins, par exemple, nous parlons de nouveaux droits de douanes aux États-Unis. Cela signifie donc une augmentation des prix aux États-Unis, puis l'inflation et le chômage. Observons cette situation d'un œil critique en disant que c'est ce qui se passe aux États-Unis et regardons le protectionnisme mondial qui s'installe. La société des alcools du Québec a retiré les vins californiens de ses magasins, il y a peut-être

une place pour les vins français. Il faut travailler les niches, arrêter de regarder le verre à moitié vide, et essayer de le remplir ! »

Les présidents invitent donc les entrepreneurs à se rapprocher de leurs chambres consulaires pour ne pas rester isolés. Qu'il s'agisse de créations ou de reprises d'activité, les chambres consulaires peuvent accompagner les porteurs de projet tant sur les problématiques du moment que sur la formation ou la diversification des activités. Gestion des déchets, cybersécurité, intelligence artificielle, facturation électronique, mise en place de formation lors des périodes de chômage partiel, difficulté de trésorerie, « pour faire simple, le chef d'entreprise qui a une préoccupation peut venir frapper à la porte des chambres et nous trouverons une solution ».

Solidaires, chambre d'agriculture, chambre de métier et de l'artisanat et Chambre de commerce et d'industrie affichent leur incompréhension sur les décisions nationales tout en restant opérationnelles pour soutenir les entreprises. Tout cela, sans compter sur l'objectif affiché de réduction du coût des opérateurs d'État du ministère de l'Économie en 2026 qui pourraient affecter un peu plus encore leurs missions.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Aménagement. Dans le quartier de Manchester à Charleville-Mézières, un immeuble vacant en attente d'une nouvelle destination va devenir une exposition de street art permanente grâce à un projet collaboratif initié par Habitat 08.

Des œuvres d'art pour habiller un immeuble d'Habitat 08



Ce travail réalisé en partenariat avec l'artiste L8zon et le centre social du quartier a débuté en fin janvier 2025. Il recouvre les fenêtres des trois premiers étages de l'immeuble du 30 rue Léon Dehuz avec des

panneaux en bois transformés en œuvres d'art uniques. Pour réaliser cet important travail sur une superficie d'environ 130 m², l'artiste pochoiriste renommé et la vingtaine d'artistes en herbe encadrés par le centre social ont passé plusieurs centaines d'heures à peindre

les panneaux.

« Ils les ont transformés en tableaux à l'aide de plusieurs techniques (pochoirs, peintures, etc.). Ces 56 tableaux, transformeront l'immeuble en œuvre d'art à ciel ouvert, faisant apparaître une véritable fresque collective qui vise à attirer le grand public dans le quartier pour donner vie à un projet de grande envergure », explique Jacques Samoy, directeur de la communication et de la relation locataire.

20 000 € DE PROJET

L'Office Public de l'Habitat des Ardennes, financeur du projet à hauteur de 20 000 € et à l'initiative de cette belle

aventure collective, marque ainsi son engagement pour l'insertion locale dans les quartiers et l'accès à la culture pour tous.

Ce projet fait écho à l'exposition HOME 2, réalisée il y a quelques années en partenariat avec Creative Color et qui avait attiré près de 2 000 curieux durant un mois dans un immeuble voué à la démolition dans ce même quartier.

Rappelons qu'Habitat 08 dispose d'un patrimoine de près de 12 000 logements. Il loge un Ardennais sur treize au sein de ses logements collectifs et individuels implantés dans 80 communes du département.

PASCAL REMY

Commerce

Leroy Merlin s'implante à proximité de Troyes



L'enseigne Leroy Merlin va ouvrir dans l'Aube à Saint-André-les-Vergers. Une ouverture souvent annoncée, mais jamais réalisée. Cette fois, c'est du concret, le géant du bricolage réhabilite actuellement l'ancienne friche de son concurrent Bricorama aux abords de la rocade troyenne pour s'y installer. Si l'enseigne ne communique pas sur cette nouvelle ouverture, pour Catherine Ledouble, maire de Saint-André-les-Vergers, « cette implantation est accueillie positivement. Elle permettra d'éviter une friche, elle répondra à une demande de la population et elle sera créatrice d'emplois ». Les recrutements sont en effet déjà accessibles aux candidats sur le site internet de Leroy Merlin qui constitue l'équipe troyenne d'environ 70 personnes. L'élue confirme également les travaux de remise en état des locaux désertés depuis quelques années déjà en vue de l'ouverture de l'enseigne planifiée pour cet été.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Gastronomie. « La cocotte française », qui s'appuie sur des entreprises ardennaises pour fabriquer un accessoire de cuisine haut de gamme, vient d'intégrer l'incubateur ardennais Rimbaud'Tech.

La cocotte *made in Ardennes* veut jouer dans la cour des grandes

Lancée en 2024 à La Grandville, dans les Ardennes, l'entreprise « La cocotte française » conçoit, fabrique et vend des cocottes en fonte émaillée, dotées d'un concept innovant, une poignée en inox brossé froide. Cette dernière apporte à la fois une excellente préhension de l'ustensile de cuisine, un gain de poids ainsi qu'une forte réduction de la chaleur, permettant ainsi d'éviter les risques de brûlures.

QUATRE PME ARDENNAISES ASSOCIÉES À LA FABRICATION

Son ambition ? Développer un produit *made in Ardennes* et 100% français haut de gamme. « Nous sommes sur une gamme de produits sympas et totalement inédits, de couleur bleu, blanc et rouge, présentant des lignes fines et stylisées, semblables à ce que

font, par exemple des grandes marques comme *Le Creuset et Staub* », présente son fondateur, Romain Dubal, ingénieur en métallurgie et passionné de fonderie et de cuisine. « Nous souhaitons devenir une alternative de choix à ces leaders du marché en nous appuyant sur des partenaires locaux comme *La Fonte Ardennaise pour la réalisation des pièces en fonte issues de moules à usage unique, Mecarden (filiale du groupe Marcel France-Mecanogalva) pour l'usinage, Iso-pac pour le packaging et la Sopaic pour l'identité visuelle et l'étiquetage.* » Une association complétée par la « Manufacture vosgienne d'émaillage » pour l'émaillage et le Portugais Eumel pour la production des poignées.

DÉJÀ SUR LE MARCHÉ

Soumises à des contrôles de qualité très stricts, les

cocottes *made in Ardennes* sont classées en gamme premium grâce à leur qualité de fabrication, de finition et de conditionnement. L'émaillage triple couche permet la garantie à vie de cette cocotte qui est d'ores et déjà commercialisée au prix de 229 euros pour un modèle de diamètre 26.

Le produit est déjà référencé dans cinq commerces de province : Jeanteur à Charleville-Mézières, La Coutellerie et casseroleries champenoises, à Reims, The Gastronome House, à Lyon, Place des patronnes, à Lille ainsi que sur les sites internet L'Atelier des Créateurs, Amphitria, le Comptoir des industries françaises, Cdiscount et Mathon.fr. La cocotte ardennaise est aussi disponible auprès de revendeurs comme « Marque de France » et « Un coq sur le transat ».

En négociation avec deux chefs cuisiniers réputés,

« La cocotte française » a aussi négocié une grosse commande de 800 pièces avec l'importateur anglais « Argos Limited » et pourrait signer un partenariat avec la chaîne de restaurants « Gueuleton ».

Romain Dubal qui vient d'intégrer l'incubateur Rimbaud'Tech pour accélérer son développement, envisage de sortir une gamme complète de cocottes d'ici septembre 2025, la création de trois à cinq emplois d'ici 2027 et l'ouverture probable du capital de l'entreprise à des investisseurs privés.

Tout un programme pour la TPE ardennaise qui sera par ailleurs en lice dans les prochaines semaines au Trophée Marque de France.

PASCAL REMY

Romain Dubal avec sa cocotte française *made in Ardennes*.



Formation

Médaille d'or pour la jeune boulangère Océane Jonniaux



Alméa Formations a organisé sur son site de Charleville-Mézières les sélections Régionales du Meilleur Apprenti de France (MAF) dans la filière « Boulangerie ». Deux jeunes carolomacériens s'y sont distingués.

Ce concours organisé avec la collaboration de la Fédération des Artisans Boulangers-Pâtisseries des Ardennes permet d'évaluer le savoir-faire et la dextérité des candidats pour des techniques professionnelles spécifiques. Ils constituent donc une reconnaissance importante et permet un tremplin aux apprentis. Au terme de ces épreuves, Océane Jonniaux, actuellement engagé en alternance au CFA local et qui travaille pour la Maison Billard à Charleville-Mézières a obtenu la Médaille d'or. Ce qui ouvre à l'ancienne collégienne de Signy-le-Petit les portes de la finale nationale programmée sur le site du Meilleur Ouvrier de France, à Nancy (date encore non définie). En deuxième année de CAP, Matéo Degaugue, employé au sein de l'entreprise « L'instant gourmand », implantée dans le quartier de Saint-Julien toujours à Charleville-Mézière, a pour sa part remporté la Médaille de bronze. Ces deux lauréats ont réalisé des pains et des viennoiseries répondant au thème « Les monuments du monde ». La tour Eiffel a inspiré Océane alors que Matéo a œuvré sur le Corcovado de Rio de Janeiro.

Le jury du concours était composé de professionnels du métier de la boulangerie : Jessy Mohimont, trésorier de la Fédération des Artisans Boulangers-Pâtisseries des Ardennes et à la tête de la Boulangerie pâtisserie Mohimont, et Eddy Robinet mais aussi trois « Meilleurs ouvriers de France ».

Acteur majeur de la formation en alternance de la région Grand Est, Alméa Formations Interpro est un Centre de Formation Professionnelle pour jeunes et adultes qui compte quinze sites géographiques répartis dans les quatre départements champardennais et celui de l'Aisne, 5 000 apprentis et stagiaires, 350 salariés pour un budget de 30 M€.

PASCAL REMY

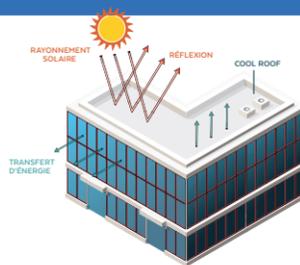
En bref

DSL
DÉCOR & SOL LAURANT

PRÉSENTE

COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES avec un revêtement innovant en résines acryliques et siloxanes, conçu pour RAFFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS
TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !



UNE SOLUTION EFFICACE ET DURABLE

Grâce à un revêtement hautement réfléchissant, de couleur claire, COOL ROOF réduit la chaleur absorbée par les toitures.

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments :

- Zones d'activités (centres commerciaux, garages...)
- Bâtiments industriels (usines, entrepôts...)
- Bâtiments d'habitations

LES AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE

ÉCONOMIES ASSURÉES

- Forte réduction de votre facture énergétique
- Retarde l'obsolescence de la climatisation
- Meilleure durée de vie de la toiture, entretien simplifié

ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

- Réduction de l'empreinte carbone des bâtiments
- Réduction des gaz à effet de serre
- Réduction de l'effet « îlot de chaleur urbain »

OPTEZ POUR COOL ROOF ET ALLIEZ CONFORT, ÉCONOMIES ET ENGAGEMENT DURABLE DÈS MAINTENANT !



9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36

dsl-decoration.fr

Histoire. C'est à Reims, le 7 mai 1945, à 2 h 41 du matin, que la Reddition sans condition de l'Allemagne nazie a mis fin à la Seconde Guerre mondiale. Ce 80^e anniversaire a été dignement célébré ce 7 mai 2025. Si la jeunesse a pris une part importante à cet événement, c'est pour mieux en entretenir la mémoire, au service de la paix.

80^e anniversaire de la Reddition : commémorer pour transmettre



Les personnalités officielles devant le monument aux morts. Au premier rang, de gauche à droite : Pierre Meyer, gouverneur militaire de Metz, commandant de la zone Terre Nord-Est ; Henri Prévost, préfet de la Marne ; Patricia Mirallès, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants ; Arnaud Robinet, maire de Reims.

À l'heure où ceux à même de porter témoignage - ces 'choses vues' - sur la Seconde Guerre mondiale se font de plus en plus rares, la célébration du 80^e anniversaire de la capitulation totale et inconditionnelle des armées allemandes était à plus d'un titre symbolique.

En premier lieu, il s'agissait de rappeler que cette capitulation est bien intervenue à Reims le 7 mai 1945 à 2 h 41 du matin, et de remettre en avant, si ce n'est à l'honneur, cette date oubliée. On

sait que, selon les exigences de Staline, il sera procédé à une seconde signature, le 8 mai à Berlin, cette deuxième date étant officiellement retenue pour marquer la victoire des alliés.

En second lieu, il importait d'associer la jeunesse à l'événement, dans l'objectif d'en pérenniser la mémoire. Et c'était bien l'un des messages délivrés par Arnaud Robinet, maire de Reims, et Patricia Mirallès, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants.

« Quand les voix [des témoins] se taisent, le souvenir s'efface. Alors, comment transmettre ? », s'interrogeait Arnaud Robinet. « Si Reims peut revendiquer le titre de capitale de la paix et de la liberté, le rôle des élus est d'assurer cette transmission auprès des jeunes. Dans un monde toujours menacé dans son équilibre par les conflits armés qui s'y déroulent, alors que la guerre est aux portes de l'Europe, c'est la jeunesse qui préservera la paix. » Patricia Mirallès ne disait pas autre chose, insistant sur l'importance

de s'adresser à la jeunesse pour « qu'elle se saisisse de la mémoire, qu'elle ne se laisse pas influencer. Nous devons nous adapter à la jeunesse, aller vers elle pour l'amener à redécouvrir l'Histoire et l'en rendre actrice. Parce qu'aujourd'hui, les actes condamnables sont des actes d'ignorance... »

LA JEUNESSE REPRÉSENTÉE

De fait, la jeunesse était bien représentée en ce 7 mai : avec des membres du Conseil Départemental des Jeunes de la Marne et du conseil municipal des jeunes de Reims apportant la flamme prélevée sur la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris, avec les chanteurs de la Maîtrise de Reims interprétant notamment le

Chant des Partisans, avec un lycéen et une lycéenne donnant lecture, en français et en anglais, de l'acte de la reddition, avec des élèves du lycée Roosevelt accompagnant les officiels jusqu'à la salle de la Reddition...

Une salle de la Reddition dans laquelle Helen Patton, petite-fille de Général Patton, le libérateur de Reims en août 1944, a indiqué à Patricia Mirallès la place exacte occupée par chacun des protagonistes autour de la table sur laquelle eut lieu la fameuse signature. Pour l'anecdote, Helen Patton désignait chaque emplacement à l'aide... de la canne de son célèbre grand-père.

JACQUES RIVIÈRE



Dans la salle de la Reddition, Helen Patton, petite-fille de Général Patton (à droite), indique à Patricia Mirallès le positionnement des signataires de la capitulation allemande à l'aide de la canne de son grand-père, sous le regard attentif d'Arnaud Robinet.

Rubrique spéciale **IMMOBILIER**

OPTIMISEZ L'IMPACT de vos **ANNONCES IMMOBILIÈRES** auprès des décideurs régionaux !

☑ Visibilité parfaite

☑ Dégressif multiparutions

PETITES AFFICHES
Matot Braine

Contactez **Christine SERAINE**

03 26 08 38 30 ou **06 24 99 12 36**

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org

-1,6 %

Au premier trimestre 2025, l'emploi intérimaire diminue de nouveau, mais moins fortement qu'au trimestre précédent : -0,3 % après -2,3 % au trimestre précédent (soit -1 900 emplois après -17 100 emplois). En 2023 et 2024, l'emploi intérimaire avait reculé de 1,6 % en moyenne par trimestre (soit -12 400 emplois). Il se situe ainsi 5,9 % au-dessous de son niveau du premier trimestre 2024 (soit -44 600 emplois) et 8,5 % sous son niveau d'avant crise sanitaire (soit -66 000 emplois). Pour mémoire, dans cette publication les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur de l'intérim qui les rémunère (au sein du tertiaire marchand), quelle que soit l'activité de l'entreprise où ils effectuent leur mission (agriculture, industrie, construction, tertiaire). (INSEE)

-0,7 %

Entre fin décembre 2024 et fin mars 2025, l'emploi salarié agricole recule légèrement (-0,5 % soit -1 400 emplois) après une quasi-stabilité au trimestre précédent (+0,1 %, soit +400 emplois). Il est inférieur de 1,0 % à son niveau d'un an auparavant. L'emploi salarié privé industriel (hors intérim) est stable au premier trimestre 2025 après une quasi-stabilité au trimestre précédent (-0,1 % soit -3 000 emplois). Il est aussi presque au même niveau qu'au premier trimestre 2024 (+0,1 %, soit +2 000 emplois), et reste supérieur à son niveau d'avant-crise sanitaire (+2,5 % soit +77 900 emplois). Dans la construction, l'emploi salarié (hors intérim) baisse pour le neuvième trimestre consécutif : -0,7 % (soit -10 800 emplois) après -0,6 % au trimestre précédent (soit -9 600 emplois). (INSEE)

-0,2 %

Au premier trimestre 2025, l'emploi salarié privé dans le tertiaire marchand hors intérim est stable (0,0 %, soit +900 emplois), après un repli le trimestre précédent (-0,2 % soit -25 400 emplois). L'emploi salarié de ce secteur est quasi stable par rapport à son niveau d'un an auparavant (-0,1 % soit -16 100 emplois) mais dépasse encore largement son niveau de fin 2019 (+7,3 % par rapport à fin 2019 soit +852 400 emplois). En revanche, l'emploi salarié privé (hors intérim) du tertiaire non marchand rebondit : +0,8 % après -0,5 % au quatrième trimestre 2024, soit +22 600 emplois après -13 200 emplois. Il excède son niveau du premier trimestre 2024 de 0,9 % (soit +24 500 emplois) et celui de fin 2019 de 6,1 % (soit +158 900 emplois). (INSEE)

La Bourse

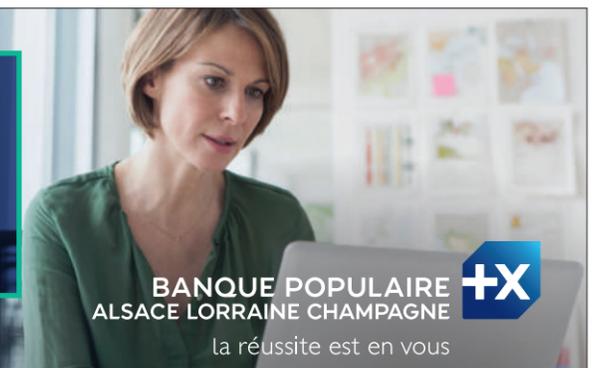
E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphasis - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

COTATIONS AU 07/05/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS

CAC 40	7 696,92	+ 2,59%
SBF 120	5 848,86	+ 2,71%
Nikkei	36 830,69	+ 5,11%
Dow Jones	41 218,83	+ 4,07%
Eurostoxx 50	5 263,38	+ 2,90%

DEVISES (EUROS CONTRE...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1371	+ 0,15%
Livre Sterling	0,8512	- 0,27%
Yen	162,94	+ 0,09%
Dollar/Yen	143,27	- 0,06%

SWAPS

Euribor 5 ans	2,181	+ 0,039
Euribor 10 ans	2,473	+ 0,020

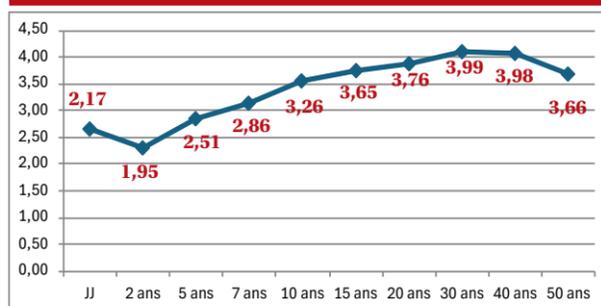
MARCHÉ MONÉTAIRE

Ester	2,167	- 0,002
Euribor 1 mois	2,144	+ 0,005
Euribor 3 mois	2,143	- 0,031
Euribor 6 mois	2,145	+ 0,004
Euribor 12 mois	2,045	- 0,037

FRANCE ÉTAT

BTAN 2 ans	1,947	+ 0,069
BTAN 5 ans	2,509	+ 0,134
OAT 7 ans (TEC 10)	2,858	+ 0,149
OAT 10 ans	3,263	+ 0,080
OAT 30 ans	3,994	+ 0,102
OAT 50 ans	3,661	+ 0,137

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)

ARCELORMITTAL	26,59	+ 0,19
BNP PARIBAS	76,00	+ 0,28
CARREFOUR	13,64	- 0,01
CRÉDIT AGRICOLE	16,57	+ 0,25
EXEL INDUSTRIES	34,70	- 0,19
L.V.M.H.	489,10	- 0,23
LAURENT-PERRIER	96,40	- 0,06
MICHELIN	32,63	+ 0,03
NEXANS	97,45	- 0,06
KERING	176,00	- 0,26
HAULOTTE-GROUP	2,58	- 0,03
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	48,34	- 0,17
RENAULT	48,17	+ 0,02
SAINT-GOBAIN	98,20	+ 0,15
SANOFI-AVENTIS	95,80	+ 0,02
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	45,34	+ 0,67
VALLOUREC	16,00	- 0,03
VEOLIA	32,43	+ 0,20
VINCI	125,85	+ 0,26
V. RANKEN-POMMERY	12,05	- 0,08

EMPRUNTS D'ÉTAT JAPON USA EURO

JJ	0,39	4,46	2,17
2 ans	0,62	3,82	1,77
5 ans	0,85	3,93	2,08
10 ans	1,31	4,33	2,54
30 ans	2,90	4,81	3,02

Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

La présidente du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) a remis au ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, son rapport sur « La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : quelle réception des obligations réglementaires par les clientèles des institutions financières ? ».

Le rapport, essentiel pour la mise en œuvre de politiques plus efficaces en matière de prévention, s'inscrit dans une réflexion sur les moyens d'améliorer la compréhension et l'acceptabilité des obligations réglementaires, particulièrement en prévision du renforcement de celles-ci dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et avec l'adoption du « paquet européen anti-blanchiment » dont les principaux textes entreront en vigueur en 2027.

Le Ministre ayant demandé ce rapport à la présidente du CCSF, il convient de préciser que les analyses et propositions qui y figurent n'engagent en aucun cas les membres du Comité.

Le rapport souligne que la vigilance accrue des institutions financières vis-à-vis de leurs clients est imposée par des obligations légales, en réponse à des enjeux majeurs en matière de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme (LCB/FT) qui représentent jusqu'à 1 870 milliards d'euros à l'échelle mondiale et 210 milliards d'euros en Europe. Les institutions financières jouent un rôle clé dans la prévention de ces phénomènes et doivent, dans ce cadre, recueillir des informations sur leurs clients afin d'évaluer les risques liés à chaque relation d'affaires et surveiller les opérations pour en détecter d'éventuelles anomalies.

Le rapport constate que la réception de la réglementation LCB/FT par les clients est difficile à appréhender avec précision, faute d'indicateurs chiffrés à ce sujet et de remontées massives de doléances de la part notamment des associations de consommateurs. Il relève cependant des incompréhensions et insatisfactions de la part de certaines entités soumises à ces obligations ainsi que parmi certaines catégories de clients, qui peuvent résulter de sollicitations jugées trop fréquentes ou redondantes, de disparités dans les exigences selon les établissements ou les types de clients, ainsi que d'un manque de clarté ou de pédagogie dans la communication. Ces situations découlent en grande partie des obligations mêmes de la réglementation LCB/FT, qui impose une vigilance régulière et une approche fondée sur les risques. Cette approche conduit mécaniquement à des pratiques variables d'un établissement à l'autre, ce qui peut générer de l'incompréhension chez les clients. Certaines catégories de clientèles, comme les professionnels, les associations humanitaires, ainsi que certaines personnes politiquement exposées (PPE) et les Français de l'étranger, se sentent particulièrement affectés par ces procédures.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

2026, l'année charnière pour l'avenir de XCR Airport

Transport. En 2026, avec ou sans Ryanair, avec la fin de l'argent public, directive européenne pour soutenir les petits aéroports, et vraisemblablement avec un renforcement du partenariat avec la Chine, faiseuse d'activité mondiale de fret aérien, XCR Airport peut survivre, voire faire beaucoup mieux.

Quelques jours avant la mission en Chine du Département de la Marne, le Conseil d'Administration de l'EPGAV, Etablissement Public de Gestion de l'Aéroport de Vatry, a voté en mars dernier le BP, Budget Primitif 2025 de XCR Airport, passant notamment par l'approbation des conventions de financement 2025 des collectivités partenaires, pour un total de 1,616 M€, contre 1,750 M€ en 2024, soit pour cette année : la Région Grand Est (533 333 €), l'Agglomération de Châlons-en-Champagne (333 333 €) et le Conseil départemental de la Marne (750 000 €). La subvention de fonctionnement émanant de la Région Grand Est ayant baissé de 20% cette année. Rappel : la Région participe également aux investissements de Vatry, avec un financement variable en fonction des demandes annuelles et devrait poursuivre en ce sens. La directive européenne sur les aides accordées aux petits aéroports prenant fin au mois d'avril 2026, comment peut-on imaginer le BP 2026 de Vatry sans ce dispositif ?

UN POINT D'ÉQUILIBRE ENTRE 40 ET 50 000 TONNES

Réponse de Jean-Marc Roze : « C'est un problème à résoudre. Sans les subventions, le point d'équilibre est aux alentours d'une activité de 40 à 50 000 tonnes de fret. Si nous n'y parvenons pas, c'est la question du devenir de l'aéroport qui se posera. XCR Airport pourrait alors fermer ou bien être cédé à une autre collectivité, comme la Région Grand Est par exemple, dans une sorte de vente à zéro avec retour à meilleure fortune ».

La piste du partenariat avec ADP, Aéroports De Paris, est-elle toujours possible ? La réponse du Président du Département de la Marne évoque



Jean-Marc Roze : « La Chine, une piste essentielle pour le développement de XCR Airport ».

un malentendu historique : « À l'origine, la création de Vatry a pu paraître comme une certaine concurrence à ADP, d'où un certain mécontentement parisien. La Direction d'ADP a changé. ADP, c'est l'Etat et l'Etat peut considérer, un jour ou l'autre, Vatry comme un aéroport stratégique, ouvert au fret sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui n'est pas le cas de Roissy. Sur ce sujet, nous allons rencontrer le plus tôt possible, le Ministre des Transports et le nouveau Président d'ADP. Vatry existe, le fret avion mondial est en pleine croissance et des aéroports français pourvus d'une piste de près de quatre kilomètres, nous ne sommes pas sûrs d'en construire avant bien longtemps ».

À propos du vote du Budget Primitif 2025 de XCR Airport, à la ligne « Produits des services », on passe de 5,8 M€ au BP 2024 à 6,6 M€ au BP 2025 soit une augmentation de 63%, et de 11 000 à 18 000 tonnes de fret, soit égale-

ment +63%. Sur quelles bases repose cette perspective d'augmentation de 63% de l'activité fret en un an ? « C'est, précise Jean-Marc Roze, une perspective de la Direction de l'Aéroport, émise par notre Directeur, spécialiste du fret international, lequel travaille sur ce dossier en permanence, divers contacts et réflexions approfondis à la clé ».

UN BUDGET 2025 QUI ACTE LA MENACE DE DÉPART DE RYANAIR

La ligne « Aviation commerciale » du BP de XCR Airport, qui passe de 874 000 € en 2024, à 270 000 € en 2025 (-70%), prend-elle en compte les récentes menaces de départ de Ryanair ? La présentation d'un Budget Primitif sincère explique ce jeu d'écriture précisé par le Président du Conseil Départemental : « N'ayant, au moment du vote du BP de l'aéroport, aucune nouvelle de Ryanair, nous avons acté la menace de départ de la compagnie, aux dernières nouvelles vers fin octobre, et bâti un BP sans Ryanair. La

compagnie étant toujours active, nous nous apprêtons à refinancer cette ligne « Aviation commerciale » lors d'une décision modificative du BP ».

Avant d'en arriver à cette mission Chine, ce constat : Vatry c'est 90% de fret chinois et 85% d'activité voyageur assurée par Ryanair, depuis 2010. Et ce rappel : la Chine et Vatry, une longue histoire qui remonte à 2012, du temps du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, avec l'arrivée à l'époque de Yangtze River Express Airlines, vols cargo directs depuis Chengdu (3 vols par semaine, entre 20 000 et 30 000 tonnes prévues à l'année), ou celle bien plus récente de la ligne cargo Haiku (2 vols par semaine). Et aujourd'hui du fret venant d'autres provinces et aussi de Pékin.

La Chine, un partenariat à renforcer et une piste essentielle pour l'avenir de XCR Airport ? « Que l'activité fret de l'aéroport comporte 90% d'origine chinoise n'est pas un hasard, le pays étant l'un des tout premiers opérateurs mondiaux en matière de fret aérien. Que nous persévérions à croire au développement de ce marché avec la Chine, tient aussi à la volonté de la DGAC, la Direction Générale de l'Aviation Civile, laquelle nous a largement accompagnés dans notre mission ».

LES LEÇONS DE LA MISSION MARATHON EN CHINE

Dix-sept rendez-vous en une petite semaine (du 29 mars au 4 avril dernier) à Pékin, Canton, Shenzhen et Hong Kong, des entretiens avec l'Ambassade de France et avec deux consulats français sur place, des séances de travail avec la DGAC de Chine, avec six compagnies de fret, quatre compagnies aériennes et trois directions d'aéroports... De XCR Airport, il fut longuement question dans une organisation millimétrée.

Les VRP de l'aéroport ont fait leur travail et le Président Roze retient ceci : « Une leçon en trois temps : l'avitaillement, les droits de trafic et le fret de retour ».

À propos de l'avitaillement, le patron de Yun Express, l'une des premières entreprises chinoises de logistique, remarque : « Je paie le kérosène un euro à Roissy et 1,3 euro à Vatry, globalement un coût supplémentaire de 30 000 euros par Boeing 777 ». Donc pour pouvoir s'approvisionner à moindre coût, c'est vers World Fuel Services, négociant mondial de carburants que l'aéroport marnais se dirige pour trouver une solution.

Deuxième leçon, la quantité des droits de trafic, ou autorisations commerciales, qui découlent d'un arrangement entre les DGAC dans le monde, en fonction des volontés gouvernementales de chaque pays. Sur ce sujet, la Chine dit à Vatry, « nous pourrions faire plus avec vous, mais, nous sommes limités ». Jean-Marc Roze fait alors remarquer les excellents rapports entre XCR Airport et la DGAC française. Donc, une ouverture ? Avec en toile de fond les frictions commerciales opportunes entre la Chine et les Etats-Unis.

La troisième leçon ? Une question de rentabilité : des avions chinois qui repartent à vide de Vatry. Un message aux exportateurs régionaux ? « Nous allons nous revoir avec les Chinois, conclut Jean-Marc Roze. Je crois que d'ici à la fin de l'année nous aurons des retours positifs. À nous, à présent, de résoudre les problèmes posés par nos interlocuteurs ». Pour récolter les moissons du ciel, le Département de la Marne n'a pas rechigné à mettre les mains dans le kérosène.

GÉRARD DELENCLOS

Vivre au même endroit est aussi important que vivre au même moment.

ici Champagne Ardenne

Le média qui vit comme nous, ici.



Une offre de France Télévisions et Radio France.

Conjoncture. Le Département communique auprès des Audois sur ses réalisations. Après une phase intensive d'investissements, le contexte invite à la prudence.

Le Conseil départemental de l'Aube publie son bilan à mi-mandat



Un bilan à mi-mandat va être distribué sous forme de magazine aux Audois par le Département.

« **T**ous nos engagements seront tenus pour 2028 », assure le président du Conseil départemental de l'Aube en présentant son bilan à mi-mandat. Si depuis 2021, 325 millions d'euros ont été investis sur le département, un tiers a permis la réalisation

de bâtiments et de nouvelles infrastructures comme la CIME. Philippe Pichert marque d'ailleurs un point de fierté avec la réalisation du complexe international multisport escalade qui a accueilli des équipes prestigieuses des Jeux Olympiques. Le site continue d'atti-

rer les compétiteurs internationaux tout comme le complexe gymnique, le centre sportif ou les autres équipements impulsés sous l'effet JO et dont les retombées se poursuivent. Citant la Cité du Vitrail et ses 180 000 visiteurs en deux ans, les écoles ESPT, l'EPF-école d'ingé-

nieurs, le Conseil départemental tourne une page sur les gros investissements pour la seconde partie du mandat qui prévoit tout de même la réhabilitation du collège savinien.

Si les trois-quarts des départements peinent à équilibrer leur budget, l'Aube fait encore figure d'exemple avec un faible endettement et une rigueur qui permettent de poursuivre le programme. Le département maintient ses engagements avec sa contribution de 28 millions d'euros pour l'électrification de la ligne SNCF, son soutien aux collectivités et aux associations. « *Nous resterons néanmoins prudents quant à l'avenir pour préserver la santé financière du Département* ».

l'exerçons à tous les âges de la vie ». Rappelant ainsi la contribution tant pour la création des Maisons des 1 000 jours, que le Plan Santé Aube. Quant au schéma départemental de l'autonomie voté lors du budget 2025, il va prendre corps en seconde partie de mandat pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Social et solidarité constituent ainsi le premier poste de dépenses en 2024 avec 248 millions d'euros alloués. Il est suivi par l'entretien des routes, les aménagements, les infrastructures, l'environnement et les réseaux pour 58 millions d'euros et par l'éducation qui a représenté 33 millions d'euros.

Après avoir publié les 10 priorités pour l'Aube en début de mandat, Philippe Pichery annonce la distribution dans toutes les boîtes aux lettres des audois d'un magazine de 52 pages pour communiquer sur les missions du Conseil départemental et sur ses réalisations. Un outil clair et didactique qui explique aux 311 076 Audois comment l'argent public est utilisé pour améliorer leur quotidien.

L'ACTION SOCIALE MAINTENUE

L'Aube compte 8 600 allocataires du RSA, 7 750 bénéficiaires de l'allocation personnalisée pour l'autonomie et 21 800 bénéficiaires d'aides de la Maison départementale des personnes handicapées. « *La mission d'action sociale est la compétence majeure de notre collectivité et son premier poste de dépenses. Nous*

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Développement

Aisne : 13 nouvelles communes rurales intégrées au programme Villages d'Avenir

Le département de l'Aisne renforce son engagement en faveur de la revitalisation de ses territoires ruraux. Treize nouvelles communes viennent de rejoindre le programme national « Villages d'Avenir », piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), portant à 43 le nombre total de communes engagées dans l'Aisne.

Annoncée officiellement par Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité, cette nouvelle vague intègre 400 communes supplémentaires à l'échelle nationale. Dans l'Aisne, ce sont Beauvevoir, Seboncourt, Wassigny, Oisy, Étreux, Tupigny, Montigny-en-Arrouaise, Marly-Gomont, Blérancourt, Saint-Christophe-à-Berry, Berny-Rivière, Bucy-le-Long et Viels-Maisons qui bénéficieront désormais de ce dispositif d'accompagnement.

Lancé en 2023, « Villages d'Avenir » cible les petites communes de moins de 3 500 habitants. L'objectif est clair : soutenir les élus dans leurs projets de transition écologique, de maintien des services publics, de rénovation de l'habitat ou encore d'attractivité locale. Pour cela, le programme offre un appui technique renforcé grâce à la présence d'un chef de projet ruralité, facilite l'accès aux aides publiques et accompagne les collectivités dans la structuration de leurs initiatives.

Dans l'Aisne, 60 projets ont déjà vu le jour dans le cadre du programme. Parmi eux, l'ouverture d'une épicerie de proximité à Boué, répondant à un besoin essentiel des habitants : se nourrir sans parcourir des kilomètres, tout en recréant du lien social.

La préfète de l'Aisne, Fanny Anor, a salué dans un communiqué ce renforcement du programme : « *C'est un signal fort de l'engagement de l'État aux côtés des élus locaux, pour répondre concrètement aux besoins des*

territoires ruraux. » Elle rappelle également que toutes les collectivités peuvent être accompagnées via le guichet unique de l'ANCT mis en place dans le département, pour les aider à cadrer leurs projets et accéder aux financements disponibles.

Aménagement

Château-Thierry : vers un nouveau visage pour l'esplanade Jean-Moulin d'ici 2040

À l'horizon 2040, la ville de Château-Thierry (Aisne) pourrait connaître une transformation majeure de son cœur urbain. L'esplanade regroupant la place Jean-Moulin et le parvis du Palais des Sports fait l'objet d'un projet ambitieux visant à en faire un pôle d'attractivité modernisé, mêlant stationnement, espaces verts et liaisons douces.

Parmi les éléments phares du projet figure la création d'un parking silo. Cet équipement permettrait d'augmenter la capacité de stationnement en centre-ville tout en libérant de l'espace au sol pour aménager des zones végétalisées. L'objectif est de rendre le secteur plus accueillant et agréable, tant pour les habitants que pour les visiteurs.

Autre axe fort du projet : l'aménagement d'une passerelle piétonne. Elle relierait directement le Palais des Sports — qui fera l'objet d'une rénovation — au futur parc Saint-Joseph, dédié aux loisirs. Cette liaison douce faciliterait les déplacements vers les établissements scolaires situés sur l'île, mais aussi vers des équipements structurants comme l'espace U1. Elle participerait ainsi à une meilleure connexion entre les différents pôles d'activité de la ville.

Ce projet pourrait par ailleurs s'articuler avec la restructuration du quartier de la Vignotte, en devenir un maillon stratégique.

Longtemps évoquée sans concrétisation, l'idée d'une

passerelle devrait enfin être étudiée de manière concrète. Une étude de faisabilité est prévue pour 2025. Celle-ci permettra de vérifier la viabilité technique et financière du projet, et, le cas échéant, d'en poser les premières bases.

Budget

Guise : une situation financière saine et un budget 2025 en nette hausse

La commune de Guise a terminé l'exercice 2024 avec des indicateurs financiers positifs. Près d'un million d'euros d'excédent en fonctionnement et plus de 175 000 euros en investissement témoignent de la bonne gestion municipale. Conséquence directe : les taux d'imposition communaux restent inchangés, comme depuis le début du mandat. Malgré une revalorisation nationale des bases fiscales à hauteur de 1,7 %, décidée par l'État, la municipalité n'a pas modifié ses taux. Pour 2025, le budget primitif connaît une nette progression. En fonctionnement, il passe de 9,7 à 10,7 millions d'euros. Côté investissement, l'enveloppe grimpe de 2,6 à plus de 3,6 millions d'euros. Un des projets phares de l'année est la cidrothèque, un dossier de longue haleine régulièrement évoqué lors des conseils municipaux, mais qui pourrait enfin aboutir.

Une enveloppe de 835 000 euros a été inscrite pour la réalisation des travaux. Le montant définitif pourrait être revu à la baisse si des subventions viennent compléter le financement. Le permis de construire a d'ores et déjà été validé et un appel d'offres a été lancé, ciblant des entreprises agréées Monuments Historiques, conformément aux exigences du site concerné.

GUILLAUME BOTTON

Fiscal. La date limite de la déclaration annuelle de résultat est fixée au vendredi 5 mai 2025 mais un délai supplémentaire de 15 jours, est accordé lorsque la déclaration est effectuée par télétransmission (mode EDI ou EFI).

Déclarations fiscales annuelles des entreprises

La date limite de la déclaration annuelle de résultat est fixée au vendredi 5 mai 2025 mais un délai supplémentaire de 15 jours, jusqu'au mardi 20 mai 2025, est accordé lorsque la déclaration est effectuée par télétransmission (mode EDI ou EFI).

- La déclaration de résultat concerne les entreprises suivantes :
 - Sociétés ayant clos l'exercice le 31 décembre 2024 (déclaration n° 2065).
 - Entreprises individuelles au régime réel, sociétés de personnes, sociétés civiles de moyen (déclaration n° 2031).
 - Professions non commerciales à la déclaration contrôlée (déclaration n° 2035)
- D'autres déclarations doivent être effectuées le 20 mai :
 - Déclaration DAS 2 des honoraires, commissions, courtages, droit d'auteurs, etc., versés en 2024 d'un montant supérieur à 2 400 euros par an et par bénéficiaire (télétransmission obligatoire en mode EDI ou EFI).
 - Déclaration pour la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), formulaire n° 1330-CVAE.
 - Déclaration DECLOYER des loyers



commerciaux et professionnels.

- Pour les entreprises au régime simplifié de TVA, les déclarations suivantes doivent être effectuées le 5 mai :
 - Déclaration annuelle de régularisation de la TVA (CA 12) pour les entreprises dont l'exercice coïncide avec

l'année civile.

- Déclaration de la cotisation foncière des entreprises (CFE), formulaire n° 1447-M.
- Déclaration pour la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), formulaire n° 2020-TGAP annexée à la déclaration CA 12.

Juridique. La renonciation peut être formalisée dans un document ou être tacite et résulter d'un comportement qui est, sans équivoque, incompatible avec le maintien du droit d'être reconnu associé.

Qualité d'associé du conjoint commun en biens

Dans un couple marié sous le régime légal de la communauté, un conjoint ne peut pas employer des biens du patrimoine commun pour acquérir des parts sociales ou faire un apport à une société, sans en avertir l'autre conjoint.

Ce dernier bénéficie en effet du droit de revendiquer la qualité d'associé pour la moitié des parts acquises (Code civil, article 1832-2).

- Dans cette affaire, une

société est constituée par l'épouse avec l'apport de biens de la communauté.

Son conjoint notifie sa revendication d'être associé pour la moitié des parts sociales.

Son épouse refusant de lui communiquer les comptes de la société, il saisit la justice pour faire constater sa qualité d'associé.

L'épouse conteste sa demande. Elle fait valoir que son conjoint aurait renoncé

à sa qualité d'associé sur la base d'un accord familial selon lequel chaque époux constituait sa propre société de manière concomitante et indépendante, sans que l'autre en soit associé.

- La Cour de cassation rappelle qu'un époux peut renoncer à la qualité d'associé. La renonciation peut être formalisée dans un document ou être tacite et résulter d'un comportement qui est, sans équivoque,

incompatible avec le maintien du droit d'être reconnu associé.

Mais, en l'espèce, l'accord familial est insuffisant pour démontrer une renonciation sans équivoque à la qualité d'associé de la société du conjoint. L'époux n'avait pas renoncé à son droit et avait donc bien la qualité d'associé.

Cass. com. 12 mars 2025
n° 23-22.372

En bref



Agenda

Mai 2025

Jeudi 15

- Employeurs de moins de 50 salariés : déclaration sociale nominative (DSN) et paiement des cotisations sur les salaires d'avril versés en avril ou mai.
- Avec la DSN de mai, paiement du solde de la taxe d'apprentissage de 2024.
- Pour les employeurs d'au moins 20 salariés, la DSN de mai doit être accompagnée de la déclaration et du paiement de la contribution au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.
- Sociétés dont l'exercice coïncide avec l'année civile : paiement du solde de l'impôt sur les sociétés

Mardi 20

- Date limite de dépôt des déclarations de résultat des entreprises.

Jeudi 22

- Déclaration des revenus de 2024 (départements 01 à 49).

Samedi 25

- Employeurs de plus de 9 salariés ou au paiement mensuel : cotisations Agirc/Arrco sur les salaires d'avril.

Mercredi 28

- Déclaration des revenus de 2024 (départements 20 à 54).

Jeudi 29

- Ascension : jour férié.

Vendredi 31

- Date limite de première adhésion à un centre de gestion agréé (CGA ou AGA pour les professions libérales) ou de signature d'une lettre de mission avec un expert comptable (en cas d'exercice calqué sur l'année civile).



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr

Opinions

COMMUNIQUÉ DE VOX DEMETER

#8mai 2025 De l'ombre à la lumière, une ode aux Paysannes et à toutes ces Femmes courage dont nous sommes héritières

Il y a quatre-vingts ans sonnait la fin de la seconde guerre mondiale. Le monde se relevait péniblement du chaos. Les hommes commençaient à rentrer du front, les familles portaient encore les stigmates de la guerre, même si la vie reprenait son cours, malgré tout. Si le retour des hommes a marqué la fin des combats, celui-ci ne doit pas occulter le rôle fondamental qu'ont joué les femmes pendant leur absence. Au cœur de l'effort de maintien de la nation, les paysannes ont constitué un pilier essentiel, assurant la production et la survie des communautés dans chaque pays. Elles se sont occupées des terres, ont pris soin des animaux, semé et récolté de quoi nourrir les villages et les villes, surtout. Elles ont pris soin des autres, sans relâche, avec une ardeur et un courage, incroyables.

Ces femmes de la terre ont assuré la survie de leurs familles, mais aussi de tout un peuple. Ces combattantes de l'ombre sont allées chercher en elles des ressources infinies de travail, d'abnégation et de solidarité qui ont permis de survivre, puis de revivre ensuite. Elles ont affronté le manque, la peur, l'épuisement. Elles ont vu passer des

soldats, caché des résistants, et souvent, pris des risques en silence. Leur combat à elles, c'était de faire pousser la vie au milieu du chaos, de continuer à nourrir ceux qui restaient et ceux qui se battaient. Soutiens de leurs familles, gardiennes des fermes et de la terre, elles ont incarné la stabilité dans le désordre et su faire le trait d'union entre le

chaos et le renouveau.

À l'aube de ce 8 mai 2025 commémoratif, nous avons eu envie de leur rendre hommage, à toutes ces indivisibles. Nous ? Des femmes du monde agricole, françaises, italiennes, polonaises... Nous avons eu envie de leur dire MERCI à toutes ces femmes qui ont maintenu debout des campagnes entières, qui ont nourri leur pays en guerre... Nous avons eu envie de rappeler leur présence et le courage qui les a animées.

Ce devoir de mémoire ne doit pourtant pas s'arrêter à la seule mise en exergue. Il doit également interroger notre propre résilience. Sommes-nous aujourd'hui capables d'une telle détermination face à l'adversité ? Quel héritage nous ont-elles laissé ? Nous en sommes convaincues, celui du sens du collectif et du courage ordinaire... Pour que leur mémoire reste vivante et que ces femmes, ces paysannes, continuent d'inspirer les générations futures, nous sommes heureuses de les faire renaître dans cette tribune, afin de démontrer qu'aimer, nourrir et s'entraider sont des actes essentiels.

A propos de Vox Demeter

L'association VoxDemeter est une structure engagée dans la reconnaissance et l'empowerment des femmes en agriculture. Fondée par Anne Dumonnet Leca, elle agit pour une mixité accrue et une meilleure prise en compte des enjeux spécifiques aux femmes dans le secteur agricole. Ses missions s'articulent autour de trois axes : inspirer, sensibiliser et encourager et créer du lien - <https://voxdemeter.com/>

« Si le retour des hommes a marqué la fin des combats, celui-ci ne doit pas occulter le rôle fondamental qu'ont joué les femmes pendant leur absence. »



Drôle de choix

Parce que l'enfer est pavé de bonnes intentions, le législateur ne peut pas toujours être pointé du doigt lorsqu'il tente d'améliorer la vie de ses concitoyens.

Toutefois, il faut admettre que dans une certaine forme d'aveuglement législatif ou d'ignorance du "terrain", l'hémicycle voit trop souvent apparaître des textes complètement déconnectés de la réalité et des priorités des Français.

On passera rapidement sur le retour au premier plan de la question du scrutin proportionnel, consultation complètement anachronique qui figure, au classement des préoccupations des Français, loin, très loin, très très loin même, derrière la santé, l'éducation, la sécurité et le pouvoir d'achat, entre autres. C'est donc la question des listes paritaires dans les communes de moins de 1000 habitants que les parlementaires ont choisi de traiter et de valider la semaine dernière (de justesse, tant la question divise les parlementaires). À un an des élections, la réforme semblait donc absolument nécessaire aux yeux de la ministre chargée de la ruralité, à croire que la bonne tenue des prochaines municipales dans les petites communes devait absolument en passer par cette proposition de loi.

Si la question de la progression de la parité n'est absolument pas remise en cause dans ces lignes, celle de la capacité des petites communes à adapter leur fonctionnement en si peu de temps relève de la méthode Coué, tant les élus ruraux se trouvent déjà dans la difficulté au moment d'établir des listes complètes libres. Il faut vraiment méconnaître la société de 2025, mais aussi la complexité de nos territoires et leur composition pour laisser transparaître, en filigrane, que ce sont les hommes qui empêcheraient les femmes de se présenter sur les listes et de figurer au sein des conseils municipaux des petites communes.

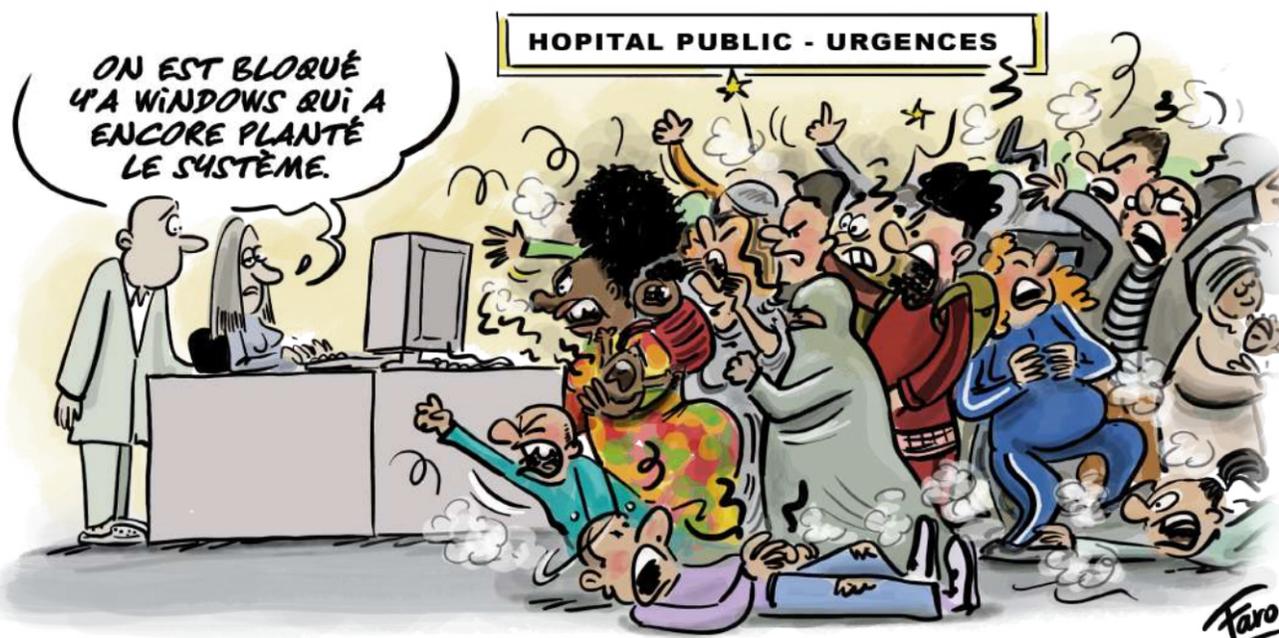
BENJAMIN BUSSION

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

BILL GATES VA DONNER L'ESSENTIEL DE SA FORTUNE À SA FONDATION QUI LUTTE POUR AMÉLIORER LES SOINS DE SANTÉ DANS LE MONDE



**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org



DES FESTIVAL D'ENTREPRENEURS

Une opportunité, des milliers de connexions

Un évènement



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

14 & 15 mai 2025
REIMS - 12 rue André Huet

DÉCOUVREZ LA PROGRAMMATION
DU FDE ET RÉSERVEZ VOTRE PASS !

sur www.festivaldesentrepreneurs-cci.fr



AVEC :

LOUIS BODIN

Présentateur ingénieur-météorologiste



ILAN BENHAIM

Co-fondateur de veepee.fr



OLIVIER LAJOUS

Ancien Amiral, DRH de la Marine Nationale

ALICE LHABOUZ

Fondatrice de Trecento Asset Management
& Jury de "Qui veut être mon associé ?"





INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

SAFER

SAFER Grand Est

Appel de candidatures

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 26/05/2025 (date de réception en nos locaux) auprès du Service départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY -LES-REIMS - Tél : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse nmagin@safergrandest.fr.

Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la SAFER Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

AMBONNAY : 10 a 18 ca AH-0347.
BOUZY : 2 ha 95 a 64 ca AE-0121 AK-0006 AK-0008 AK-0190 AK-0218 AL-0117 AL-0118 AL-0119 AL-0120 AL-0121 AL-0210 AR-0243 AR-0244 AR-0249.
M2505266

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT
PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE,
DE PLUS VOUS FEREZ
UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT...**

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Ventes aux enchères

Maître Christophe VAUCOIS

Avocat au Barreau des Ardennes,
15 boulevard Gambetta à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le jeudi 26 juin 2025 à 10 heures 30

Au plus offrant et dernier enchérisseur
A l'Audience, au site du Tribunal Judiciaire, 12 rue Madame de Sévigné
à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES (ancien Tribunal d'Instance)

Commune de CHARLEVILLE MEZIERES (ARDENNES)

A la requête de la S.A. CREDIT LOGEMENT, au capital de 1.253.974.758 € 25, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302.493.275, dont le siège social est 50 boulevard de Sébastopol à 75003 PARIS, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration domicilié en cette qualité audit siège.

Ledit organisme agissant comme créancier, pour lequel domicile est élu au cabinet de Maître Christophe VAUCOIS, Avocat au Barreau des Ardennes, près le Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES et la Cour d'Appel de REIMS, ayant cabinet 15 boulevard Gambetta à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Il sera procédé le jeudi 26 juin 2025 à 10 heures 30 au Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, 12 rue Madame de Sévigné, en ladite ville à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens et droits immobiliers dont la désignation suit : COMMUNE DE CHARLEVILLE MEZIERES (ARDENNES).

Dans un immeuble en copropriété situé à l'angle de du 32 rue Victoire Cousin et du 20 bis, rue d'Aubilly :

- Lot N° 75 :

Appartement de type IIIb, porte sud-est, situé au 1er étage, Escalier A, comprenant : Hall d'entrée avec placard, cuisine, séjour, dégagement, une chambre avec placard, une autre chambre, salle de bains, W.C, d'une superficie de 70,50 m².

Et les 468/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

- Lot N° 71 :

Un garage fermé au sous-sol.
Et les 35/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Selon Règlement de Copropriété et Etat Descriptif de Division dressé par acte de Maître Robert MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes) du 30 décembre 1985 publié à la Conservation des Hypothèques de CHARLEVILLE MEZIERES 1 le 15 janvier 1986 Volume 5714 N° 17.

Et selon modificatif à l'Etat Descriptif de Division dressé par acte de Maître Robert MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes) du 20 janvier 1987 à la Conservation des Hypothèques de CHARLEVILLE MEZIERES 1 le 22 janvier 1987 Volume 5882 N° 18.

Figurant au cadastre de ladite commune Section XA N° 175 pour une contenance totale de 10 ares 92 centiares.

Ainsi que lesdits biens et droits immobiliers existent, s'étendent, se poursuivent et comportent avec toutes leurs aisances et dépendances, droits de propriété, servitudes ou autres pouvant y être attachés, sans aucune exception ni réserves.

Etant précisé que les lieux dont s'agit sont actuellement occupés par le propriétaire actuel.

Ces biens et droits immobiliers, quant à leur origine de propriété et quant à leur descriptif, étant précisés selon procès-verbal de description dressé par la S.E.L.A.R.L. CDJ VERRIER, Commissaire de Justice à CHARLEVILLE MEZIERES, annexé au cahier des conditions de vente dressé par Maître Christophe VAUCOIS, Avocat au Barreau des Ardennes, régulièrement déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, lequel comporte les conditions de vente sur saisie-immobilière.

SUR LA MISE A PRIX DE : 31.000 EUROS (TRENTE ET UN MILLE EUROS)

Visite des lieux sur place le jeudi 5 juin 2025 à 8 heures 30.

(Prendre attache par téléphone avant auprès de Maître VERRIER au 03.24.56.48.32.)

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat au Barreau des Ardennes, dont le ministère est obligatoire, auquel il y a lieu de s'adresser.

Il est en outre déclaré que tous ceux au profit ou du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèque légale sur l'immeuble saisi devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Pour tous renseignements, notamment pour consulter le cahier des conditions de vente sur saisie-immobilière, s'adresser à :

- Maître Christophe VAUCOIS, Avocat au Barreau des Ardennes, à son cabinet 15 boulevard Gambetta à 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Téléphone : 06.08.03.87.48. Courriel : vaucois.avocat@outlook.fr ;
- Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, à l'ancien Tribunal d'Instance, en ladite ville, 12 rue Madame de Sévigné. Téléphone : 03.24.56.34.13.

Fait et rédigé par l'Avocat poursuivant soussigné.

Maître Christophe VAUCOIS.
M2505118

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?

03.26.40.21.31

ANNONCES LÉGALES

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Ventes aux enchères

SCP RCL ET ASSOCIES
SCP D'AVOCATS INTER BARREAUX
2 rue Duvivier - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de la BANQUE CIC EST, société anonyme au capital de 225.000.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le n° 754 800 712, dont le siège social est 31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 STRASBOURG, agissant poursuites et diligences du Président de son Conseil d'Administration, domicilié de droit audit siège,

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

COMMUNE DE MONTHERME (ARDENNES), 35 rue Paul Doumer

Une maison à usage d'habitation et le terrain sur lequel elle est érigée et en dépendant comprenant :
- au rez-de-chaussée : une cuisine, un séjour-salon, une salle de bains, une véranda ;
- à l'étage : deux chambres, une pièce.
Grenier aménageable. Trois caves.
Dépendances. Remises. Terrain.
Droit de passage pour accéder à la route de Deville.
Ledit immeuble cadastré section AO N° 131, lieudit «Rue Paul Doumer» d'une contenance de 5 ares 63 centiares.
A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (ARDENNES), au Palais de Justice de ladite ville, Site Sévigné, 12 rue Madame de Sévigné.

Le jeudi 26 juin 2025 à 10 heures 30

**SUR LA MISE A PRIX DE 35.000 EUROS
(TRENTE CINQ MILLE EUROS)**

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau des ARDENNES, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES le 29 juin 2022 où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
- la SCP RCL ET ASSOCIES, avocat susnommé. Tél. : 03.24.37.01.12 ;
- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (saisie immobilière).
Tél. : 03.24.56.34.13.
Visite effectuée par la SCP ROUSSEL PICHON, commissaires de Justice à CHARLEVILLE MEZIERES.
Tél. : 03.24.57.48.60.

M2505029

Procédures adaptées

Commune de RENWEZ

**Travaux de réhabilitation
de l'Hôtel des Voyageurs
(08150 RENWEZ)**

Avis d'appel public à la concurrence

Section 1 : Identification de l'acheteur :
Commune de RENWEZ, Place de la Mairie - 08115 RENWEZ.
SIRET : 210 803 250 00013.
Groupement d'acheteur : Non.
Section 2 : Communication :
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers les documents de l'acheteur.
Profil acheteur : <https://www.xmarches.fr>.
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Nom du Contact : Madame Le Maire.
Adresse mail de contact : info@renwez.com.
N° de téléphone du contact : 03.24.54.93.19.
Section 3 : Procédure :
Procédure adaptée ouverte.
Technique d'achat :
Sans objet.
Date et heure limites de réception des plis :
Le 02/06/2025 à 12h00.
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Réduction du nombre de candidats : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.
Section 4 : Identification du marché :
Intitulé du marché :
Travaux de réhabilitation de l'Hôtel des Voyageurs (08150 RENWEZ).
Code CPV Principal :
45223220.
Type de marché : Travaux.
Description succincte du marché :
Travaux d'aménagement de l'Hôtel des Voyageurs afin d'accueillir un gérant pour effectuer les fonctions commerciales de Bar et Restaurant.
Lieu principal d'exécution du marché : Commune de RENWEZ.
La consultation comporte des tranches : Non.
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.
Section 5 : Lots :
Marché alloti : Oui.
Lot 1 : Démolition ;
Lot 2 : Gros oeuvre - Carrelage ;
Lot 3 : Charpente - Couverture - Etanchéité ;
Lot 4 : Menuiseries extérieures - Serrurerie ;
Lot 5 : Aménagements intérieurs ;
Lot 6 : Plomberie - CVC ;
Lot 7 : Electricité ;
Lot 8 : Peintures - Sols souples ;
Lot 9 : Equipements de cuisine ;
Lot 10 : Elévateur.
Section 6 : Informations complémentaires :
Visite obligatoire : Oui.
Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 05/05/2025.
Interdiction des variantes : Oui.
Maîtrise d'œuvre : IDONEIS - SARL d'architecture et d'ingénierie.
Société représentée par ses co-gérants : Jean-Benoît OLSEM et Xavier OLSEM.
6/8 rue Saint Just - 51100 REIMS. Tél. : 03.26.05.83.90.
contact@idoneis.fr.
M2505203

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :



47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES

Tél. : 03.25.71.17.17

Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non

2. COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0064.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Contact : Karine SANCAN, service des marchés - Tél. : 03.25.71.17.17.

E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3. PROCEDURE :

TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

CONDITIONS DE PARTICIPATION (JUSTIFICATIONS ET PIÈCES À PRODUIRE PAR LES CANDIDATS) :

Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ;

Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;

Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années ;

Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.

(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)

TECHNIQUE D'ACHAT : Sans objet.

DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS : Mercredi 11 juin 2025 à 18h00.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

CRITÈRES UTILISÉS LORS DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

- Critères de sélection des candidatures :

1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

- Critères de jugement des offres :

1. Prix en €/HT (60 %) ;

2. Valeur de la note méthodologique (30 %) ;

3. Valeur de la note environnementale (10 %).

4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :

INTITULÉ DU MARCHÉ : Maîtrise d'œuvre des travaux d'amélioration et d'économie d'énergie de 59 logements individuels Place du Vendangeoir, Place du Pressoir et rue de la Treille à BAR SUR SEINE (10110).

COMPÉTENCES ATTENDUES ET MISSION CONFIEE : Se reporter impérativement au règlement de la consultation pour plus de précisions.

Part travaux affectée à l'enveloppe financière : 1.600.000,00 € HT.

Code CPV principal : 71300000-1 : Services d'ingénierie.

TYPE DE MARCHÉ : Services.

Lieu principal d'exécution du marché :

La consultation ne comporte pas de tranches.

5. LOTS : Le marché n'est pas alloti.

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

VISITE OBLIGATOIRE : Visite possible non obligatoire.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON

Le présent avis implique un marché public.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

MODALITÉS PRINCIPALES DE FINANCEMENT : Fonds propres.

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Païement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du Code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10 % mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Sans objet.

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 07/05/2025.

M2505321

PETITES AFFICHES
Matot Braine
L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUKECO
CHAMPAGNE-ARDENNE

vous offre des services permanents

→ La publication de vos
ventes aux enchères*

*Annonce légale, annonce sommaire,
affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos
annonces légales
partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Adjudications



SCP FWF ASSOCIES

Avocat
2 place Royale - BP 2082 - 51073 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.36.12.35 - Fax : 03.26.36.14.86

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Commune de REVIN (Ardennes)

Un ensemble immobilier à usage d'habitation et professionnel, sis 44 et 31 Rue de Verdun, comprenant :

Une maison divisée en plusieurs pièces :

- Au rez-de-chaussée : grand hall d'exposition, bureau, cabinet de toilette, pièce ;

- A l'étage : plusieurs chambres, une salle de bains, une cuisine avec salon ;

- Grenier et caves.

Le second :

- Un hall d'accueil, deux chambres et deux salons famille, une salle technique, un hall d'entrée, un cabinet de toilette et une salle de douche avec WC.

Avec une cour devant et un terrain et un jardin derrière.

Cadastré section AS n°101 pour 01 a 16 ca et section AS n°189 pour 11 a 86 ca, soit une contenance totale de 13 a 02 ca.

Le bien est inoccupé.

Le jeudi 26 juin 2025 à 10 heures 30

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, séant 12 rue Madame de Sévigné de ladite ville.

MISE A PRIX : 100.000 € EUROS
(CENT MILLE EUROS)

VISITE : Le mardi 10 juin 2025 à 14h15 heures

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau des Ardennes, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Une consignation de 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3.000 € sera exigée.

Pour tous renseignements s'adresser :

- Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES où est déposé le cahier des conditions de vente et où il peut être consulté ;

- Au cabinet de Maître Emmanuelle SOLVEL ;

- Au Cabinet de la SCP FWF Associés.

Signé : Emmanuelle SOLVEL.
M2504225



SCP FWF ASSOCIES

Avocat
2 place Royale - BP 2082 - 51073 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.36.12.35 - Fax : 03.26.36.14.86

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Commune de CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes)

Un ensemble immobilier à usage commercial ou professionnel, sis 158 avenue Charles de Gaulle, comprenant :

- Au sous-sol : deux caves, chaufferie ;

- Au rez-de-chaussée : un grand hall d'accueil, deux pièces, sanitaires (lavabo-wc), d'une surface d'environ 110 m² ;

- Terrain sur le côté à usage de parking et jardin derrière.

Cadastré section AV n°839 d'une contenance de 4 ares.

Le bien est inoccupé.

Le jeudi 26 juin 2025 à 10 heures 30

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, séant 12 rue Madame de Sévigné de ladite ville.

MISE A PRIX : 10.000 € EUROS
(DIX MILLE EUROS)

VISITE : Le mardi 10 juin 2025 à 10 heures

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau des Ardennes, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication. Une consignation de 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3.000 € sera exigée.

Pour tous renseignements s'adresser :

- Au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES où est déposé le cahier des conditions de vente et où il peut être consulté ;

- Au cabinet de Maître Emmanuelle SOLVEL ;

- Au Cabinet de la SCP FWF Associés.

Signé : Emmanuelle SOLVEL.
M2504225

Appels d'offres ouvert



ESPACE HABITAT

Avis de consultation

1. MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT S.A. H.L.M., 7 avenue Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cedex.
2. Procédure de passation : Appel d'offres ouvert.
3. Objet du marché : ACCORD-CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRE. Marché de Fourniture et acheminement d'énergie électrique.
4. Durée du marché : 4 ans.
5. Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS. Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
6. Date limite de réception des offres : Les candidats devront déposer leur offre sur le site www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS avant le vendredi 06 juin 2025 à 11h30.
7. Le Règlement de Consultation, joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des offres et des justifications à produire obligatoirement.
8. Délai de validité des offres : voir Règlement de Consultation.
9. Renseignements complémentaires : Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT : www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
10. Date d'envoi de l'Avis de Publication : le lundi 05 mai 2025. M2505175



SA HLM MON LOGIS - Groupe Action Logement

Contrat mixte mono attributaire relatif à l'entretien des réseaux d'évacuation EV/ EU, des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives 2025 - 2028

Avis d'appel public à la concurrence
Marché de prestations de service

AOO, suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 € inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur General de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
2. MODE DE PASSATION : Marche de prestations de services passe selon une procédure d'appel d'offres ouvert suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.
3. OBJET DU MARCHÉ :
La présente consultation concerne les travaux suivants :
Le marché a pour objet la maintenance préventive et corrective des réseaux d'évacuation, ainsi que des installations d'assainissement autonomes et des fosses de relevage collectives du patrimoine de MON LOGIS GROUPE ACTION LOGEMENT.
Les travaux se situent à l'adresse suivante : PATRIMOINE MON LOGIS.
Le marché contient trois lots :
- Lot 1 : Secteurs Troyes Champagne Metropole ;
- Lot 2 : Secteur Extérieur 1 : Aube/Haute Marne ;
- Lot 3 : Secteur Extérieur 2 : Seine et Marne/Yonne.
Les variantes ne sont pas autorisées. Pas de variantes obligatoires.
Les prestations donneront lieu au marché suivant :
- Une partie sous la forme d'un marché ordinaire (qui correspond aux prestations récurrentes décrites dans les DPGF et le CCTP et ses annexes et qui font l'objet de prix forfaitaires) ;
- Une partie sous la forme d'un accord cadre a bons de commande mono-attributaire pour les prestations dites ponctuelles/curatives.
Le présent contrat comporte une partie accord-cadre a bon de commande, sans minimum et avec un maximum de 1.000.000 € HT pour toute la période d'exécution du marché.
(Dispositions des articles L.2125-1, R.2162-2, R2162-4 et suivants et R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique du 1^{er} avril 2019).
Les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour un seul lot ou pour plusieurs lots.
4. DELAI D'EXECUTION : Le présent marché est établi a compter de la notification du contrat et jusqu'au 31 décembre 2025.
En aucun cas le marché ne pourra excéder 4 ans.
Il sera reconduit tacitement pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2028.
En cas de non-reconduction du marché, l'entreprise en sera avertie par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois avant la date d'échéance annuelle du marché.
Les délais de réalisation des prestations (ou de livraison des fournitures) sont ceux prévus par le CCP.
5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr.
6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera par voie dématérialisée obligatoirement sur la plateforme www.marches-securises.fr.
7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : VENDREDI 06 JUIN 2025 à 12H00.
8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : se reporter au règlement de la consultation.
9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.
10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs auprès du Service Marchés de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE, Nassima BENNACER, 03.25.70.95.49 - nbennacer@mon-logis.fr ;
- Renseignements techniques auprès du Service Contrats, Anais SAROS, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE, 03.25.70.95.32 - asaros@mon-logis.fr.
12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 05/05/2025.

M2505190

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

Le Directeur General,
Serge LAURENT.

**VOUS POUVEZ VOUS ABONNER
EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS
À CET EFFET DANS CE JOURNAL**

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CONSTITUTION DE SOCIETE



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

CJMB 51

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 02/05/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CJMB 51
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

Siège social : 4 Bis Ruelle Prilleux, 51320 SOMPUIS
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Co-gérance : M. LAUDE Jean-Baptiste 9 Rue des Alsures 51320 FAUX VESIGNEUL et M^{me} LAUDE Caroline 9 Rue des Alsures 51320 FAUX VESIGNEUL

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.
La Gérance

M2501930

«SCEV Jérôme B»

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 2 février 2025, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile d'exploitation viticole.
DENOMINATION SOCIALE : SCEV Jérôme B.

DUREE : 99 ans.
SIEGE SOCIAL : 3 place du 10^e Bataillon de Chasseurs à pied - 51700 VINCELLES.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 €.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article 2 de la loi n° 88-1202 du 30 décembre 1988 et en particulier l'exploitation de vigne, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation.

Plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son existence ou son développement.

GÉRANCE : Monsieur Jérôme BLIN, demeurant 23 rue de l'Europe - 02850 TRÉLOU SUR MARNE.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts.

AGREMENT : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés.

IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2504528

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

MERAT ADTRANS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 25/04/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MERAT ADTRANS

Objet social : Le Transport public routier de marchandises de plus de 3,5 tonnes, loueur de véhicules automobiles de transports publics de marchandises pour le compte d'autrui. L'acquisition, l'exploitation, la prise à bail ou en gérance, l'échange, l'aménagement et l'installation de tous locaux ou fonds de commerce nécessaires à l'objet ci-dessus, l'acquisition de tous brevets, licences et de toutes marques destinées à l'exploitation ou à la réalisation de cet objet.

Siège social : 77 Grande rue, 51120 LES ESSARTS LES SEZANNE
Capital : 159 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Président : M. MERAT Alexandre 7 avenue du Général Leclerc 10100 ROMILLY SUR SEINE

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

POUR AVIS

M2504947



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

PAULINE PLACE FLEURS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social :
506 Faubourg Saint Timothée
51230 FERRE CHAMPENOISE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 2 mai 2025 à FERRE -CHAMPENOISE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION SOCIALE : PAULINE PLACE FLEURS.

SIÈGE SOCIAL : 506 Faubourg Saint Timothée - 51230 FERRE CHAMPENOISE.

OBJET SOCIAL : propriété, acquisition et gestion de valeurs mobilières et immobilière et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français, ou étrangers, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale, et plus généralement toutes opérations, de quelques natures qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

GÉRANCE : Pauline PLACE demeurant 506 Faubourg Saint Timothée - 51230 FERRE-CHAMPENOISE.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2505082

«COLIN MTP»

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 28 avril 2025, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société par actions simplifiée unipersonnelle

DENOMINATION SOCIALE : COLIN MTP

DUREE : 99 ans
SIEGE SOCIAL : 48 avenue Louis Lenoir - VERTUS - 51130 BLANCS-COTEAUX

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros
OBJET : La société a pour objet la prise de participation, directe ou indirecte, dans toutes sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, par tous moyens, notamment par voie d'acquisition, de souscription, d'apport ou autrement ; la gestion de ces participations, ainsi que le cas échéant, l'animation, le contrôle et la coordination de ces filiales et participations.

Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou tout objet similaire ou connexe.

PRESIDENT : Monsieur Edgar COLIN

Demeurant 48 avenue Louis Lenoir - VERTUS - 51130 BLANCS-COTEAUX.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

IMMATRICULATION : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.

Pour avis : Le président.

M2504957



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

GMLS INVESTISSEMENT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 02/05/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GMLS INVESTISSEMENT

Objet social : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit. L'acquisition et la gestion desdites participations. L'acquisition par voie d'achat, d'échange, apport ou autrement d'actions, de parts sociales ou autres titres de sociétés, quelles qu'en soient leur forme juridique, ainsi que la vente desdits titres. Toutes avances, cautions, ouvertures de crédits et tous prêts avec ou sans garantie à ses filiales. Toutes prestations de nature administrative, financière, au profit de toutes entités. L'exploitation directe ou indirecte de toutes activités commerciales et prestations de services.

Siège social : 151 Rue du Grand Der, 51300 FRIGNICOURT
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Président : M. DEMAREZ Gilles 151 Rue du Grand Der 51300 FRIGNICOURT

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

Le Président

M2505079

SCI MAZARINADES

Rectificatif de l'annonce n° M2504862 parue le 25 avril 2025 dans le journal MATOT BRAINE

Il fallait lire SCI MAZARINADES au lieu de SCI MAZARINARDES.

M2505115

CABINET EXPERTISE COMPTABLE AUDIT ET CONSEIL PÂTÉ

NEW GALLIA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 30/04/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : NEW GALLIA
Objet social : -Café, bar, PMU, Française de jeux, Loto, Loterie, Petite Restauration, - Tableterie, e-liquide

Siège social : 135 Avenue Jean Jaurès, 51100 REIMS
Capital : 9 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M^{me} XU Shanxia 2 rue des Cités 93300 AUBERVILLIERS

La gérance

M2505074



CAPELLE

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital : 100.000 euros
Siège social : 6 bis rue de l'Ecufine, 51420 CERNAY LES REIMS

Avis de constitution

Par acte sous signature privée en date du mercredi 30 avril 2025, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CAPELLE
Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Siège : 6 bis rue de l'Ecufine, 51420 CERNAY LES REIMS
Capital : 100.000 €

Objet : La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- La conception, l'édition, le développement, l'animation, la gestion et l'exploitation de sites internet et mobiles, d'une plateforme en ligne de mise en relation de particuliers et particuliers, ou particuliers et professionnels, pour tout service à la personne et dans tous domaines d'activités, permettant notamment la diffusion de petites annonces ;

- L'activité de collecte, de traitement, de transfert et d'exploitation de données ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets, et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement ou le rendre plus rémunérateur ;

Le tout, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés, de souscriptions, de commandite, de fusion, d'avances, d'achat ou de vente de titres et droits sociaux.

Durée : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Présidente : La société « ELSA »
Immatriculation : RCS REIMS.

Pour avis La Présidente

M2505091

2C ELEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 rue Saint Remi
51390 BOUILLY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BOUILLY du 28 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : 2C ELEC
Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Siège social : 12 rue Saint Remi - 51390 BOUILLY,

Objet social :
- tous travaux d'électricité générale, d'entretien et de réparation et de vente de matériel s'y afférant, domotique, alarme, chauffage électrique, plancher chauffant, VMC, pour les particuliers et les professionnels et plus généralement la réalisation, l'installation, le dépannage et la pose de systèmes électriques, téléphonique et de tout réseau de communication.

- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ;

- et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

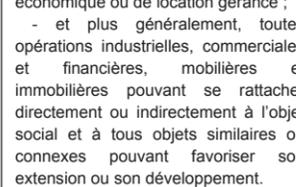
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros,
Gérance : Monsieur Clément COLOSIO, 12 rue Saint Remi - 51390 BOUILLY,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance

M2505094



3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

KAP MIA'M

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 28/04/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : KAP MIA'M
Objet social : Restauration rapide, sur place, à emporter ou en livraison

Siège social : 2, rue Camille GUERIN, 51450 BETHENY
Capital : 2 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. MELIN Mathéo 35, rue Auguste HUMBERT 51430 TINQUEUX

Directeur général : M^{me} MEYER Olivia 35, rue Auguste HUMBERT 51430 TINQUEUX

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de l'assemblée des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

LE PRESIDENT

M2505096



SCI VOYAGE AVEC LEA

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître David Mennetret, notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, 2 mai 2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI VOYAGE AVEC LEA.

FORME : Société civile immobilière.
CAPITAL SOCIAL : 2.000 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : 42 rue de Saint Brice, (51100) REIMS.

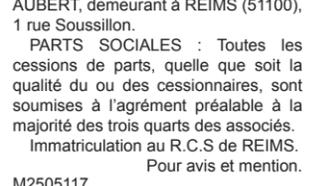
OBJET SOCIAL : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par les gérants, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans.
GÉRANT NOMMÉ POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : Madame Léa AUBERT, demeurant à REIMS (51100), 1 rue Soussillon.

PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à la majorité des trois quarts des associés.

Immatriculation au R.C.S de REIMS.
Pour avis et mention.

M2505117



OFFICE QUINZE QUARANTE TROIS NOTAIRES

TRINITE FAMILIALE

ACTE : Maître Alexis KUTTENE, Notaire à REIMS, le 5 mai 2025

DENOMINATION : TRINITE FAMILIALE

FORME : Société civile immobilière
CAPITAL SOCIAL : 2.000,00 €
APPORT NUMERAIRE : 2.000,00 €
SIEGE SOCIAL : MONCETZ-LONGEVAS (51470) 36 rue de la Pagerie.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts sont soumises à agrément préalable

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

COGERANTS : Monsieur Olivier René Michel MAURY, né à CHALONS -EN-CHAMPAGNE (51000) le 17 février 1985, célibataire, et Madame Vanessa Maggy JACQUET, salariée, née à VITRY-LE-FRANCOIS (51300) le 18 décembre 1981, demeurant ensemble à MONCETZ-LONGEVAS (51470) 36 rue de la Pagerie.

La Société sera immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis : Me Alexis KUTTENE

M2505200

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

CHIRIAC

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 9 Chemin de la Cuche
51500 TAISSY
Société en cours de formation

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à TAISSY en date du 28/04/2025, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : CHIRIAC.
SIEGE SOCIAL : 9 Chemin de la Cuche - 51500 TAISSY.
OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- La propriété, la construction, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous biens immobiliers et immeubles, bâtis et non bâtis, dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;

- Entre également dans l'objet social la vente d'un des immeubles sociaux afin de permettre la poursuite de cet objet dans le cadre d'une gestion patrimoniale et civile dès lors que l'opération est exceptionnelle et n'a pour effet de vider la société de sa substance, ni pour effet de modifier le régime fiscal de la société ;

- L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration, et la gestion de tous mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisation et autres produits financiers ;

- La détention et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, ainsi que la réalisation de placements financiers ;

- L'emprunt de tous les fonds nécessaires et la mise en place de toutes sûretés réelles, cautionnement, ou autres garanties nécessaires à la réalisation de l'objet social ;

Et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou tous objets connexes, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 1 000 €.

GERANTS : Monsieur Sergiu CHIRIAC et Madame Ana CHIRIAC, demeurant 9 Chemin de la Cuche - 51500 TAISSY.

IMMATRICULATION : Au RCS de REIMS.
M2505165

SCEV «VOILE-PERSON»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 1^{er} mai 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEV.
DENOMINATION : «VOILE-PERSON».

SIEGE SOCIAL : 4 rue de la Vieille Chaussée - VOIPREUX - 51130 BLANCS COTEAUX.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 2/3 des voix exprimées.

GÉRANCE :
- Monsieur Stéphane VOILE ;
- Madame Anne-Marie VOILE née PERSON,

demeurant ensemble 4 rue de la Vieille Chaussée - VOIPREUX - 51130 BLANCS COTEAUX, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne).

Pour avis : La Gérance.
M2505176



03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

SCEV René Brice et Successeurs

Société civile d'exploitation viticole
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 rue Gambetta
51150 BOUZY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BOUZY du 30 avril 2025,

Il a été constitué une société civile d'exploitation viticole présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : SCEV René Brice et Successeurs ;

- Siège : BOUZY (51150), 22 rue Gambetta ;

- Durée : 99 ans ;

- Objet :

- L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens viticoles ou agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles ou vignobles, la production de raisins, la vinification, l'élevage, le conditionnement et la vente, conformément aux usages agricoles, du vin produit sur l'exploitation.

- Et généralement, toutes opérations propres à favoriser l'accomplissement de cet objet ou s'y rattachant directement ou indirectement à l'exclusion de toutes celles ayant un caractère industriel ou commercial.

- Capital : 1 000 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;

- Gérance : a été nommé gérant de la société sans limitation de durée : Jean-René BRICE, demeurant à 8 rue de Louvois 51150 BOUZY

- Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par la gérance.
Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés, au conjoint ou au partenaire d'un pacte civil de solidarité de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant, son conjoint ou son partenaire d'un pacte civil de solidarité. Toute autre cession de parts sociales ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément de tous les associés.

POUR AVIS La Gérance

M2505189

HLSAA

Suivant acte reçu par Me Valérie COUTANT, notaire à DAMERY, le 23 avril 2025, a été constituée la société civile dénommée «HLSAA». Siège social : FLEURY LA RIVIERE (51480), 14 lotissement Malpeine. Capital social : MILLE € (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX € (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100. Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.. Gérants de ladite société : - Monsieur Ludovic Fernand Jacques HUSSON, viticulteur, demeurant à FLEURY LA RIVIERE (51480), 14 lotissement Malpeine. - Madame Stéphanie Catherine PERIN, prothésiste ongulaire, demeurant à FLEURY LA RIVIERE (51480), 14 lotissement Malpeine. Cession de parts : Toute cession est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale.

Générale.
M2505173

CABINET

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL **PÂTÉ**

CARD

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 06/05/2025, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CARD
Objet social : - Prestations de services techniques pour le son, l'éclairage, le décor, le montage de structures, la projection d'images.- Installation de matériels à la location ou à la vente pour l'évènementiel.- Organisation technique d'évènements (régie), contrôle et conseil.

Siège social : 8 rue de Béthény, La Neuville, 51100 REIMS
Capital : 3 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. DUMAS Cyril 8 rue de Béthény, La Neuville 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

L'Associé unique

M2505201

SARL Clémentine FOUREUR

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/05/2025, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION : Clémentine FOUREUR.

NOM COMMERCIAL : La Belle des Vignes.

SIÈGE SOCIAL : 9 rue Buiette Petit - 51360 VERZENAY.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'exploitation d'un gîte, offert à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile, pour un séjour caractérisé par une location meublée de tourisme à son usage exclusif.

- L'exploitation et la gestion de biens viticoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition.

- L'élaboration de vins de champagne ;

- Toutes prestations de services viticoles et vinicoles.

- Fourniture de prestations de services se rattachant directement ou indirectement au tourisme vitivinicole.

- La mise à disposition et la location de salles de réception, de conférence, séminaire et autres activités de locations annexes.

- La prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés ;

- L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-proprétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 20.000 € divisé en 2.000 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

GÉRANCE : M^{me} Clémentine FOUREUR demeurant 9 rue Buiette Petit - 51360 VERZENAY nommée pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le représentant légal.
M2505265

HERACLEA

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 14, boulevard de la Paix
51100 REIMS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51) du 30.04.2025, il a été constitué une Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associée unique dénommée HERACLEA présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE SOCIAL : 14, boulevard de la Paix - 51100 REIMS

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet l'exercice, à titre exclusif, de la profession de médecin.

Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros

GÉRANCE : Madame Elise RIGNIER épouse ROLLAND, associée unique, demeurant 18, rue Perseval - 51100 REIMS

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance

M2505207

L'ATELIER DES MOINES

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 34 rue Henri Martin
51160 HAUTVILLERS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à HAUTVILLERS (51160) du 6 mai 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION SOCIALE : L'ATELIER DES MOINES.

SIÈGE SOCIAL : 34 rue Henri Martin - 51160 HAUTVILLERS.

OBJET SOCIAL : L'exploitation de restaurant, organisation de réunion, congrès, séminaires, banquets,

location de salle et d'une manière générale toute activité se rapportant à la restauration ; café ; glacier ; épicerie fine, vente de produits régionaux, vente de plats à emporter ; cours de cuisine, d'œnologie. Exploitation de bar à vin et champagne avec petite restauration froide ou chaude à partager sur place ou à emporter de champagne et de vins.

Épicerie fine et vente à emporter de produits du terroir. Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou d'établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

AGRÈMENT : Toute cession d'actions à un tiers ou à un associé sera soumise à agrément du président et du directeur général.

PRÉSIDENT : la société SOLIS DUO, Société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT -MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 943 000 893.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : la Société NIDRA, société à responsabilité limitée au capital de 1 375.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT -MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 839 909 116.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2505281



3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

APOLLON SOLAIRE

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520), le 30 avril 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DENOMINATION SOCIALE : APOLLON SOLAIRE.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

OBJET SOCIAL :

- La prise à bail de tout support et en particulier de bail de toit, à l'effet d'y installer des panneaux photovoltaïques ;

- La production et la vente d'électricité d'origine photovoltaïque ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou d'établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

AGRÈMENT : Toute cession d'actions à un tiers ou à un associé sera soumise à agrément du président et du directeur général.

PRÉSIDENT : la société SOLIS DUO, Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT -MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 943 000 893.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : la Société NIDRA, société à responsabilité limitée au capital de 1 375.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT -MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 839 909 116.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2505281



3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

AETHER VOLT

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520), le 30 avril 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DENOMINATION SOCIALE : AETHER VOLT.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

OBJET SOCIAL :

- La prise à bail de tout support et en particulier de bail de toit, à l'effet d'y installer des panneaux photovoltaïques ;

- La production et la vente d'électricité d'origine photovoltaïque ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou d'établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

AGRÈMENT : Toute cession d'actions à un tiers ou à un associé sera soumise à agrément du PRÉSIDENT et du DIRECTEUR GÉNÉRAL.

PRÉSIDENT : la société SOLIS DUO, Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT -MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 943 000 893.

Directeur Général : la Société NIDRA, société à responsabilité limitée au capital de 1 375.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT -MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 839 909 116.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2505279

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT
PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE,
DE PLUS VOUS FEREZ
UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT...**



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

AMATERASU ENERGIE

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520), le 30 avril 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION SOCIALE : AMATERASU ENERGIE.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

OBJET SOCIAL :
- La prise à bail de tout support et en particulier de bail de toit, à l'effet d'y installer des panneaux photovoltaïques ;

- La production et la vente d'électricité d'origine photovoltaïque ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

AGREMENT : Toute cession d'actions à un tiers ou à un associé sera soumise à agrément du PRÉSIDENT et du DIRECTEUR GÉNÉRAL.

PRÉSIDENT : la société SOLIS DUO, Société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 943 000 893.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : la Société NIDRA, société à responsabilité limitée au capital de 1 375.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 839 909 116.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2505280

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

INTISOLAIRE

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520), le 30 avril 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION SOCIALE : INTISOLAIRE.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

OBJET SOCIAL :
- La prise à bail de tout support et en particulier de bail de toit, à l'effet d'y installer des panneaux photovoltaïques ;

- La production et la vente d'électricité d'origine photovoltaïque ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

AGREMENT : Toute cession d'actions à un tiers ou à un associé sera soumise à agrément du président et du directeur général.

PRÉSIDENT : la société SOLIS DUO, Société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 943 000 893.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : la Société NIDRA, société à responsabilité limitée au capital de 1 375.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 839 909 116.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2505284

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie
03.26.40.21.31

annoncelegale.pamb@forumeco.com

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

LUMEN DEI

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520), le 30 avril 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION SOCIALE : LUMEN DEI.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

OBJET SOCIAL :
- La prise à bail de tout support et en particulier de bail de toit, à l'effet d'y installer des panneaux photovoltaïques ;

- La production et la vente d'électricité d'origine photovoltaïque ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

AGREMENT : Toute cession d'actions à un tiers ou à un associé sera soumise à agrément du président et du directeur général.

PRÉSIDENT : la société SOLIS DUO, Société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, dont le siège social est sis 5 Rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 943 000 893.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : la Société NIDRA, société à responsabilité limitée au capital de 1 375.000 €, dont le siège social est sis 5 Rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 839 909 116.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2505285

Douny Isolation

Aux termes d'un acte en date du 07/05/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Douny Isolation.
OBJET SOCIAL : Façadier, peinture intérieur et extérieur des bâtiments, pose de vitres, miroir porte en glace et vitrine.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue Josephine Baker - 51100 REIMS.
CAPITAL : 500 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.
PRÉSIDENT : M. BOUNAY Nader, demeurant 2 rue Josephine Baker - 51100 REIMS.

M2505324

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

PHEBUS POWER

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520), le 30 avril 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION SOCIALE : PHEBUS POWER.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

OBJET SOCIAL :
- La prise à bail de tout support et en particulier de bail de toit, à l'effet d'y installer des panneaux photovoltaïques ;

- La production et la vente d'électricité d'origine photovoltaïque ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

AGREMENT : Toute cession d'actions à un tiers ou à un associé sera soumise à agrément du président et du directeur général.

PRÉSIDENT : la société SOLIS DUO, Société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 943 000 893.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : la Société NIDRA, société à responsabilité limitée au capital de 1 375.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 839 909 116.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2505286

Matot Braine PETITES AFFICHES
s'occupe de vos annonces dans toute la France

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

RA VOLT

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau
51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520), le 30 avril 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION SOCIALE : RA VOLT.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

OBJET SOCIAL :
- La prise à bail de tout support et en particulier de bail de toit, à l'effet d'y installer des panneaux photovoltaïques ;

- La production et la vente d'électricité d'origine photovoltaïque ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

AGREMENT : Toute cession d'actions à un tiers ou à un associé sera soumise à agrément du président et du directeur général.

PRÉSIDENT : la société SOLIS DUO, Société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 943 000 893.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : la Société NIDRA, société à responsabilité limitée au capital de 1 375.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 839 909 116.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2505288

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
Optez pour le règlement par virement ou par carte bancaire.

SJFC
SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SOL INVICTUS

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520), le 30 avril 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION SOCIALE : SOL INVICTUS.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

OBJET SOCIAL :
- La prise à bail de tout support et en particulier de bail de toit, à l'effet d'y installer des panneaux photovoltaïques ;

- La production et la vente d'électricité d'origine photovoltaïque ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

AGREMENT : Toute cession d'actions à un tiers ou à un associé sera soumise à agrément du président et du directeur général.

PRÉSIDENT : la société SOLIS DUO, Société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 943 000 893.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : la Société NIDRA, société à responsabilité limitée au capital de 1.375.000 €, dont le siège social est sis 5 Rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 839 909 116.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2505289

SCI NOA**Avis de constitution**

Suivant acte reçu par Maître Sylvain SARCELET, Notaire associé de la SELARL SARCELET Notaires, à SAINT MENEHOULD (51800) 9 Place du Général Leclerc, immatriculé à la CRPCEN sous le numéro 51014, le 28 avril 2025, enregistré, a été constituée la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

DÉNOMINATION : SCI NOA.
FORME : Société civile.
CAPITAL SOCIAL : MILLE € (1.000,00 €).

SIÈGE SOCIAL : SAINE MENEHOULD (51800), 15 Place du Général Leclerc.

OBJET SOCIAL : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

TOUTES LES SEMAINES VOTRE JOURNAL MATOT BRAINE POUR 120€

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

GÉRANCE :
- Madame Odile NEMESIN, demeurant à SAINTE MENEHOULD (51800), 44 rue de la Libération ;
- Mademoiselle Amandine NEMESIN, demeurant à SAINTE MENEHOULD (51800), 15 Place du Général Leclerc.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000).

CESSION DE PARTS SOCIALES - AGRÈMENT : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.

Pour avis : Le notaire.

M2505290



3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SOLARIA

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520), le 30 avril 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION SOCIALE : SOLARIA.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

OBJET SOCIAL :
- La prise à bail de tout support et en particulier de bail de toit, à l'effet d'y installer des panneaux photovoltaïques ;

- La production et la vente d'électricité d'origine photovoltaïque ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

AGRÈMENT : Toute cession d'actions à un tiers ou à un associé sera soumise à agrément du président et du directeur général.

PRÉSIDENT : la société SOLIS DUO, Société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 943 000 893.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : la Société NIDRA, société à responsabilité limitée au capital de 1.375.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 839 909 116.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2505292

TEC FINANCE

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 rue Cliquot Blervache
51100 REIMS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 5 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TEC FINANCE

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée,

Siège social : 11 rue Cliquot Blervache - 51100 REIMS,

M2505291



3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SURYA SOLAR

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 rue Raoul Follereau
51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520), le 30 avril 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION SOCIALE : SURYA SOLAR.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

OBJET SOCIAL :
- La prise à bail de tout support et en particulier de bail de toit, à l'effet d'y installer des panneaux photovoltaïques ;

- La production et la vente d'électricité d'origine photovoltaïque ;

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

AGRÈMENT : Toute cession d'actions à un tiers ou à un associé sera soumise à agrément du président et du directeur général.

PRÉSIDENT : la société SOLIS DUO, Société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 943 000 893.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : la Société NIDRA, société à responsabilité limitée au capital de 1.375.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Raoul Follereau à SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRE (51520) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS-EN-CHAMPAGNE sous le numéro 839 909 116.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Président.

M2505292

TEC FINANCE

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 rue Cliquot Blervache
51100 REIMS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 5 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TEC FINANCE

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée,

Siège social : 11 rue Cliquot Blervache - 51100 REIMS,

Objet social :

- la prise de participation en France et à l'étranger dans toutes entreprises ou sociétés qu'elles qu'en soient la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apport ou autrement ;
- l'achat ou la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotées ou non cotées ;
- la gestion d'un portefeuille de titres de participation ;

- l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

- l'activité d'apporteur d'affaires ;
- le conseil.

et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros,

Gérance : Monsieur Théo CAUDIN, 11 rue Cliquot Blervache - 51100 REIMS,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance

M2505313

BAR 4

Société civile immobilière au capital de 100 Euros
Siège social :
31 rue de Tours sur Marne
51150 BOUZY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BOUZY (51150) du 21 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : BAR 4.

SIÈGE SOCIAL : 31 rue de Tours sur Marne - 51150 BOUZY.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, d'édification ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes suretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; et généralement toutes opérations économiques, juridiques, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 100 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Vincent DAUVERGNE demeurant à BOUZY (51150), 31 rue de Tours sur Marne.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2505314



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SCEA JACQUOT

Suivant acte reçu par Maître Aymeric GEISS, Notaire associé de la société à responsabilité limitée «Arquebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, le 31 mars 2025, a été constituée une société civile d'exploitation agricole dénommée SCEA JACQUOT, siège social : RECY (51520), 11 rue Montante. Capital social : vingt et un mille cinq cents Euros (21.500,00 €), divisé en 2.150 parts sociales de dix Euros (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 2150, constitué d'apports en numéraire et en nature.

Objet social : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles et l'élevage conformément aux usages agricoles.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les parts sont librement cessibles entre associés. Les autres cessions ne peuvent intervenir qu'après l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

Nommé premier gérant de ladite société : Monsieur Jean-Philippe JACQUOT, demeurant 11 rue Montante 51520 RECY.

M2505237

MODIFICATION

DE STATUTS



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

RM'S IMMO

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
10 rue Etienne Oehmichen
51100 REIMS
890 867 609 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 24 mars 2025, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 10 rue Etienne Oehmichen - 51100 REIMS au 10 rue Saint-Pierre - 02220 BAZOCHES SUR VESLES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2503560

LES VIOLETTES

SCI au capital de 181 170 €
Siège social : 9 rue de Trépaill
51150 AMBONNAY
RCS de REIMS n°531 515 948

AVIS DE MODIFICATION

L'AGO du 02/04/2025 a décidé à compter du 02/04/2025 de nommer en qualité de gérant M. EGLY Charles, demeurant 9 rue de Trépaill 51150 AMBONNAY en remplacement de M. EGLY Francis, gérant, pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.

M2503971



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

Philippe MARTIN

SCEV au capital de 750 000 €
355 rue du Bois des Jots
51480 CUMIÈRES
RCS REIMS 481 213 940

Avis de modification

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 3 mars 2025 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 50 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à sept cent cinquante mille euros (750 000 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à sept cent cinquante mille cinquante euros (750 050 euros).

Pour avis, La Gérance.

M2504082

DE MONTMIRAIL

SCI

Société civile au capital de 3 000 €
Siège social : 31 Route de Montmirail
51510 FAGNIÈRES
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°510 043 508

AVIS DE MODIFICATION

L'AGO du 29/04/2025 a décidé à compter du 29/04/2025 de rendre effective la démission de M. LEHERLE Philippe aux fonctions de co-gérant.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

M2504535

CHAMPAGNE G.H

MARTEL ET CIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 9.907.120 Euros
Siège social : 69 avenue de
Champagne
51200 EPERNAY
399.060.821 R.C.S. Reims

Non renouvellement CAC

Aux termes d'une délibération en date du 27 février 2025, l'associé unique a décidé de :

- Renouveler le CABINET EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT dans ses fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2030 ;

- Ne pas renouveler Monsieur Eric GABORIAUD, dans ses fonctions de Commissaire aux comptes Suppléant et ne pas le remplacer.

Pour avis : Le Président.

M2504968

EDOVA GROUPE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 14 255 Euros
Siège social : 13 rue Clément ADER
51100 REIMS
751.203.431 RCS Reims

Par décisions de l'associé unique du 28 juin 2024 et par décision du Président en date du 10 avril 2025, le capital a été réduit de 156.563.448 euros pour être ramené de 9 266 euros à 9 109.436.55 euros par voie d'annulation de 245 actions autodétenues par la société depuis plus de six mois, puis a été augmenté de 5 145.563.45 euros pour le porter de 9 109.436.55 euros à 14 255 euros, par élévation de la valeur nominale des 14 255 actions à 1 euro chacune. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence :

- Ancienne mention : le capital social est fixé à la somme de 9.266 euros.

- Nouvelle mention : le capital social est fixé à la somme de 14.255 euros.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis,

M2504995

PHARMYCINE

Société à Responsabilité Limitée
Capital social : 70.000 Euros
Siège social :
7 rue du Tumoy
51400 MOURMELON LE GRAND
RCS 915 028 898
Châlons en Champagne

Aux termes d'un procès-verbal en date à REIMS, le 15 avril 2025, les associés ont pris les décisions de modification suivantes : L'assemblée des associés a pris acte de la démission formulée par Messieurs Badr EZZIDI et Hassane TLEMSANI de leurs fonctions de Gérants Associés, à compter du 30 avril 2025 et a pourvu à leur remplacement par Monsieur Ali MAHOU, né le 24 février 1988 à YOUSOUFIA (Maroc) demeurant 1 rue Gustave Laurent 51100 REIMS, de nationalité française.

En conséquence l'article 17 des statuts a été modifié.

La modification sera effectuée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Les gérants.

M2505003



SCG IMMO

SCI au capital de 15 000 €
Siège social : 31 B rue du Val Clair
51100 REIMS
RCS de REIMS n°818 963 357

Avis de modification

L'AGE du 15/04/2025 a décidé à compter du 15/04/2025 de rendre effective la démission de M. SCHOEN Patrick aux fonctions de co-gérant.

Modification au RCS de REIMS.

M2505013

SCI REDLAND

NEVERS

VARENNES

VAUZELLES

SCI au capital social de 1.000,00 Euros
78 rue Frédéric Passy
51430 BEZANNES
R.C.S. Reims 939 832 622

Avis de cession de parts sociales

Au terme de l'assemblée générale mixte tenue le 09/04/2025, les associés de la SCI REDLAND NEVERS VARENNES VAUZELLES au capital social de 1 000,00 € ont approuvé les cessions de parts sociales :

1. entre la Société REDEIM, SAS au capital de 3.500.000 € dont le siège social est basé à Bezannes 51430 - 78 rue Frédéric Passy et immatriculée au R.C.S. de Reims sous le n° 345 336 309 et la Société REDLAND, SAS au capital de 10.200 € dont le siège social est basé à Bezannes 51430 - 78 rue Frédéric Passy et immatriculée au R.C.S. de Reims sous le n° 510 699 309.

2. entre la Société JLG INVEST, SAS au capital de 15.000 € dont le siège social est basé à VILLERS -ALLERAND (51500), 2 rue André Faubert et immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 920 591 005 et la Société NL INVEST, SAS au capital de 15.000 € dont le siège social est basé à CHALONS SUR VESLE (51140), 1 rue de l'église et immatriculée au R.C.S. de Reims sous le n° 921 036 737.

De fait, la nouvelle répartition des parts prend la forme suivante :

La Société REDLAND à concurrence de cinq cents parts : 500 parts.

La société JLG INVEST à concurrence de deux cent cinquante parts : 200 parts.

La société NL INVEST à concurrence de deux cent cinquante parts : 300 parts.

Soit au total : 1.000 parts.

Dépôt légal effectué au greffe du tribunal de commerce de Reims.

M2505088

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



arquebuse
notaires associés

18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

GFA DES DEUX FLECHES

10 rue Saint Saëns
51460 COURTISOLS

Avis de prorogation de durée

Suivant délibération des associés du 15 novembre 2024, il a été décidé de proroger la durée du GFA DES DEUX FLECHES, Groupement Foncier Agricole, dont le siège social est à COURTISOLS (51460) 10 rue Saint Saëns, identifiée au SIREN sous le n°518742341 et immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour la porter à 99 ans à compter de son immatriculation.

Par suite, la durée antérieurement fixée jusqu'au 30 novembre 2025, a été prorogée jusqu'au 10 décembre 2108.

Les modifications statutaires seront publiées au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis

Le gérant, Mr François CAQUE
M2505097

EARL «CAQUOT JEAN-CLAUDE»

Capital social : 423 790 Euros
Siège social : Le Moulin
51800 COURTEMONT
RCS CHALONS-EN-CHAMPAGNE
429 971 484

Par décision du 20 mars 2025, l'associé unique a décidé du point suivant à compter du même jour :
«Réduction du capital social de 127 137 €, le ramenant à 296 653 €.

Pour avis : La gérance.

M2505106

SCEV «MULLER-PEREIRA»

Capital social : 10.000 Euros
Siège social : 35 rue de la Libération
51500 MAILLY CHAMPAGNE
R.C.S. Reims 453 743 544

Avis de transformation

Aux termes de l'assemblée générale en date du 1^{er} mai 2025, les associés ont pris acte de transformer la société en SARL sans la création d'un être moral nouveau à compter du 1^{er} mai 2025 et de modifier sa dénomination sociale à compter de cette même date.

Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : «MULLER-PEREIRA».

SIÈGE SOCIAL : 35 rue de la Libération - 51500 MAILLY-CHAMPAGNE.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'exploitation et la gestion de biens viticoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

- La prise de participation dans toutes sociétés

DURÉE : Son terme est fixé au 25 mai 2103.

CAPITAL : 38.410 € divisé en 3.841 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

GÉRANCE : Monsieur Hugues PEREIRA DOS SANTOS demeurant 10 rue Thiers - 51500 nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2505110



Notaires

SCP INFANTINO
et GALLI-RICOUR
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUZIEERS

GFA DU PONT DE NARDENNE

Siège social à BOULT SUR SUIPPE
(51110) 78 rue du Pré
383.456.183 R.C.S. Reims

Prorogation de durée

Suivant acte reçu par Me INFANTINO, notaire associé à VOUZIEERS, le 18 avril 2025, la durée du GFA DU MONT DE NARDENNE a été prorogée pour être portée à QUATRE VINGT DIX NEUF (99) ans depuis sa constitution qui a eu lieu le 23 juin 1976

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis et mention : F. INFANTINO.

M2505116



arquebuse
notaires associés

18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

GFA DES DEUX FLECHES

10 rue Saint Saëns
51460 COURTISOLS

Avis d'augmentation de capital

Suivant acte reçu par Maître Nathalie JACQUET-MAZARGUIL, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18, rue de l'Arquebuse, le 30 avril 2025, il a été procédé à l'augmentation de capital social de :

La Société GFA DES DEUX FLECHES, Groupement Foncier Agricole, dont le siège est à COURTISOLS (51460) 10 rue Saint Saëns, identifiée au SIREN sous le numéro 518742341 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

L'ancien capital était de : QUATRE CENT SOIXANTE TROIS MILLE NEUF CENT CINQUANTE TROIS EUROS (463.953,00 €)

Le nouveau capital est de : HUIT CENT SOIXANTE MILLE CINQ CENT SOIXANTE DEUX EUROS (860.562,00 €) par suite d'apports en nature et en numéraire.

Pour avis : Le notaire.

M2505120

NATA IMMO AVENIR

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 17 rue de l'Echelle
51300 LOISY SUR MARNE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°834 944 811

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 22/04/2025 a décidé à compter du 22/04/2025 de :

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement NATA IMMO AVENIR qui devient NAT IMMO AVENIR.

- transférer le siège social de la société au 1 chemin des vignes, 51300 LOISY SUR MARNE.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Nathalie BARBOT

M2505130

CABINET

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL

PÂTÉ

CAROLE TAXI

SASU au capital de 2 000 €
Siège social : 14 RUE CLAMART
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°885 217 141

Transfert de siège

En date du 07/05/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 6 avenue de Valmy, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 01/05/2025.

Mention : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

L'associée unique

M2505142

SCEA «DECORNE»

Capital social : 70.515 Euros
Siège social :
Rue Canart - Parcelle D n°1386
51600 SAINT HILAIRE LE GRAND
R.C.S. Châlons En Champagne
302 343 603

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2025, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 30 avril 2025 :

- Augmentation du capital social de 517.110 € le portant à 587.625 € par élévation de la valeur nominale de la part à 125 € ;

- Nomination de Monsieur Simon DECORNE, demeurant 1 B rue Gustave Laurent - 51100 REIMS, en qualité de cogérant ;

- Prorogation de la durée de la société de 80 ans pour porter son terme au 18 février 2115 ;

- Transfert du siège social au 5 route de Souain - 51600 SAINT HILAIRE LE GRAND.

Pour avis : La gérance.

M2505145

SCI REDLAND NEVERS VARENNES VAUZELLES

SCI au capital social de 1.000,00 Euros
78 rue Frédéric Passy
51430 BEZANNES
R.C.S. Reims 939 832 622

Par décision de l'Assemblée Générale Mixte en date du 09/04/2025, il a été pris acte de la nomination de la Société REDLAND, SAS au capital de 1.200 € dont le siège social est basé à Bezannes 51430 - 78 rue Frédéric Passy et immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 510 699 309 en qualité de nouveau Gérant, à compter du 09/04/2025 pour une durée indéterminée en remplacement de Société REDEIM, SAS au capital de 3.500.000 € dont le siège social est basé à Bezannes 51430 - 78 rue Frédéric Passy et immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 345 336 309, Gérant démissionnaire.

Modification au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
M2505089

DARGENT ENTREPRISES

SASU au capital de 320 000 €
Siège social : 18 BIS et 20 Avenue de Laon
02200 SOISSONS
RCS de SOISSONS n° 450 920 301

Transfert de siège

En date du 30/04/2025, l'associé unique a décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à SOISSONS (02200), 18 BIS et 20 Avenue de Laon, il sera à compter du 30/04/2025, fixé à BEZANNES (51430), 78 rue Frédéric Passy.

- Présidente : M^{me} Nathalie PILLON, 15 rue comte Enguerrand 80440 BOVES

Radiation du RCS de SOISSONS et ré-immatriculation au RCS de REIMS.
M2505262



ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

PHARMACIE CROIX ROUGE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmaciens d'officine au capital de 37.500 Euros

Siège social :

10 avenue du Président Kennedy
Centre commercial de l'Hippodrome
51100 REIMS
884 777 749 R.C.S. Reims

Suivant délibérations en date du 3 avril 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de réduire le capital social d'une somme de 7.500 € pour le ramener à 30.000 € par voie d'annulation de parts sociales et attribution d'un élément d'actif social. Les statuts sociaux ont été modifiés en conséquence.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

CAPITAL SOCIAL : ANCIENNE MENTION : 37.500 € ; NOUVELLE MENTION : 30.000 €. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2505146



Étude CLOVIS
notaires

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI MADELINE

Société civile immobilière au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : REIMS (51100)
22 place de la Justice
522.865.773. R.C.S. Reims

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 02/05/2025, la collectivité des associés a :

- pris acte du décès survenu le 10/03/2022 de M. Gérard GUILLOUAT, gérant et a décidé de procéder à son remplacement en nommant à compter de ce jour et pour une durée illimitée, M. Didier GUILLOUAT, né à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) le 21 mai 1954, demeurant à COURCHEVEL (73120) La Roche de Mioz.

- décidé de transférer le siège social, à compter de ce jour, à REIMS (51100), 26 rue François Arago.

Les articles 12 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. REIMS.
M2505197

SOCIETE AGRICOLE FORESTIERE DOMAINE DE BOIS-DAUPHIN

SCEA au capital de 1 600,71 €
Siège social : Route de Saint Lié
51390 VILLE DOMMANGE
RCS de REIMS n°444 008 940

Avis de modification

L'AGE du 06/04/2024 a décidé de proroger la durée de la société de 99 ans, soit jusqu'au 05/04/2123.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.
pour avis la gérance

M2505277



AUDEXCO
EXPERTISE COMPTABLE
REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

SARL DE FAMILLE IMMERSIO

EURL au capital de 1 000 €

Siège social :

6 rue de la Sous-Prefecture
51170 SARCY

RCS de REIMS n°929 028 801

Avis de modification

En date du 30/04/2025, l'associé unique a décidé à compter du 30/04/2025 de :

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement SARL DE FAMILLE IMMERSIO qui devient IMMERSIO.

- modifier l'objet social anciennement la location meublée de biens immobiliers. qui devient La commercialisation de box par abonnement via une plateforme en ligne, ou tout autre moyen de commercialisation disponibles pour différentes durées, incluant une ou plusieurs bouteilles de champagne, ainsi que divers accessoires et produits du terroir. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.
M2505198

BRUJERE ET WEBER COUVERTURE

Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros

Siège social :

85 allée des Côtes aux Renards
51160 HAUTVILLERS
921 504 718 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06 mai 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Thibaud BRUJERE de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Aux termes du même procès-verbal, le capital social a été réduit d'une somme de 1.000,00 €, pour être ramené de 2.000 € à 1.000 € par rachat et annulation de 100 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à deux mille € (2.000 €).»

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à mille € (1.000 €).»

Aux termes du même procès-verbal, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «BRUJERE ET WEBER COUVERTURE» par «WEBER COUVERTURE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2505206

GROUPEMENT FORESTIER NABRO

devenu GROUPEMENT FORESTIER GMZ

Groupement forestier au capital de 1.000.000 Euros

Siège social :

24 allée des Fleurs - 51390 GUEUX
753 806 181 R.C.S. Reims

Aux termes de ses délibération en date du 20/03/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, à compter du même jour, le changement de dénomination du groupement pour devenir GROUPEMENT FORESTIER GMZ et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis : Le gérant.

M2505220

GERMATT
Société civile au capital de 2.100 Euros
Siège social : 2 grande Rue
51430 TINQUEUX
953 027 232 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 08.02.2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 319 rue Saint-Vincent - 51420 NOGENT L'ABBESSE au 2 rue de la Procession - 51100 REIMS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2505210

IJOMAX

Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros
Siège social : 8 rue de l'Auberge
51500 CHAMPFLEURY
442 998 183 RCS Reims

L'AGE du 12/02/2025 a décidé de transférer le siège social du 8 rue de l'Auberge, 51500 Champfleury au 12 rue des Verriats 51500 Champfleury à compter du 12/02/2025, et de modifier l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance

M2505212



LOREM
AVOCATS

LACII

SASU au capital de 3 000 €
Siège social : 25 CHEMIN DU JARD
51530 CHAVOT COURCOURT
RCS de REIMS n°501 173 686

AVIS DE MODIFICATION

En date du 25/04/2025, l'associé unique a décidé à compter du 25/04/2025 de :

- de nommer en qualité de INVEST IN CAP, SARL au capital de 439 750 €, aux fonctions de président en remplacement de M. LENFANT Eric, pour cause de démission.

- transférer le siège social de la société au Zac Croix Blandin, 4 rue Marie Marvingt, 51100 REIMS.

Modification au RCS de REIMS.
M2505213

CHAMPAGNE GOSSART

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 353.922 Euros
Siège social :
9 rue de la Croix Bleue
51530 CHOUILLY
R.C.S. 900 947 755 Reims

Modification portant sur les dirigeants de société

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 1^{er} avril 2025, l'associée unique a pris acte :

- De la démission de Monsieur Matthias GOSSART de son mandat de président à compter du même jour, et nommé en qualité de nouveau président, pour une durée indéterminée ;

La société D-DAY MILLESIME, société à responsabilité limitée au capital de 1.117.000 €, ayant son siège social 9 chemin de la Croix Bleue - 51530 CHOUILLY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 935 158 139, représentée par Monsieur Matthias GOSSART en sa qualité de co-gérant ;

- De la démission de Madame Caroline GOSSART de ses fonctions de directrice générale à compter du même jour et qu'il ne sera pas procédé à son remplacement.

Pour avis : La présidente.

M2505257

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

M.C RAVALEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.000 Euros
Siège social :
32 rue des Prés Dimanche
51200 EPERNAY
794 395 848 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 6 mai 2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Antonio Manuel MOREIRA CLARO de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Gabriel FERREIRA CLARO, demeurant 35 rue Jean Jaurès - 51530 PIERRY, pour une durée illimitée à compter du 1^{er} mai 2025.

Pour avis : La gérance.

M2505267

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

C & E

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.600 Euros
Siège social : 15 rue des Rémouleurs
51350 CORMONTREUIL
480 120 732 R.C.S. Reims

Extension de l'objet social

Aux termes d'une délibération en date du 30/04/2025, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : « Architecture intérieure, Design d'espace, Design d'objet et de tous meubles, Scénographie, Graphisme - Illustration, Conception - Fabrication - Achat - Location et vente de tous meubles et accessoires de décoration, Décoration, Visualiseur 3D, Maîtrise d'œuvre » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis.

M2505282

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

SOCIETE GENERALE DE BATIMENT

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société
à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 2 rue de la Fosse
Cochard
51370 ST BRICE COURCELLES
829 878 727 R.C.S. Reims

Changement de forme juridique

Par décision du 25/04/2025, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 €, divisé en 1.000 parts sociales de 10 € chacune, n°1 à 1.000.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par son Président, M. Mohamed BOUARFA, demeurant 8 rue Guillaume Apollinaire - 51100 REIMS.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par M. Mohamed BOUARFA, demeurant 8 rue Guillaume Apollinaire.

Pour avis.

M2505347

d.juris
société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

IDR CAPE CONSEIL

Aux termes de la décision de l'Associé Unique en date du 28/01/2025 de la société IDR CAPE CONSEIL, SAS au capital de 950.698 €, dont le siège social est à REIMS (51100), 32 rue de Bourgogne, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 893.754.044, il a été constaté la démission de Madame Emeline PARIETTI, de ses fonctions de Directrice Générale de la Société, à compter du 28/01/2025 minuit. Il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis.

M2505283

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

RDI

SARL au capital de 13.110 Euros
ramené à 9.690 Euros
Siège social : 12 rue Léopold Frison
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
449 650 498 R.C.S. Chalons En
Champagne

Avis de modifications

Aux termes de l'A.G.E du 25/02/2025 et du procès verbal de la gérance en date du 30/04/2025, le capital social a été réduit d'une somme de 3.420 €, pour être ramené de 13.110 € à 9.690 € par rachat et annulation de 114 parts sociales. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : La Gérance.

M2505295

MATVIC

SASU au capital de 20.000 Euros
Siège social : 17 rue Marcel Bailly
51290 GIGNY BUSSY
R.C.S. Chalons En Champagne
822 341 780

Aux termes d'une décision en date du 22/04/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social situé à GIGNY-BUSSY (51290) 17 Rue Marcel Bailly au 9 Avenue d'Alsace - Montier-en-der 52220 LA PORTE DU DER, et ce à compter du 22/04/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président.

M2505302

FOODS DELICE

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 3 rue de Villers
Franqueux
51220 LOIVRE
RCS de REIMS n°932 480 676

Avis de modification

L'AGE du 28/04/2025 a décidé à compter du 28/04/2025 de nommer en qualité de gérant M. LHIBA Ylies, demeurant 150 rue de Cemay 51100 REIMS en remplacement de M. THIEBAULT Martial, gérant, pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.

Gerant
M2505349

KHODJA
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL

V-F-E VOLT FACE ENERGIES

SAS au capital de 9 000 €
Siège social : 35 RUE TISSET
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°898 067 244

Avis de modification

L'AGE du 22/04/2025 a décidé à compter du 22/04/2025 de :
- de nommer en qualité de HOLDING DU MARONNIER, Société civile au capital de 1 000 €, aux fonctions de président en remplacement de M. BOUSSARD PATRICK, pour cause de démission.
- modifier la dénomination sociale de la société anciennement V-F-E VOLT FACE ENERGIES qui devient LA GREVIERE.
- transférer le siège social de la société au 10 RUE GEORGES GUIRAUD, 51400 SAINT HILAIRE AU TEMPLE.
Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

LE PRESIDENT

M2505350

FUSION

SCEV «MULLER-PEREIRA»

Capital social : 10.000 Euros
Siège social : 35 rue de la Libération
51500 MAILLY CHAMPAGNE
R.C.S. Reims 453 743 544

1. Aux termes d'un projet de fusion établi par acte sous seing privé en date du 18 mars 2025 entre l'EARL «MULLER», la SARL «LES TILLEULS» et la SCEV «MULLER-PEREIRA»; l'EARL «MULLER» et la SARL «LES TILLEULS» font apport à titre de fusion à la SCEV «MULLER-PEREIRA» sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant leur patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de l'EARL «MULLER» et de la SARL «LES TILLEULS» devant être dévolue à la SCEV «MULLER-PEREIRA» dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion.

2. Cette fusion a été approuvée par des décisions de l'associé unique de l'EARL «MULLER» et de la SARL «LES TILLEULS», sociétés absorbées du 5 mars 2025, et par assemblée générale extraordinaire des associés de la SCEV «MULLER-PEREIRA», société absorbante du 5 mars 2025.

En rémunération de ces apports-fusions, la SCEV «MULLER-PEREIRA» a augmenté son capital social d'un montant de 28.410 € pour le porter à 38.410 € par l'émission de 2 841 parts nouvelles d'une valeur nominale de 10 € chacune entièrement libérées attribuées à Monsieur Hugues PEREIRA DOS SANTOS, associé unique de l'EARL «MULLER» et de la SARL «LES TILLEULS», à raison de 1 part de l'EARL «MULLER» pour 0,18292 part de la SCEV «MULLER-PEREIRA» et de 1 part de la SARL «LES TILLEULS» donnant droit à 0,71646 part de la SCEV «MULLER-PEREIRA».

La prime de fusion s'élève à un montant de 1.309.201 €.

3. La fusion a pris effet d'un point de vue juridique le 1^{er} mai 2025.

Toutefois, fiscalement et comptablement la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2025 de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par l'EARL «MULLER» et par la SARL «LES TILLEULS» depuis le 1^{er} janvier 2025 et jusqu'au 1^{er} mai 2025 sont réputées réalisées, selon le cas au profit ou à la charge de la SCEV «MULLER-PEREIRA» et considérées comme accomplies par la SCEV «MULLER-PEREIRA» depuis le 1^{er} janvier 2025.

4. En conséquence, aux termes de sa délibération en date du 1^{er} mai 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SCEV «MULLER-PEREIRA» a modifié les articles 7 et 8 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Article 7 - Apports
Ajout
- Apports effectués lors de les fusions - absorptions du 1^{er} mai 2025
Aux termes d'un traité de fusion en date du 1^{er} avril 2025, approuvé aux termes des décisions du 25 mars 2025 :

- L'EARL «MULLER» immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 380 860 833 a fait apport-fusion à la SCEV «MULLER-PEREIRA» devenue SARL «MULLER-PEREIRA» de la totalité de son actif moyennant la prise en charge de son passif ; l'actif net apporté s'est élevé à UN MILLION DIX SEPT MILLE SIX CENT SOIXANTE TREIZE € (1 017 673 €) ;
- la SARL «LES TILLEULS» immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 322 416 413 a fait apport-fusion à la SCEV «MULLER-PEREIRA» devenue SARL «MULLER-PEREIRA» de la totalité de son actif moyennant la prise en charge de son passif ; l'actif net apporté s'est élevé à TROIS CENT DIX NEUF MILLE NEUF CENT TRENTE HUIT € (319.938 €).

Total des apports : UN MILLION TROIS CENT TRENTE SEPT MILLE SIX CENT ONZE € 1.337.611 €.

Ces apports à titre de fusion-absorption ont été rémunérés par une augmentation de capital d'un montant de vingt-huit mille quatre cent dix € (28.410 €) et la fusion a dégagé une prime de fusion d'un montant de UN MILLION TROIS CENT NEUF MILLE DEUX CENT UN € (1.309.201 €).

Article 8 - Capital
Nouvelle mention :
- Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} mai 2025, le capital social est désormais fixé à la somme de trente-huit mille quatre cent dix € (38.410 €).

Il est divisé en 3 841 parts sociales de dix euro (10 €) chacune, entièrement libérées.

Pour avis : Le représentant légal.
M2505107

POURSUITE D'ACTIVITE

SOFRAC
experts comptables
commissaires aux comptes
reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

GHISSETTI 1870 FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500.000 Euros
Siège social : 24 rue des Compagnons
51350 CORMONTREUIL
352 498 042 R.C.S. Reims

Par décision du 25 octobre 2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La Gérance.

M2505070

HGH MIAM SUSHI

EURL au capital de 2 000 €
Siège social : 22 RUE DOCTEUR
VERRON
51200 EPERNAY
RCS de REIMS n°913 876 561

Avis de poursuite d'activité

L'AGO du 05/05/2025 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de REIMS.
HUANG GONGHUI

M2505181

DISSOLUTION DE SOCIETE

MILLION BUBBLES

SAS au capital de 40.000 Euros
Siège social :
4 Grande Rue - 51170 BROUILLET
827 545 047 R.C.S. de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 05/03/2025 l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 05/03/2025, nommé liquidateur M. ARISTON PAUL -VINCENT, demeurant 4 Grande Rue - 51170 BROUILLET, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de REIMS.
M2505225

MAWUSI

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 5 allée de la Source - 51420 WITRY-LES-REIMS
808 714 448 RCS REIMS

DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 17 février 2025, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 17 février 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Komi-roger ADANDZI, demeurant 5 allée de la Source - 51420 WITRY LES REIMS, ancien gérant de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social sis à WITRY-LES-REIMS (51420) - 5 allée de la source. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Le Liquidateur

M2505136

SARL «LES TILLEULS»

Société à responsabilité limitée
au capital de 11.625 Euros
Siège social : 35 rue de la Libération
51500 MAILLY CHAMPAGNE
R.C.S. Reims 322 416 413

Avis de dissolution

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mai 2025 les associés ont approuvé le traité de fusion du 18 mars 2025, prévoyant l'absorption de la SARL «LES TILLEULS» par la SCEV «MULLER-PEREIRA» société civile au capital de 10.000 €, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 453 743 544, dont le siège social est situé 35 rue de la Libération - 51500 MAILLY -CHAMPAGNE.

En conséquence, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la SARL «LES TILLEULS», son passif étant pris en charge par la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées à l'associé unique de la société absorbée.

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la SCEV «MULLER-PEREIRA», Société absorbante, réunie le 1^{er} mai 2025, ayant approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion et la dissolution de la SARL «LES TILLEULS» sont devenues définitives au 1^{er} mai 2025.

Les actes et pièces relatifs à la dissolution seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.
M2505143

AD CONCEPT

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 6.000 Euros
Siège : 15 rue Moët et Chandon
51360 VERZENAY
Siège de liquidation : 3 rue de l'Ancien Moulin
51500 MAILLY CHAMPAGNE
500 040 431 R.C.S. Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.01.2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Delphine CHARDONNET veuve TRENTI, demeurant 3 rue de l'Ancien Moulin - 51500 MAILLY CHAMPAGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts.

Le siège de la liquidation est fixé 3 rue de l'Ancien Moulin - 51500 MAILLY CHAMPAGNE.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2505161

ROZOE

EURL au capital de 10.000 Euros
Siège social : 40 place Bernard Stasi
51200 EPERNAY
918 940 651 R.C.S. Reims

Par décision de l'associée unique du 29/04/2025, il a été décidé de la dissolution de la société, de nommer en qualité de Liquidatrice Madame Fanny LEFEVRE demeurant 27 rue des Closets - 51200 EPERNAY, et de fixer le siège de liquidation sis 27 rue des Closets - 51200 EPERNAY où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Modification au R.C.S. de REIMS.
M2505184

AUDEXCO
EXPERTISE COMPTABLE
REIMS - AIX EN PROVENCE - FREJUS

M & M

SCI au capital de 500 €
Siège social : 4 ROUTE DE
CHAMPIGNY
51430 TINQUEUX
RCS de REIMS n°852 679 174

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} LIMA Mélanie, demeurant 4 ROUTE DE CHAMPIGNY 51430 TINQUEUX et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2505211

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

JOCADA

Société en liquidation
Société civile immobilière
au capital de 762,25 Euros
Siège social/siège de liquidation :
7 rue de la Besace - 51170 BLIGNY
394 431 407 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

L'AGE réunie le 31/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Bruno PROUVIER, demeurant 7 rue de la Besace - 51170 BLIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, 7 rue de la Besace - 51170 BLIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis.

M2505272

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

EARL «GARDIEN GERARD»

Société en cours de liquidation
Capital social : 76 224,51 €
Siège social :
1 rue de la Montagne - 51190 AVIZE
R.C.S. Reims 418 454 849

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2025, la collectivité des associés de l'EARL «GARDIEN GERARD» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 avril 2025 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidatrice Madame Nadia SEKHAR, demeurant 27 rue du Moutier - 51530 CRAMANT, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à 27 rue du Moutier - 51530 CRAMANT, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2505228

CLOTURE

DE LIQUIDATION



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

TOURNEBONNEAU

Société civile de moyens
au capital de 1.800 Euros
Siège social et siège de liquidation :
5 rue Tournebonneau - 51100 REIMS
442 059 333 RCS Reims

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 22 avril 2025 au 5, rue Tournebonneau à REIMS (51100) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Catherine PÉROT-MINNOT, demeurant 16 rue Coquebert à REIMS (51100), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2504730

AD CONCEPT

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 6 000 Euros
Siège social : 15, rue Moët et Chandon
51360 VERZENAY
Siège de liquidation :
3, rue de l'ancien Moulin
51500 MAILLY-CHAMPAGNE
500 040 431 RCS Reims

L'Assemblée Générale réunie le 31.01.2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Delphine CHARDONNET veuve TRENTI demeurant 3, rue de l'ancien Moulin - 51500 MAILLY-CHAMPAGNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur

M2505162

Octav

Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

JOCADA

SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION
Société civile immobilière
au capital de 762,25 Euros
Siège social/siège de liquidation :
7 rue de la Besace - 51170 BLIGNY
394 431 407 R.C.S. Reims

Avis de clôture de liquidation

L'AGO réunie le 23/04/2025 au siège de liquidation, 7 rue de la Besace - 51170 BLIGNY, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Bruno PROUVIER, demeurant 7 rue de la Besace - 51170 BLIGNY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis.

M2505346



M & M

SCI au capital de 500 €
Siège social :
4 ROUTE DE CHAMPIGNY
51430 TINQUEUX
RCS de REIMS n°852 679 174

Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} LIMA Melanie de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

M2505356

SCI DU BASSIN

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 550 euros
Siège social : 3 Rue du Bassin
51170 FISMES
Siège de liquidation :
39 rue de la Sécherie
85690 NOTRE-DAME-DE-MONTS
431 588 599 RCS REIMS

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30/04/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Martine DONZEL demeurant 39 rue de la Sécherie 85690 NOTRE-DAME-DE-MONTS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2505372

GIE «CERES ENVIRONNEMENT»

Groupement d'intérêt économique
au capital de 100.000 Euros
Siège social : Rue de Sézanne
51260 ANGLURE
R.C.S. Reims 888 830 163

Par décision du 31/01/2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur, Monsieur Didier BEC, 8-12 rue Henri VII Luxembourg (LUXEMBOURG), déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Reims. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2505371

AVIS DIVERS



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

M^{me} Simonne SELVA

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition

Par testament olographe en date du 8 juillet 2013, Madame Simonne SELVA, en son vivant retraitée, demeurant à LOISY SUR MARNE (51300) EPHAD VILLA BEAU SOLEIL 24 Chemin des Vignes, veuve de Monsieur Yves Eugène Henri MICHEL, née à MOUZAY (55700), le 3 septembre 1939, décédée à LOISY -SUR-MARNE (51300), le 18 janvier 2025 a institué un ou plusieurs légataires universels

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anne-Flore HERBELET -VIGOURT, notaire à chalons EN CHAMPAGNE, le 3 avril 2025.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Anne -Flore HERBELET-VIGOURT, notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), référence CRPCEN : 51084, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament de la copie de ce testament et de l'acte de la saisine.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le notaire.

M2505093

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



V.CROCHET - D. MENNETRET - Ch. PIERRET - Ch. THIBAUT - F. LESCOUT et B. BOUCHER-FRANCOIS
NOTAIRES ASSOCIES
15 rue Clovis - 51100 REIMS

ÉPOUX BECUWE/ MAGNARD

Avis d'aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Christophe PIERRET, Notaire à REIMS (51100) 15 rue Clovis, le 02 mai 2025, Monsieur Olivier Jean Pierre BECUWE, né à FLERS-LEZ-LILLE (59235) le 24 janvier 1969 et Madame Christel MAGNARD née à SARREBRUCK (ALLEMAGNE) le 6 décembre 1970, demeurant ensemble à REIMS (51100), 47 boulevard Jamin. Ils se sont mariés à la mairie de REIMS (51100) le 13 juillet 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable et ont aménagé leur régime matrimonial en y adjoignant une clause d'attribution intégrale à la communauté.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Christophe PIERRET, Notaire à Reims (Marne), 15 rue Clovis.

Pour avis et mention : Me PIERRET, Notaire.

M2505154



15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

EPOUX DRAIN

AVIS D'AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître David MENNETRET, Notaire à REIMS (51100) 15 rue Clovis, le 30 avril 2025, Monsieur Eric DRAIN, né à REIMS (51100) le 16 avril 1961, et Madame Frédérique Pierrette Lucienne LALONDE, son épouse, née à REIMS (51100) le 5 novembre 1970, demeurant ensemble à REIMS (51100) 27 rue du Champs de Mars, mariés à la mairie de REIMS (51100) le 7 juillet 2018 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean Michel PINTEAUX, notaire à TINQUEUX (51430), le 14 décembre 2017, ont aménagé leur régime matrimonial en y adjoignant une société d'acquêts comprenant les biens et droits par lesquels est assuré le logement de la famille et les meubles garnissant ce logement ainsi que les 48 819 parts sociales numérotées de 12 631 à 46 523 et de 46 525 à 61 450 appartenant à Monsieur Eric DRAIN et la part sociale numérotée 46 524 appartenant à Madame Frédérique DRAIN-LALONDE au sein de la société dénommée SFD, Société Civile au capital de 61.450,00€, dont le siège est à REIMS (51100) 27 rue du Champ de Mars, identifiée au SIREN sous le numéro 812 434 249, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS, et une clause de préciput portant sur lesdits biens en faveur du survivant des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître David MENNETRET, Notaire à Reims (Marne) 15 rue Clovis.

Pour avis et mention : Me David MENNETRET, Notaire.

M2505215

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE REIMS

Jugement du 02 mai 2025

SARL EMELINE DIEPPEDALLE, 4 Rue des Poissonniers, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 910 921 568. Soins de beauté. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.

M2505129

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

SARL HOTEL CRYSTAL, 86 Place Drouet d'Erion, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 335 681 805. Hôtels et hébergement similaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. M2505124

LEROY (nom d'usage LEROY) Françoise Madeleine Georgette, 10 rue de Chalons, 51210 MONTMIRAIL, RCS Greffe de Reims 384 303 145. Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. M2505125

SARL BATILIER, 8B Rue Gabriel Voisin, Centre le Crystalide, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 819 332 545. Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. M2505126

SAS NTV, 15 Boulevard Carteret, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 917 865 123. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. M2505127

BIZAU Vasile, 1 rue du Docteur Lucien Bettinger, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 844 731 984. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. M2505128

Jugement du 06 mai 2025

SAS ALFNAT, lieu-dit les Nouseaux Rd 43-Zone Artisanale Buisson Savin, 51230 Fère-Champenoise, RCS Greffe de Reims 824 579 981. Commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 22 Avril 2025, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2505299

SAS JBD Events, 125 Rue de l'Hopital Auban Moët, 51200 Épernay, RCS Greffe de Reims 838 152 106. Organisation de foires, salons professionnels et congrès. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Avril 2025, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2505304

SARL L'ETOILE DU KASHMIR, 156 Rue de Vesle, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 908 170 210. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mars 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2505309

SARL L'ATELIER (CORPS & DANSE), Avenue des Bornes, ZA Derrière Moutier II 9 C, 51390 Gueux, RCS Greffe de Reims 842 785 578. Enseignement culturel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Juin 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2505310

SARL ANDYCARS, 1 Rue Marcel Dassaux, 51430 Tinqueux, RCS Greffe de Reims 797 576 246. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 Avril 2025, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2505315

SARL MAGNUM CLUB, 14B Rue Nicolas Appert, 51430 Tinqueux, RCS Greffe de Reims 830 423 497. Débits de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Février 2025, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2505325

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 02 mai 2025

SAS YOUR EVENT MANAGER, 29 Rue Cérés, 51100 Reims, RCS Greffe de Paris 829 222 231. Organisation de foires, salons professionnels et congrès. Jugement convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24/04/2025 et désignant administrateur Selarl A.J.C. (Me Nicolas Torrano) 31-33, rue de Talleyrand - 51100 Reims avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes de gestion. M2505123

Jugement du 06 mai 2025

Monsieur KAYA Erdal, 77bis avenue de Laon, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 799 363 973. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 06 Novembre 2023, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2505337

SAS FORMADIX, Route de Béthény, Ex-Aérogare Reims Champagne, 51450 Béthény, RCS Greffe de Reims 911 784 734. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Février 2025, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2505342

SARL TM EXPRESS, 30 Rue Frédéric Passy, 51430 Tinqueux, RCS Greffe de Reims 525 150 538. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Octobre 2024, désignant administrateur Selarl Cardon & Bortolus (maître Benjamin Cardon) 49, avenue Salvador Allende - 77100 Meaux avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce. M2505361

MARTHON (nom d'usage MARTHON) Franky Martial, 5 avenue Cook, 51100 REIMS, RCS Greffe de Reims 383 140 548. Transports de voyageurs par taxis. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 06 Novembre 2023, désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. M2505362

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

SAS STEIN, 2 Rue Gilbert, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 823 891 312. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 Février 2025, désignant mandataire judiciaire Selari Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2505363

Monsieur TAMEDRARI Said, 15 rue Louis-Paul Boquet, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 752 391 482. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 24 Février 2025, désignant mandataire judiciaire Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2505364

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 30 avril 2025

SARL IMMOWAT CONCEPT, 8 Allée du Parc, 51500 Taissy, RCS Greffe de Reims 511 984 502. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505156

SAS Le RANCH Burger Grill, 2 Route de Witry, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 892 031 931. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505157

SAS VITI BATI, 8 Rue Jean Mermoz, 51380 Villers-Marmery, RCS Greffe de Reims 897 808 556. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505158

SAS J&L COR, 1 Rue de la Sentelle, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 892 212 549. Sans activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505159

SAS MAISONS SYNTHESE, 3 Rue Etienne Lenoir, 51420 Witry-lès-Reims, RCS Greffe de Reims 790 565 303. Activité de économistes de la construction. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505166

SARL BF CONSTRUCTION, 41 Rue Clovis Chézel, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 800 810 210. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505167

SARL UNIVERSAL, 154 Rue de Cernay, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 881 285 035. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'appareils électroménagers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505168

SARL LION PROTECTION SECURITE (LPS), 42 Route de Reims, 51450 Bétheny, RCS Greffe de Reims 804 659 126. Activités de sécurité privée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505169

SAS BATIPRESTA, 16 Rue Thierot, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 883 665 929. Construction de maisons individuelles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505177

SARL PENNINA SHOP, 16 Route de Cernay, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 834 566 325. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505178

SAS TIPTOP TRAVAUX, 2 Avenue Georges Clémenceau, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 913 270 153. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505179

SAS CASHISWINE, 50 Rue Robert, 51450 Bétheny, RCS Greffe de Reims 910 939 420. Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505180

SARL J.D.M. 51, 42 Rue de la Liberté, 51530 Moussy, RCS Greffe de Reims 789 920 485. Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505182

SARL EURL MORNAS PRESTA, Rue de la Rosière, 51700 Mareuil-le-Port, RCS Greffe de Reims 532 415 510. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505183

SARL ART DE TABLE, Rue des Verriats, 51500 Champfleury, RCS Greffe de Reims 822 754 529. Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505240

SARL NORBAI, 154 Rue de Cernay, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 842 132 003. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505241

SARL BATINOV, ZA Lotissement 2, Rue des Verriats, 51500 Champfleury, RCS Greffe de Reims 790 343 198. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505243

SAS COMPETENCES & IMPULSIONS, 6 Rue Henri Moissan, le Parvis, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 422 985 796. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505244

SARL STM MULTI SERVICES, 33 Rue des Jancelins, 51200 Épernay, RCS Greffe de Reims 797 599 370. Travaux de peinture et vitrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505245

SARL EPIKURE, Zac de Murigny 2 Allée de Champagne, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 498 646 744. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505246

SARL DES IDEES AU METRE CARRE, 1 Rue de la Terrière, 51500 Puisieux, RCS Greffe de Reims 792 555 294. Construction d'autres bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505247

TIERCELET Yoann, Joseph, 27 avenue de Paris, 51530 Saint-Martin-d'Ablouis, RCS Greffe de Reims 515 375 343. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505248

SARL OPTION EXPORT, 6 Rue de l'Industrie, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 501 584 023. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505249

SARL GM'GRAPHIC, 17 Impasse du Buisson Ardent, 51700 Dormans, RCS Greffe de Reims 420 666 638. Activités de pré-presses. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505250

SAS GUILLEMIN FRERES, 4 Rue de la Garenne, Parc d'Activité N2 Reims Champigny, 51370 Champigny, RCS Greffe de Reims 849 697 453. Autres activités récréatives et de loisirs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505251

SAS F & S, 12 Avenue du Général Bonaparte, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 912 151 495. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505252

SAS AUTOUR DE MA TABLE.COM, 87 Rue de Cernay, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 843 443 763. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505268

SARL AUTO ECOLE SAINTE ANNE, 58B Rue Clovis Chezai, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 509 264 248. Enseignement de la conduite. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505269

MANDON Séverine, 2 rue Gilbert, 51100 Reims, RM 848 783 601. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505270

SARL ACTIONS, FORMATIONS, PREVENTION, SECURITE ROUTIERE (AFP.SR), 1 Rue Ernest Renan, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 481 090 777. Enseignement de la conduite. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505271

SAS L2BP (E.A.), 21 Rue du Bois de L Archevêque, 51370 Champigny, RCS Greffe de Reims 832 472 070. Sans activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505298

SAS S.A.S. MBCD PLOMBERIE, 21 Rue Docteur Joseph Bouvier, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 753 832 740. Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505305

SARL LE BON TRUCK, 16 Rue Rosa Luxemburg, La Neuville, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 818 337 719. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505306

SARL ENOLINE, 12 Place du Luxembourg, 51700 Dormans, RCS Greffe de Reims 827 760 562. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505307

SAS TRANS NAVETTE, 26 Promenade de Peignage, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 822 758 967. Transports de voyageurs par taxis. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505308

SARLU ALLAN'S, 9 Rue Bertrand de Mun, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 340 078 625. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505326

SAS ROCHA GOURMANDISE, 4 Parvis Camille Muffat, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 909 730 897. Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505327

SARL PP INDUS, 6 Rue des Coïdes, 51370 Saint-Brice-Courcelles, RCS Greffe de Reims 901 382 507. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505330

OTULAKOWSKI Jonathan Joseph Emilio, 8 rue de Cannes, 51700 Binson et Orquigny, RCS Greffe de Reims 793 030 925. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505331

SYLLA Boubacar, 7 Rue Joliot-Curie, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 831 855 259. Transports routiers de fret interurbains. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505332

KOCA Kemal, 32 boulevard Louis Barthou, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 417 921 376. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505333

SARL LES ESCAPADES D'EUGENE, 9 Rue Reimbeau, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 885 392 852. Sans activité. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505338

SAS Estelle auto nettoyage, 44 Avenue Nationale, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 830 960 589. Entretien et réparation d'autres véhicules automobiles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505339

SARL A.V.F.L., 31 Avenue Jean Jaurès, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 493 891 972. Vente par automate. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505340

PIERRARD Brice, Maurice, Marcel, 15 Rue Tournebonneau, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 512 342 379. Autres services personnels n.c.a. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505341

SAS RvB Photographie, 6c Sente des Remparts, 51170 Fismes, RCS Greffe de Reims 914 418 660. Activités photographiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505343

SAS Harmony Green, 22 Rue de l'Or Noir, 51210 Boissy-le-Repos, RCS Greffe de Reims 914 418 660. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505344

SAS SOPHONIE REINIGING, 7 Rue Pierre Salmon, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 890 054 216. Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505348

SAS SAM 51, 77B Avenue de Laon, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 882 088 396. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505358

SARL ART DE RECEVOIR, 3 Avenue des Bornes, 51390 Gueux, RCS Greffe de Reims 518 126 578. Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505359

SARL BUROLOGIS, 11 Rue Ponsardin, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 419 894 043. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres machines et équipements de bureau. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505360

SAS JC2M, 7 Rue Pierre Salmon, Centre d'Affaires Reims Bezannes, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 821 860 251. Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505365

SARL LAIT BRASSEUR, 2 Impasse Felix Eboué, 51430 Tinqueux, RCS Greffe de Reims 848 794 293. Fabrication d'autres produits laitiers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505366

SARL OCELOMA, 40 Rue de Louvois, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 823 877 683. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505367

SARL FIM ALU PLAST, Gare Snf, 51170 Fismes, RCS Greffe de Reims 392 906 376. Travaux de menuiserie métallique et serrurerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505368

Jugement du 05 mai 2025

SAS AMELIDA, 53 Place Drouet d'Erion, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 878 048 149. Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2505242

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE

LES COLS D'ARTHUR

Par acte SSP du 24/04/2025 il a été constitué une EURL dénommée : LES COLS D'ARTHUR. SIÈGE SOCIAL : 2 rue Pasteur - 08090 MONTCY NOTRE DAME. CAPITAL : 1.000 €. OBJET : Bar et cave à vins, champagnes, spiritueux pour professionnels et particuliers. Organisation d'ateliers accords mets et alcools. Organisation d'événements festifs, concerts, de soirées à thèmes. Petite restauration à partager (plateaux à partager et tapas en tous genres) Restauration traditionnelle. GÉRANT : M. THOMAS ARTHUR, 20 Faubourg du Fond de Garonne - 08200 SEDAN. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN. M2504846



HOLDING DONG

Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 Euros
Siège social : 5 Place Guy de Montagnac
RUBECOURT et LAMECOURT
08140 BAZEILLES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAZEILLES du 2 mai 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée à associé unique.
DÉNOMINATION SOCIALE : HOLDING DONG.

SIÈGE SOCIAL : 5 Place Guy de Montagnac, RUBECOURT et LAMECOURT - 08140 BAZEILLES.

OBJET SOCIAL : - L'acquisition, par tous moyens, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres droits sociaux, et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises civiles ou commerciales et la gestion de ces participations ;

- L'acquisition par tous moyens, la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers dont elle deviendrait propriétaire ;

- La gestion, l'organisation, l'optimisation du patrimoine familial ; sur délibération expresse de l'assemblée générale extraordinaire, la mise à disposition gracieuse de ses actifs aux associés.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €. GÉRANCE : Monsieur Basile BLOMME, demeurant 5 Place de Montagnac RUBECOURT ET LAMECOURT - 08140 BAZEILLES assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2505164

J-BELEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 Euros
Siège social :
2 rue Bastonnier - 08300 RETHEL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RETHEL du 6 mai 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.
DÉNOMINATION SOCIALE : J-BELEC.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue Bastonnier - 08300 RETHEL.

OBJET SOCIAL : La fabrication, l'installation de tout matériel thermique, aéronautique, frigorifique, chauffage, plomberie, électricité, tous travaux d'entreprise générale du bâtiment (maçonnerie, couverture, terrassement, assainissement...).

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 20.000 €. GÉRANCE : Monsieur Brian SCHUTZ, demeurant 11 rue du Sauvoye - 08220 CHAPPES assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2505322

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



EJO

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 8 rue des Jardins
08090 ARREUX

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARREUX (08090) du 5 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : EJO
Siège : 8 rue des Jardins, 08090 ARREUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : La propriété, l'acquisition, la cession et la gestion de valeurs mobilières, titres de placement et de tous autres instruments financiers, y compris la prise de participation directe ou indirecte, dans toute Société ou groupement ayant une activité civile, agricole, viticole, commerciale, industrielle, immobilière ou financière ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de ces activités financières ; La réalisation à titre purement interne au groupe de toutes prestations administratives, financières, commerciales, comptables, informatiques et de gestion ; La mise en uvre de la politique générale du groupe et l'animation des Sociétés qu'elle contrôle exclusivement, conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités et celles des Sociétés du groupe ; La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des Sociétés du groupe ainsi formé ; Et généralement toutes opérations, tout acte de gestion, d'administration ou de disposition pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Président : Madame Amandine MIGNEAUX demeurant à ARREUX (08090), 8 rue des Jardins.

Directeur général : Monsieur Jordane MIGNEAUX demeurant à ARREUX (08090), 8 rue des Jardins.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2505219

MODIFICATION

DE STATUTS

MON IDEE TAXI

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
17 Route Nationale - 08140 DOUZY
R.C.S. Sedan 921 496 121

L'associé unique de la Société MON IDEE TAXI a décidé le 26/03/2025 de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts,

A compter du 01/04/2025, le siège social :

- qui était à : (08140) DOUZY, 17 Route Nationale ;

- est désormais à : (08200) BALAN, 34 Avenue Charles de Gaulle ;

La gérance.

M2503219

SASCCPL08

SASCCPL08 SAS au capital de 7.000€ Siège social : 374 RUE DE PERTHES - 08300 SAULT LES RETHEL RCS 948 476 262 SEDAN. L'AGE du 15/04/2025 a décidé de transférer le siège social au 10 AVENUE AMPERE - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, à compter du 01/05/2025. Radiation du R.C.S. de SEDAN et immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2504949



Etude
de Maître Arnaud MANGIN
Notaire à RETHEL (Ardennes)
3 quai d'Orfeuill

VIGNE SAINT JEAN

Société civile d'exploitation viticole
au capital de 99 050 Euros
Siège à JUNIVILLE (08310),
35 rue Alfred Douy
R.C.S Sedan n° 477 568 786

Aux termes d'un acte reçu par Me Arnaud MANGIN, notaire à RETHEL, du 27 mars 2025, en cours d'enregistrement au SPFE des Ardennes, les associés ont à l'unanimité :

Constaté la démission de Madame Marie-Ange Denise Odette Henriette CHOCCARDELLE née FORGET de ses fonctions de gérante à compter du 27 mars 2025.

Nommé Monsieur Jérôme Edmond Paul CHOCCARDELLE, demeurant à JUNIVILLE (08310), 35 rue Alfred Douy, associé exploitant, en qualité de gérant à compter du 27 mars 2025.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN

Pour avis

M2505098

SASU «MANCEAUX C»

Société par Actions Simplifiée
Au capital social de 15 000 Euros
913.260.295 RCS Sedan
1 Bis Lieudit Constantine
08310 LEFFINCOURT

Par PVAGE en date du 30/04/2025, l'actionnaire unique a décidé d'étendre l'objet social de la société à l'activité suivante : «production et vente d'énergies de toute nature».

Pour avis : Le président

M2505114

LES CUISINES ARDENNAISES

Société par actions simplifiée
à capital variable
12 rue Principale
08260 CHAMPLIN
849.855.044 RCS Sedan

AVIS DE MODIFICATION

Suivant PVAGE du 01/04/2025, il a été décidé, à compter de cette date de transférer le siège social sis 2 rue des charmes à VILLERS SEMEUSE (08)

Pour avis : Le président

M2505155



JML MICRO-CRECHES

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 6 rue des Ecoles
08200 FLOING
820584761 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 1^{er} décembre 2024, il résulte que :

- Madame Ophélie FLORIN, née GUICHARD, demeurant 6 rue des Ecoles - 08200 FLOING a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société JML MICRO-CRECHES 2, démissionnaire.

L'article 37 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis : La Présidente.

M2505204

SASU «MANCEAUX C»

Société par Actions Simplifiée
Au capital social de 15 000 Euros
913.260.295 RCS Sedan
1 Bis Lieudit Constantine
08310 LEFFINCOURT

Par PVAGE du 30/04/2025, l'actionnaire unique a procédé à l'augmentation du capital social par voie d'apport en nature et la création de 2227 nouvelles actions, portant le nouveau capital à un montant de 237 700 euros. Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés.

Pour avis : Le président

M2505208

ARDENNES ELAGAGE

EURL au capital de 1 000 €
Siège social : 4 hameau des chênes
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS de SEDAN n°847 791 217

Transfert de siège

En date du 05/05/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 56 Avenue Arthur Rimbaud, 08090 AIGLEMONT à compter du 05/05/2025.

Mention : RCS de SEDAN

FRASIAK Théo

M2505217

GFR DE CHAMBLAGE

Groupement foncier rural
au capital de 680.000 Euros
Siège social : Ferme de Chamblage
08210 AUTRECOURT ET POURRON
949 401 418 R.C.S. de SEDAN

Aux termes de l'AGE en date du 07/11/2023 les associés ont :

1. Entériné le décès de M^{me} DEPERNET Elisabeth, cogérante, survenu le 14/03/2023 et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement à compter de cette même date ;

2. Décidé de nommer en qualité de gérant, à compter du 30/04/2023, M. François DEPERNET demeurant à CAMPAGNE (40090), 4278 route de Siougos, en remplacement de M. Pierre DEPERNET, décédé ce dit même jour.

Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2505223

DAGIBAT

Suite à l'annonce n°M2505027 parue le 30/04/2025 il convenait de lire « en remplacement de la société des Traverses, démissionnaire à compter du même jour » en lieu et place de « en remplacement de la société AS Groupe, démissionnaire à compter du même jour ».

Pour avis : La Présidente.

M2505232

SARL LES ECURIES DE LA RAYEE

Moulin de la Rayée
08300 ECLY
RCS SEDAN 953 805 389

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 septembre 2024, l'assemblée générale prend acte de la démission de Madame Sonia COLOMBEAU de ses fonctions de co-gérante à compter de cette même date.

Modification au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.

M2505287

COMPTABILITÉ

DEPIERREUX Carole

03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

DISSOLUTION

DE SOCIETE



DEGLAIRE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue du Général de Gaulle
08350 DONCHERY
Siège de liquidation : 2 allée de la
Division Margueritte
08200 FLOING
509089579 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Brice DEGLAIRE, demeurant 2 Allée de la Division Margueritte - 08200 FLOING, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Allée de la Division Margueritte - 08200 FLOING. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2505149

IDEA

Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

PEINTURE EXPERT

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social et de liquidation :
4 rue Lauvau
08150 LAVAL MORENCY
535 116 727 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 2/05/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Alexandra Verita demeurant 4 rue de Lavau - 08150 LAVAL MORENCY a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue de Lavau - 08150 LAVAL MORENCY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2505239

CLOTURE

DE LIQUIDATION

MENART Conseil

Expertise Comptable

SASU

AUTOKlassiker18

51 grande rue
08400 VOUZIERES
952 869 147 RCS SEDAN

Le 2 mai 2025, l'actionnaire unique a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur ASSI Malek, pour sa gestion et le décharge de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 mars 2025.

Radiation au RCS de Sedan.

Pour avis et mention.

M2504934



DEGLAIRE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue du Général de Gaulle
08350 DONCHERY
Siège de liquidation : 2 allée de la
Division Margueritte
08200 FLOING
509089579 R.C.S. Sedan

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Brice DEGLAIRE, demeurant 2 Allée de la Division Margueritte - 08200 FLOING, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2505150

AVIS DIVERS

Monsieur Christophe Daniel Ghislain MALHERBE, demeurant à NOUVION SUR MEUSE (08160), 9, rue des Lilas, A vendu à :

La société dénommée SD BOULANGERIE, Société par actions simplifiée au capital de 5000 EUROS, ayant son siège social à SAINT-MENGENS (08200), 17, place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 939822722 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Un fonds de commerce de BOULANGERIE PATISSERIE TRAITEUR EPICERIE, exploité à SAINT-MENGENS (08200), 17 place de la République.

Moyennant le prix de : CENT DIX MILLE EUROS (110'000,00 €).

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire à Maître Séverine FILAINE, notaire à ROCROI, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion.

M2505160

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LEGALE ?

03.26.40.21.31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

Aube

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

GL GENIE
CLIMATIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 Euros
Siège social : 15 bis route de Nicey
10260 RUMILLY LES VAUDES
817 591 464 RCS Troyes

AVIS DE CESSION
DE FONDS
DE COMMERCE

Par ASSP du 11/04/2025 enregistré au SPFE de TROYES, le 16/04/2025, Dossier 2025 00009639, référence 1004P01 2025 A 00868 La société GL VINI FROID, SARL au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 15B Route de Nicey, 10260 RUMILLY-LES-VAUDES, immatriculée sous le n° 910 656 347 au RCS TROYES, a cédé à la société GL GENIE CLIMATIQUE, SARL au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 15B Route de Nicey, 10260 RUMILLY-LES-VAUDES, immatriculée sous le n° 817 591 464,

Un fonds de commerce de froid industriel et commercial, eau glacée/détente directe, thermostatiquement exploités sis 15B Route de Nicey, 10260 RUMILLY-LES-VAUDES, moyennant le prix de 7 000 euros, s'appliquant : Aux éléments incorporels pour 2 400 EUR et au matériel pour 4 600 EUR.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/04/2025

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante 15B Route de Nicey, 10260 RUMILLY-LES-VAUDES, pour la validité et la correspondance.
M2505001

SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
SAINT HUBERT/
DDVANInsertion - Cession de
fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Agathe SIMON, titulaire d'un Office Notarial à 10300 SAINTE-SAVINE, 1Bis Avenue Général Leclerc, le 7 avril 2025, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SAINT HUBERT, dont le siège est à PARIS 17^{ème} ARRONDISSEMENT (75017), 74 boulevard des Batignolles, identifiée au SIREN sous le numéro 443839352 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS 17^{ème} arrondissement.

A : La Société dénommée DDVAN, dont le siège est à TROYES (10000), 5 place Jean Jaurès, identifiée au SIREN sous le numéro 940 906 746 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Désignation du fonds : fonds de commerce de restauration traditionnelle japonaise sur place ou à emporter sis à TROYES (10000), 5 Place Jean Jaurès, connu sous le nom commercial SUSHI BAR TROYES, ayant fait l'objet d'une liquidation judiciaire.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE € (50.000,00 €), s'appliquant : aux éléments incorporels pour 43.000,00 €, au matériel pour 7.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2505148

CONSTITUTION

DE SOCIETE

baillot
& ASSOCIÉS

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI EISG

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 25/04/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI EISG.
Objet social : La propriété par voie d'apport ou autrement, l'acquisition, la mise en valeur, la prise à bail à construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'échange de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Siège social : 69 Bis rue Saint Rémy - 10700 ARCIS SUR AUBE.
Capital : 1.000 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.
Co-gérance : M. YILDIRIM Gurbet 69 Bis rue Saint Rémy - 10700 ARCIS SUR AUBE et M^{me} YILDIRIM Serya 69 Bis rue Saint Rémy - 10700 ARCIS SUR AUBE.

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant, et soumise à agrément à des tiers.
M2504847

SASU LA
POULETTE

A la suite d'un acte SSP du 01/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : SASU.
DÉNOMINATION : SASU LA POULETTE.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 années à dater de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

OBJET SOCIAL : Activité de restauration traditionnelle ainsi que la vente à emporter et la livraison, le dépôt vente, l'événementiel, le traiteur, le débit de boissons, organisation, gestion promotion, d'événements, de manifestations, de séminaires, d'animation, d'activités culturelles, artistiques ou touristiques.

SIÈGE SOCIAL : Faubourg de Bourgogne - 10260 FOUCHERES.

PRÉSIDENT : Monsieur Quentin Lucas De Leyssac, demeurant 4 rue du Pont Robin - 10400 FERREUX QUINCEY.

CESSION D' ACTIONS : Sauf en cas de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant, la cession d'actions à un tiers non-actionnaire à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément de la société dans les conditions décrites dans les statuts.

CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET D'EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de participer aux assemblées est subordonné à l'inscription de l'actionnaire dans les comptes de la société pour les propriétaires d'actions nominatives.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
M2505121



FCN SAINT-DIZIER
2, rue des Montants
52100 SAINT-DIZIER
Tel : 03 25 56 23 66

HOLDING LINGZHI

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT PARRÉS AUX TERTRES du 08/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.
DÉNOMINATION SOCIALE : HOLDING LINGZHI.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue Hélène Bouché - 10410 ST PARRÉS AUX TERTRES.

OBJET SOCIAL : Activité de société holding.

L'acquisition, la propriété, l'administration de toutes valeurs mobilières ou immobilières, qu'elles soient françaises ou étrangères.

Prise d'intérêts et de toutes participations, l'acquisition et la gestion de toutes participations par voie de souscription ou d'apport, de cession dans toutes affaires et entreprises commerciales, industrielles, mobilières, immobilières, financières, d'études ou de recherche.

Toutes prestations administratives et financières, gestion du Groupe en général.

La participation de la société, par tous moyens, au capital de toutes entreprises, sociétés créées ou à créer, soit par voie de création de société nouvelle, d'apport commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, groupement, alliance, association en participation, soit de toute autre manière.

Toutes opérations civiles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en favoriser le développement ou l'extension.

Toutes études, estimations, ou expertises et toutes opérations civiles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.500.000 €, constitué à concurrence de 800 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 1.499.200 € au moyen de l'apport de 32 actions de la société WOK 10 (819 289 430 R.C.S. TROYES).

GÉRANCE : M^{me} Lingzhi LI et M. Hai LI demeurant ensemble 20 avenue Pierre Bérégovoy - 52100 SAINT DIZIER.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : La Gérance.
M2505131

HOLDING LINGZHI

Rectificatif

Dans l'annonce parue le 05/05/2025 concernant la constitution de la société HOLDING LINGZHI, il faut lire «siège social : 2 rue Hélène Bouché - 10410 ST PARRÉS AUX TERTRES».
M2505163

HOLDING
MENDOZA

Société par actions simplifiées
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 20 rue de la Fontaine
10320 BOUILLY

CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 02 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : HOLDING MENDOZA

FORME : Société par actions simplifiée

SIÈGE SOCIAL : 20 rue de la Fontaine 10320 BOUILLY

OBJET : La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou de toute autre manière dans toutes entités juridiques dotées ou non de la personnalité morale ainsi que la détention et la gestion de ces participations, que celles-ci prennent ou non la forme de valeurs mobilières et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus défini. L'exercice de tous mandats sociaux. Toutes prestations de services relatives à la détention et à la gestion de ces participations.

DURÉE : 99 ANS
CAPITAL : 1 000 Euros
GERANT : Monsieur Thibault MENDOZA demeurant 20 rue de la Fontaine 10320 BOUILLY
CESSION D' ACTIONS : Toutes cessions d'actions entre actionnaires sont libres. Les cessions avec des tiers de la Société sont soumises à agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.

IMMATRICULATION : au RCS de TROYES.

Pour avis
M2505139

SARL Eric REMY
NOTAIRE

20 Rue Jean Monnet
10500 BRIENNE LE CHATEAU

SCI DES
ECORNEES

Avis de constitution

Par acte authentique en date du 11/04/2025, enregistré au SPFE DE L'AUBE le 16/04/2025 volume 2025N N°492, il a été constitué une société :

DÉNOMINATION : SCI DES ECORNEES.

FORME : Société civile immobilière.
OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location nue ou meublée et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.

CAPITAL : 999,00 €.
SIÈGE SOCIAL : 6 CR dit de l'ancienne route - 10200 LIGNOL LE CHATEAU.

DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M. Adrien GEOFFROY, demeurant au 12 Bis chemin du sommevoire - 10200 BAR SUR AUBE ; M. Louis DUROCQ, demeurant au 6 CR dit de l'ancienne route - 10200 LIGNOL LE CHATEAU et M. Enzo BLONDEL, demeurant au 4 chemin du Pré Forby - 10500 EPOTHEMONT.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion, le Notaire.
M2505224

SCEA «DES
CHEVÉES»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 25 avril 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.
DÉNOMINATION : «DES CHEVÉES».

SIÈGE SOCIAL : 7 rue des Chevées - 10240 RAMERUPT.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 117.000 € divisé en 11.700 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GÉRANCE : Monsieur Dominique PRUGNOT, demeurant 20 Grande Rue - 10700 ORTILLON, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES (Aube).

Pour avis : La Gérance.
M2505151

ST PARRÉS
OPTIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
11 rue de la République
10000 TROYES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 04/05/2025, signé électroniquement il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : ST PARRÉS OPTIQUE.

SIÈGE : 11 rue de la République - 10000 TROYES.

DURÉE : Quatre-vingt-dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : « Le commerce de détail d'optique, l'achat, la vente, la transformation, la réparation, le montage de tous produits relatifs à l'optique, lunetterie, photographie, acoustique, instruments d'optique et de précision et toutes prestations de services s'y rapportant, la réparation, la remise en état, la vente de montures et d'équipement de seconde main ».

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : La société SICARIUS, société à responsabilité limitée au capital de 2.000.000 €, ayant son siège social 15 rue Auguste Vitu - 75015 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 434 022 554 R.C.S. PARIS, représentée aux présentes par son gérant, Monsieur Didier PAPAZ.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES dont dépend la SAS.

Pour avis : Le président.
M2505329

GERANCE

FIN DE GERANCE

CHATEAU DE VAUX
/ KELIPEAU JA

Fin de location gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 octobre 2024 à FOUCHERES, le contrat de location-gérance consenti par :

CHATEAU DE VAUX, SARL au capital de 1.000 €, sise Château de Vaux, Route de Vougrey - 10260 FOUCHERES, immatriculé au greffe de TROYES sous le numéro 803 321 959 à :

KELIPEAU JA, SAS au capital de 1.000 €, sise Faubourg de Bourgogne - 10260 FOUCHERES, immatriculé au greffe de TROYES sous le numéro 952 203 966.

Portant sur un fonds de commerce de restauration traditionnelle exploité Faubourg de Bourgogne - 10260 FOUCHERES a pris fin le 30 septembre 2024.
M2505261

MODIFICATION

DE STATUTS



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SARL DEBERT

EURL au capital de 40 000 €
Siège social : 8 Rue des Ponts
10140 BRIEL SUR BARSE
RCS de TROYES n°378 594 972

Avis de modification

En date du 22/04/2025, l'associé unique a décidé à compter du 22/04/2025 d'augmenter le capital social de 310 000 € par incorporation de réserves en le portant de 40 000 € à 350 000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de TROYES.
M2501958

SAS DU CHATEAU
DE BLIGNY

Société par actions simplifiée
Au capital de 50.000 Euros
Siège social : Château de Bligny
10200 BLIGNY
325.654.192 R.C.S. Troyes

Non renouvellement CAC

Aux termes d'une délibération en date du 26 février 2025, l'assemblée a décidé de :

- Renouveler le CABINET EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT dans ses fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit pour une durée venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2030 ;

- Ne pas renouveler Monsieur Eric GABORIAUD, dans ses fonctions de Commissaire aux comptes Suppléant et ne pas le remplacer.

Pour avis : Le Président.
M2504967

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

RUE ALPHAND

SCI au capital de 95 737,98 €
Siège social : 20 ROUTE
D'ARRENTIERES
10200 BAR SUR AUBE
RCS de TROYES n°390 189 470

Transfert de siege

L'AGE du 15/04/2025 a décidé le transfert du siège social au 3 Rue Aimée Billerey, 10120 LAINES AUX BOIS à compter du 15/04/2025.
Mention : RCS de TROYES

La gérance

M2504999



AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS
SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX

1 place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18 rue du Général Leclerc
89100 SENS
Tél : 03 86 52 60 00
www.avocats-vignet.fr

SOCIETE FINANCIERE DU CYGNE

SAS au capital de 154.800 €
Siège social : 22 rue des Ponts
10400 NOGENT SUR SEINE
501 000 665 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} avril 2025, il résulte que :

- M. Stéphane DE BONA, demeurant 2 rue de la Madeleine - 10400 NOGENT SUR SEINE a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Thierry BOULANGER, démissionnaire ;
- M. Bruno OUDARD, demeurant 4 rue Meslard - 10370 VILLENAUXE LA GRANDE a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Stéphane DE BONA, démissionnaire.

Pour avis : Le Président.

M2505134



AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS
SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX

1 place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18 rue du Général Leclerc
89100 SENS
Tél : 03 86 52 60 00
www.avocats-vignet.fr

LE CYGNE DE LA CROIX

Société par actions simplifiée
au capital de 38 112,25 €
Siège social : 22 rue des Ponts
10400 NOGENT SUR SEINE
347 462 574 RCS Troyes

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 1^{er} avril 2025, il résulte que :

- Monsieur Stéphane DE BONA, demeurant 2 rue de la Madeleine, 10400 NOGENT-SUR-SEINE a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Thierry BOULANGER, démissionnaire.
- Monsieur Bruno OUDARD, demeurant 4 rue Meslard, 10370 VILLENAUXE-LA-GRANDE a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur Stéphane DE BONA, démissionnaire.

Pour avis : Le président

M2505137



MYCOUTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : 141 Avenue d'Echenilly,
10120 ST ANDRE LES VERGERS
942 507 906 RCS Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 24 avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancienne mention :

- L'achat, la vente, la location de toutes fournitures, marchandises, machines et pièces destinées à la couture et à la broderie.

- L'étude, le conseil, la vente, la formation, la révision et l'installation de solutions de couture et à la broderie.

Nouvelle mention :

- L'achat, la vente, la location de toutes fournitures, marchandises, machines et pièces destinées à la couture et à la broderie.

- L'étude, le conseil, la vente, la révision et l'installation de solutions de couture et de broderie.

Pour avis : La présidente

M2505172

SARL «BTL AGRI»

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 20 bis route de Charny
10170 LONGUEVILLE-SUR-AUBE
RCS Troyes 901 766 261

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 2025, Monsieur Olivier BASSON demeurant 3 rue Paul Verlaine - 10450 BREVIANDES, a été nommé en qualité de cogérant pour une durée indéterminée, à compter du 26 mars 2025.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour avis : Le représentant légal

M2505188

SCEA «DES BIMES»

Capital social : 154.200 €
Siège social : 5 rue de l'Eglise
10400 FONTENAY DE BOSSERY
R.C.S. Troyes 315 680 504

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2025, les associés ont décidé de réduire le capital social pour le ramener à 143.865 €.

Pour avis : La gérance.

M2505195



M^e COSSARD - MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SCI ILOVIN

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 €
Siège social à :
TROYES (Aube)
18 rue Pierre Brossolette
903 698 496 R.C.S. Troyes

Constatation décès d'un cogérant

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5 octobre 2024, les associés ont pris acte de la poursuite de la gérance seule de Madame Carole MAUGUIN veuve DIDIER, suite au décès de Monsieur Franck DIDIER, cogérant, survenu le 11 juillet 2022. Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2505221



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

ESPACE MEDICAL DE SPECIALISTES DE CHAMPAGNE

Société par actions simplifiée
au capital variable
Siège social :
19 bis boulevard Danton
(10000) TROYES
R.C.S. Troyes n° 908 500 051

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28 avril 2025, il a été décidé de transférer le siège social de La société au 25 avenue de la Maille, 11 boulevard de Dijon, lieu dit la Renouillère - SAINT JULIEN LES VILLAS (10800) à compter du 28 avril 2025 :

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2505234



M^e COSSARD - MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SCI THOMATH

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
21 rue Voltaire - 10000 TROYES
SIREN 431 575 042 R.C.S. Troyes

Suivant délibération en assemblée générale extraordinaire en date du 6 mai 2025, la SCI THOMATH au capital de 1.000 €, dont le siège est à TROYES (10), 21 rue Voltaire, SIREN 431 575 042 R.C.S. TROYES a transféré son siège social à TROYES (10), 25 avenue du Major Général Georges Vanier, à compter du 6 mai 2025.

Pour insertion unique,
Les co-gérants.

M2505255



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

FLORIANE DUFOUR ARCHITECTE D'INTERIEUR

SARL au capital de 1 200 €
Siège social : 9 Rue Marcel Pagnol,
MESNIL VALLON
10300 MACEY
RCS de TROYES n°790 096 432

Avis de modification

L'AGM du 01/05/2025 a décidé à compter du 01/05/2025 de :

- de nommer en qualité de co-gérant M^{me} DUPUIS Clémence, demeurant 51 Rue du Général de Gaulle 10000 TROYES.

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement FLORIANE DUFOUR ARCHITECTE D'INTERIEUR qui devient ATELIER DUO.

Modification au RCS de TROYES.

M2505312

DISSOLUTION

DE SOCIETE



M^e COSSARD - MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SCI INESNORA

Avis de dissolution

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date à TROYES du 19 mars 2025, la SCI INESNORA (en liquidation), société civile au capital de 1.000,00 €, 17 rue Paul Dubois - 10000 TROYES, R.C.S. TROYES SIREN 448 232 090, constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation a décidé sa dissolution anticipée à compter du 19 mars 2025 et désigné Monsieur Marc BRET, demeurant à MONTGUEUX (10300), 6 rue Léon Beaugrand, en qualité de liquidateur.

Le lieu où doit être adressée la correspondance a été fixé chez Maître Bertrand-Hugues MARTIN, Notaire associé à TROYES (10), 30 boulevard Victor Hugo.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de TROYES (10).

Pour insertion, les associés.

M2505226

FREDERIK SPORT INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 30.000 €
Siège social : 43 rue Jeannette
10000 TROYES
Siège de liquidation : 43 rue Jeannette
10000 TROYES
408 612 844 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Frédéric DOBRAJE, demeurant 43 rue Jeannette - 10000 TROYES, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 43 rue Jeannette - 10000 TROYES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2505357

POURSUITE D'ACTIVITE

SASU Les Ecuries de VALLIÈRES

SASU
Capital social : 5.000 €
Siège social : 21 rue haute
10210 VALLIÈRES
842 296 220 R.C.S. Troyes

Par délibération en date du 10 Octobre 2024, l'assemblée générale, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis et mention.
Modification au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

M2505235

MeSCoS

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 €
Siège social :
15 rue Emile Clèvy - 10000 TROYES
881 337 224 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 30/12/2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.

M2505336

CLOTURE

DE LIQUIDATION



JL BAT

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Au capital de 30.000 €
Siège social : 13 rue du Huit Mai 1945
10100 ROMILLY SUR SEINE
Siège de liquidation :
13 avenue du 8 mai
10100 ROMILLY SUR SEINE
493 817 092 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2025 au 13 avenue du 8 mai 10100 ROMILLY SUR SEINE, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Morgan LHERMEY, demeurant 3 rue Jean de la Fontaine - 10400 NOGENT SUR SEINE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2505138

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



SCP MANDRON-
MAILLARD-BELLET
Notaires associés
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

EPOUX MOCQUERY

Suivant acte reçu par Me Thierry BELLET Notaire à TROYES (Aube), 15 Quai Lafontaine, le 22 avril 2025 a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Jean-François Eugène MOCQUERY, retraité, et Madame Michèle Elise Geneviève GRELET, retraitée, demeurant ensemble à MACEY (10300) 12 rue Gustave Eiffel.

Monsieur est né à TROYES (10000) le 28 juin 1951,
Madame est née à AUXON (10130) le 29 décembre 1953.

Initialement mariés à la mairie de BAR-SUR-SEINE (10110), le 24 janvier 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Et ayant opté depuis pour le régime de la séparation de biens aux termes d'un acte reçu par Maître Patrick ROZOY, alors notaire à MARGNY LE CHATEL, le 27 mars 2000, homologué suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de TROYES (10000) le 12 octobre 2000.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis : Me BELLET.

M2505103

AVIS DIVERS



SELASU Déolinda Carla PINCHOT

Notaire
à AIX VILLEMAUR PALIS (10160)
15 rue Ernest Furgon - AIX EN OTHE
Tél. : 03.25.46.70.10
deolinda.carla.pinchot@notaire.fr

M^{me} Jane DIGIAUD

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

«Par testament olographe 1^{er} novembre 2016, Madame Jane Odette DIGIAUD, née à EYMET, le 30 novembre 1929, demeurant provisoirement à AIX-VILLEMAUR-PALIS (10160), 9 avenue Tricoche Maillard, célibataire, décédée à AIX-VILLEMAUR-PALIS, le 28 mars 2025, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Déolinda Carla PINCHOT, suivant procès-verbal en date du 22 avril 2025, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de TROYES, le 24 avril 2025.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Déolinda Carla PINCHOT, notaire à AIX VILLEMAUR PALIS (10160), notaire chargé du règlement de la succession.»

Je vous remercie de me faire parvenir, sous les références indiquées ci-dessus, QUATRE exemplaires du journal publicateur avec une facture libellée au nom de la succession.

Vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Déolinda Carla PINCHOT

M2505102

M. Paul Michel WARCHOL

**Avis de saisine de
légataire universel - Délai
d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18
novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 1^{er} août 1975,

M. Paul Michel WARCHOL, en son vivant retraité, demeurant à MERY-SUR-SEINE (10170) 10 rue de Montpellier.

Né à MERY-SUR-SEINE (10170), le 11 juillet 1940.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à ROMILLY-SUR-SEINE (10100), le 4 janvier 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Fabien SCHMITE, Notaire Associé de la SCP « Evelynne TAFANI-DYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, le 3 février 2025, suivi d'un acte complémentaire de contrôle de la saisine en date du 23 Avril 2025, dont une copie authentique de chacun des actes a été reçue par le greffe du T.J. de TROYES, respectivement, le 12/02/2025 et 28/04/2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Fabien SCHMITE, notaire à TROYES, référence CRPCEN : 10060, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2505112

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

M.
Jean-Louis LIACRE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 novembre 1990, M. Jean-Louis Christian LIACRE, en son vivant Retraité, demeurant à DROUPT-SAINT-BASLE (10170) 32 grande rue.
Né à MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE (10510), le 22 juin 1948.
Célibataire.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
Décédé à TROYES (10000), le 2 janvier 2025.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Fabien SCHMITE, Notaire Associé de la SCP « Evelyne TAFANI-DYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, le 3 février 2025, suivi d'un acte complémentaire de contrôle de la saisine en date du 22 Avril 2025, dont une copie authentique de chacun des actes a été reçue par le greffe du T.J. de TROYES, respectivement le 12/02/2025 et le 28/04/2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Fabien SCHMITE, notaire à TROYES, référence CRPCEN : 10060, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2505113

Madame Pascale
Marie Simone
THIERRY

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 septembre 2024,

Madame Pascale Marie Simone THIERRY, en son vivant institutrice, demeurant à SAINTE-SAVINE (10300), 33 Bis rue des Noës.

Née à EPINAL (88000), le 9 avril 1965.

Célibataire.
Ayant conclu avec Madame Laetitia Jeanne Yvonne MÉRAT un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Agathe SIMON, notaire à SAINTE-SAVINE, le 26 septembre 2024.

Décédée à TROYES (10000) (FRANCE), le 4 février 2025.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Agathe SIMON, notaire à SAINTE-SAVINE (10300), 1Bis Avenue Général Leclerc, le 11 avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Agathe SIMON, notaire à SAINTE-SAVINE (10300), 1Bis Avenue Général Leclerc référence CRPCEN : 10066, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2505147

Madame Irma
CARPANESE

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 juillet 2019,

Madame Irma CARPANESE, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Daniel TRISTANT, demeurant à VILLENAUXE -LA-GRANDE (10370), 1 rue Guillemot Maison de retraite de la Noxe.

Née à AUBOUE (54580), le 29 décembre 1925.

Décédée à VILLENAUXE-LA-GRANDE (10370) (FRANCE), le 20 décembre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Elodie DEMONGEOT-COURTY, Notaire membre de la Société «Marie-Agnès Van Goetsenhoven-Sinègre et Elodie Demongeot-Courty, notaires, associées d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial», à la résidence de Nogent-Sur-Seine (10400), 1 rue des Moulins, le 11 avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Elodie DEMONGEOT-COURTY, notaire à NOGENT SUR SEINE (10400), 1 rue des Moulins, référence CRPCEN : 10049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2505274

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SOPHIE RENARD
& CLAIRE
CHAUDET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à BRASLES en date du 29/04/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

DÉNOMINATION : SOPHIE RENARD & CLAIRE CHAUDET
SIÈGE : 12 avenue de Château-Thierry - 02400 BRASLES

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet l'exercice de la profession de Commissaire de Justice, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur pour l'exercice de ladite profession, ainsi que toutes activités accessoires, annexes ou connexes. L'accomplissement des actes de cette profession ne pourra s'effectuer que par les membres de la présente société ayant capacité et qualité pour l'exercer. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros
CO-GÉRANTE : M^{me} Sophie RENARD, demeurant 15 rue Michel Charaire, 92330 SCEAUX

Co-GÉRANTE : M^{me} Claire CHAUDET, demeurant 19 rue de la Vallée, 02400 AZY SUR MARNE

Immatriculation de la Société au RCS de SOISSONS

Pour avis : La gérance

M2505100

«Presta
de Oliveira»

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 15 avril 2025, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : société par actions simplifiée unipersonnelle

DÉNOMINATION SOCIALE : PRESTA de Oliveira

DURÉE : 99 ans

SIÈGE SOCIAL : 77 rue Rudenoise - 02310 CHARLY-SUR-MARNE

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros

OBJET : la réalisation, en prestations de services, de travaux viticoles, vinicoles et agricoles, tant manuels que mécaniques, l'achat, la vente de matériels, de véhicules ou de marchandises, la location de matériels ou de véhicules, et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

PRÉSIDENT : Monsieur Sylvain DE OLIVEIRA

Demeurant 77 rue Rudenoise - 02310 CHARLY-SUR-MARNE

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

IMMATRICULATION : RCS de SOISSONS

AGRÈMENT : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.

Pour avis : Le président.

M2505187

CLAIRE CHAUDET

Rectificatif à l'annonce publiée dans matot-braine.fr du 27/03/2025 concernant CLAIRE CHAUDET. Il fallait lire :

Objet social : L'acquisition, la détention, la gestion, l'administration, la cession et la prise de toute participation directe ou indirecte, de quelque manière que ce soit, à titre minoritaire ou majoritaire, de toutes parts sociales ou actions de toutes sociétés, notamment de sociétés ayant pour activités celles appartenant aux professions juridiques ou judiciaires non réglementées, constituées ou à constituer, quelle que soit leur forme juridique, ainsi que la souscription à cet effet, de toute financement, quelle qu'en soit la forme, ainsi que la prestation de gestion de ses filiales.
M2505254

MODIFICATION

DE STATUTS

CHAMPAGNE
M. LEGRAND

EARL au capital de 7 500,00 euros

Siège social : CHEMIN DU MOULIN A VENT,

LA RUE CREUSE
02850 TRELOU SUR MARNE

904787157 RCS SOISSONS

En date du 18/04/2025, l'associé unique a décidé à compter du 18/04/2025 :

- de transformer la société en SARL sans la création d'un être moral nouveau, gérance : M. LEGRAND

Morgan La rue Creuse 02850 TRELOU SUR MARNE. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés ;

- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : la vente et éventuellement la transformation conformément aux usages viticoles des produits de cette exploitation ; le pressurage de raisins ; la réalisation de tous travaux viticoles ainsi que toutes prestations de services et conseils dans le domaine viti-vinicole ; l'achat et revente de tous approvisionnement issus ou nécessaire à la viticulture ; négoce ; la production et la vente d'énergie électrique en France et à l'étranger par toutes voies, directe ou indirectes, même sous forme de participations. Modification au RCS de SOISSONS.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

M2504437

LES CHAMPS
RENIERS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 482 871 Euros

Siège social : Route de Château Thierry

02400 BLESMES

335 680 708 RCS Soissons

Aux termes des décisions de l'associé unique l'associée unique en date du 27 février 2025 :

La durée de la Société a été prorogée de 94 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2120.

En conséquence, l'article 5 «Durée» des statuts a été modifié comme suit :

«La durée de la société fixée à l'origine à trente années à compter du 1^{er} janvier 1928, a été prorogée une première fois de 69 années pour se terminer le 31 décembre 2026, puis de 94 ans à compter du 31 décembre 2026 par décision de l'associée unique en date du 27 février 2025. En conséquence, la durée de la société expirera le 31 décembre 2120, sauf dissolution anticipée ou prorogation.»

Ancienne mention

«La durée de la société fixée à l'origine à trente années à compter du 1^{er} janvier 1928, a été prorogée de 69 années à compter du 1^{er} janvier 1958 pour se terminer le 31 décembre 2026, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée»

Mention sera faite au RCS de SOISSONS

M2504965



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin

B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2

Tél. : 03.26.09.24.66

RM'S IMMO

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social : 10 rue Etienne Oehmichen

51100 REIMS

890 867 609 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 24 mars 2025, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 10 rue Etienne Oehmichen - 51100 REIMS au 10 rue Saint Pierre - 02220 BAZOCHES SUR VESLES à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 890 867 609 R.C.S. REIMS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SOISSONS.

La société, constituée pour 99 années à compter du 06 novembre 2020 a pour objet social l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et un capital de 1.000 € composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis : La Gérance.

M2505199

DARGENT
ENTREPRISES

SASU au capital de 320 000 €

Siège social : 18 bis et 20 avenue de Laon

02200 SOISSONS

RCS de SOISSONS n°450 920 301

Transfert de siege

En date du 30/04/2025, l'associé unique a décidé à compter du 30/04/2025 de transférer le siège social au 78 rue Frédéric Passy, 51430 BEZANNES.

Radiation du RCS de SOISSONS et immatriculation au RCS de REIMS

M2505256

SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
S.M.G. IMMOBILIER

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social : 8 rue du Poncelet

02800 VENDEUIL

880 762 463 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes de ses délibérations en date du 08.04.2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'article 7 des statuts relatif à la répartition du capital social pour faire suite à une cession de parts intervenue à même date.

Mention sera faite au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

Pour avis : La Gérance.

M2505259

GROUPE LECLERE

Société par actions simplifiée au capital de 1.283.200 Euros

Siège social :

1 rue Gustave Eiffel ZI du Royeux

02430 GAUCHY

838 444 263 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 1^{er} juillet 2024, il résulte que : Monsieur Lilian LECLERE, né le 27 octobre 1994 à SAINT QUENTIN (02100), demeurant 80 rue Edouard Vaillant - 02100 SAINT QUENTIN, de nationalité française, a été nommé en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée à compter de la même date.

Pour avis.

M2505264

DISROC

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

au capital de 100.000 Euros

Siège social : 2 B rue d'Hirson

02500 BUIRE

379 795 347 R.C.S. St Quentin

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2024, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 2 B rue d'Hirson - 02500 BUIRE au 16 avenue Victor Hugo - 59400 CAMBRAI à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

M2505353

CLOTURE

DE LIQUIDATION



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin

B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2

Tél. : 03.26.09.24.66

BRUNO DECARSIN

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 1 000 €

Siège social et siège de liquidation :

5 Hameau de Launay

02330 CONNIGIS

903 944 114 RCS SOISSONS

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2024 à CONNIGIS (02), l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bruno DECARSIN, demeurant 5 Hameau de Launay à CONNIGIS (02330), de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis - Le Liquidateur.

M2414493



SARL au capital de 12345 €
34 rue des Moulins - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.05.42.92

PHARMACIE DE
L'ABBAYE

Société en nom collectif en liquidation au capital de 1 524,49 euros

Siège social : 1 rue Henri Barbusse

02830 SAINT MICHEL

385 387 691 RCS SAINT-QUENTIN

Avis de liquidation

Aux termes d'un acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés en date du 29/04/2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé les liquidateurs M. LE GOAS Laurent et M^{me} LE GOAS NÉE RAIMBAULT Marie-Christine de leur mandat, leur ont donné quitus de leur gestion et ont constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 29/04/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Saint-Quentin.
M2505328

COMMISSAIRES
PRISEURSVENTES
AUX ENCHÈRESCONSTITUTION
DE SOCIÉTÉAUGMENTATION
DE CAPITALTRANSFERT
DE SIÈGE SOCIALCHANGEMENT
DE GÉRANTCESSION DE FONDS
DE COMMERCEAPPEL D'OFFRES
MARCHÉS PUBLICSGREFFE
DU TRIBUNAL DE
COMMERCEVOS DEVIS ET
ATTESTATION
DE PARUTION
INSTANTANÉS,

24h/24
et 7j/7

Matot Braine

PETITES AFFICHES
Réseau Légalnet

**Votre solution 100% digitale
pour gérer vos annonces légales !**



UN DOUBLE MODE DE SAISIE

Rédaction en saisie libre
ou à l'aide de nos formulaires
de saisie certifiés



UN COMPTE PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ

Pour suivre vos annonces en
cours, consulter vos précédentes
commandes et programmer les
futurs



UNE COUVERTURE NATIONALE

Publication
sur l'ensemble du
territoire français

**Une plateforme
en ligne dédiée
à la gestion de
vos annonces
légales !**



DES SOLUTIONS IMMÉDIATES

Devis, attestation de parution
et facture instantanés,
7j/7 et 24h/24

DES OPTIONS DE PAIEMENT DE VOTRE CHOIX

Virement,
paiement en ligne sécurisé
et suivi des paiements de vos
clients en temps réel



UN SUIVI PERSONNALISÉ

Une équipe locale
professionnelle à votre écoute de
9h à 17h avec accompagnement
personnalisé dans vos locaux



à votre service depuis 1892 !

Retrouvez-nous sur matot-braine.fr

Renseignement au **06 46 81 71 49**

relationclient.pamb@legalnet.org

Nouveauté. Produite à seulement 1980 unités, la mini supercar électrique de Renault a déclenché un engouement immédiat avec 500 exemplaires réservés en seulement 24 heures.

R5 Turbo 3E, l'extravertie



Cette boule de muscles de 540 ch électriques reprend les couleurs historiques de la marque en compétition.



La R5 Turbo 3E reprend des éléments des planches de bord des R5 E-Tech et Alpine A290.

Ce genre de voiture ne sert à rien d'un point de vue utilitaire. C'est pour cette raison qu'elles sont indispensables. Au diable la rationalité et le fonctionnel. Savoir qu'un industriel comme Renault a donné le feu vert à un tel projet hors normes montre que tout n'est pas encore perdu et qu'un grain de folie peut encore perturber l'ordre des choses. Comme un coin de ciel bleu dans la grisaille de notre univers motorisé corseté par des normes toujours plus contraignantes. Que Renault ait choisi de donner vie à un tel projet confirme le vent de liberté qui souffle sur la marque dirigée par Luca de Meo. Après les R5, R4 et en attendant la future Twingo, cette R5 Turbo 3E signe de façon spectaculaire le retour dans le riche passé du constructeur. Cette fois, il s'agit des années 80 et d'une famille de voitures hors normes, stars des spé-

ciales des rallyes, dont les versions routières, construites en toutes petites séries, sont devenues des mythes sur roues et font le bonheur des collectionneurs.

Ce sera sans aucun doute le destin de cette R5 pas comme les autres au design « exubérant » comme le souligne le constructeur. Et pour être extravertie, elle l'est d'un bout à l'autre de ses 4,08m de long. Ne serait-ce que par sa largeur : 2,03m ou ses « peintures de guerre » reprenant les couleurs officielles de la marque en compétition à la fin du siècle dernier. Tout est excessif : le bouclier avant, le monstrueux diffuseur arrière ou encore la double entrée d'air latéral dont l'une cache la prise de recharge. D'autres couleurs, décorations et habillages intérieurs seront proposés à la demande pour proposer des modèles uniques. Normal pour une voiture jouant la

carte de l'exclusivité et de la personnalisation.

Il ne faut pas se fier aux apparences. La 5 Turbo 3E a peu de choses à voir avec la R5 E-Tech à l'exception de ses optiques, de ses feux arrière, de ses rétroviseurs extérieurs et d'une partie de sa planche de bord. Pour le reste, elle fait plate-forme à part avec sa structure en aluminium exclusive et sa carrosserie en fibre de carbone. De même, il s'agit d'une stricte deux places, équipées de sièges baquets issus du monde de la course, tout comme son imposant frein à main vertical.

DEUX « MOTEURS-ROUES » À L'ARRIÈRE

Coeur de cette voiture unique en son genre : son originale motorisation 100% électrique, constituée de deux blocs installés sur chaque roue arrière. Ces « moteurs-roues »

comme le constructeur les a nommés, font de la R5 Turbo 3E, une propulsion comme ses illustres aînées. La puissance affichée de 540ch est respectable mais, surtout, elle va de pair avec un couple de 4 800 Nm. C'est à peu près 20 fois plus qu'une berline compacte de gamme moyenne. Cela promet des accélérations voisines de celles des hypercars les plus huppées. D'autant plus que le poids n'excède pas 1 450 kg, raisonnable pour un modèle à batterie. Renault annonce un 0 à 100 km/h en moins de 3,5 secondes, un 400 m départ arrêté sous les 11 secondes et, c'est anecdotique, une vitesse maxi de 270 km/h.

Le tout avec une autonomie conventionnelle de l'ordre de 400 km dont il ne faudra pas tenir compte si on a l'intention de profiter (au moins partiellement) du potentiel de cette Renault pas comme les autres. La batterie de 70 kWh acceptant une charge jusqu'à 350 KW devrait permettre

de passer de 15 à 85 % de marge de manoeuvre en seulement une quinzaine de minutes. Des précisions auxquelles les acheteurs potentiels accorderont une importance sans doute relative.

Renault a décidé de limiter la fabrication de la R5 Turbo 3E à seulement 1980 exemplaires en référence à l'époque de la naissance de celle qui l'a inspirée. Le tarif de base pour les 500 premières réservations a été fixé à 155 000 €. Sous-entendu : ceux qui tarderont à se décider pourraient payer davantage pour avoir le privilège de mettre dans leur garage la Renault la plus chère de l'histoire de la marque... En seulement 48h, plus de 500 clients se sont manifestés en signant un chèque de réservation de 50 000 €. Autant dire qu'il n'y en aura pas pour tout le monde. Comme quoi, une voiture électrique peut faire battre les coeurs des passionnés.

DOMINIQUE MAREE

Contrôle technique : bientôt annuel ?

Démenti par le gouvernement français fin février, le projet de soumettre au contrôle chaque année les voitures de plus de 10 ans revient par le biais de la Commission européenne.

Fin février, le Ministère de l'aménagement du territoire et de la transition écologique (association pour le moins curieuse) démentait la rumeur annonçant un contrôle technique obligatoire tous les ans pour les véhicules de plus de 10 ans : « *Aucun projet à l'ordre du jour* » précisait le Ministère.

Fin avril, la Commission européenne exprimait sa volonté de soumettre au contrôle technique tous les ans les plus de 10 ans. Comprenez qui pourra. Motif

invoqué : améliorer la sécurité routière. Commentaire du Commissaire européen aux Transports : « *une avancée majeure pour rendre nos routes plus sûres, notre air plus pur et la vie des citoyens plus facile...* » Le tout en mettant en avant les 19 800 morts tués l'an passé sur les routes des pays de l'Union Européenne et l'objectif de réduire de moitié les morts et les blessés d'ici 2030.

L'intention est louable mais il n'est pas certain que diviser par deux la périodicité des contrôles

pour les modèles de plus de 10 ans soit le meilleur moyen d'y parvenir. Améliorer les infrastructures routières, supprimer les points noirs générateurs d'accidents, mener une chasse efficace à ceux qui roulent sous l'emprise de l'alcool et des stupéfiants ou circulent sans permis serait moins démagogique et beaucoup plus efficace. Mais plus cher et plus complexe.

Si on s'en tient à l'exemple français, ce projet revient à soumettre à l'examen un véhicule tous les 12 000 km (9 500 km pour les

essence et 13 000 pour les diesel) en moyenne, compte-tenu du kilométrage annuel parcouru par les automobilistes de notre pays. Cela alors que les derniers chiffres du contrôle montrent que sur plus de 19 millions de voitures passées au crible en 2024 dont plus de 5 millions âgées de plus de 15 ans, seules 25 000 (0,69%) ont été recalées pour des défaillances critiques interdisant de circuler immédiatement. Ces résultats témoignent du bon état général du parc automobile national. De quoi douter

du bien-fondé de cette initiative européenne, venue d'une technocratie déconnectée du réel, qui concernerait potentiellement 60% du parc automobile national.

On se rappelle que l'Union Européenne avait imposé le contrôle technique des motos au nom des mêmes prétextes. La France, après avoir rechigné à le mettre en place avait fini par s'y résigner en 2024 en dépit de la protestation justifiée des motards. De quoi s'inquiéter.

D.M.

Bruno Cothenet. Après avoir sillonné le monde pour implanter les malteries Soufflet, Bruno Cothenet conseille désormais les futurs entrepreneurs.

Globe-trotteur de la transmission



« Avant de créer une entreprise, il faut revenir aux fondamentaux. »

Né à Bourges, ville où son grand-père était maire, Bruno Cothenet a très vite quitté la France avec sa famille de globe-trotteurs de l'agriculture. Aujourd'hui retraité, il transmet son expérience de vie de développeur de malteries puis de mise en place de la stratégie RSE du Groupe Soufflet aux futurs entrepreneurs. Il conseille et accompagne ceux qui veulent se lancer dans le cadre de l'association Égée où il est délégué départemental pour l'Aube. L'association rassemble des retraités qui donnent de leur temps pour partager leurs compétences et conseiller les entrepreneurs.

Bruno Cothenet a vécu son enfance au nord du Cameroun où son père était responsable de l'agronomie du pays après y avoir créé des rizières et des puits. Puis, en Algérie avant de revenir en France quand il a 12 ans. « Nous sommes passés d'Oran à Rouen, c'était un peu compliqué climatiquement parlant ! » Alors que son père est nommé directeur départe-

mental de l'agriculture à Alençon, il poursuit ses études, fait une école de commerce et pars au Mexique pour un service militaire de 18 mois. « De retour en France, je me suis dit, je suis un fils du soleil, je

ne travaillerai jamais en dessous de la Loire. ... Et je suis arrivé à Dunkerque ! J'étais courtier en malt chez Intermalt pour exécuter les contrats. Il fallait programmer les usines, acheter les sacs, les remplir, commander les bateaux, s'occuper des subventions d'exportation... Mon patron de l'époque était un grand spécialiste de la Russie et démarrait également en Amérique du Sud ». Pourtant, l'entreprise de courtage est vite court-circuitée par les

clients qui passent en direct par les producteurs. « Je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose, j'avais beaucoup travaillé sur les animaux de basse-cour, alors, j'ai commencé avec les poussins en Afrique, la semence potagère en Arabie Saoudite et au Moyen-Orient. »

Finalement, le 19 août 1984, il rejoint Soufflet à Nogent comme responsable du secteur malt. « C'était un environnement très agricole. Mon épouse a travaillé avec Michel Baroin à la mairie de Nogent-sur-Seine. Nous cherchions à nous intégrer, mais restions des gens de l'extérieur, et c'était très compliqué de s'intégrer ». Il quitte alors Soufflet et part en Belgique pour une petite malterie, puis pour la malterie Franco-Belge... que Soufflet rachète trois mois plus tard ! Retour au point de départ. « J'étais en contact avec des agents qui travaillaient à la Russie et qui cherchaient du malt, j'ai consacré du temps pour eux et c'est bien tombé. Cette année-là, la Russie a fait une très mauvaise récolte et avait besoin de malt. Nous étions les seuls connus. La 1^{re} année, nous avons raflé 100 % du marché ».

MODÈLE DE RÉUSSITE

À Saint-Petersbourg, Bruno Cothenet se rapproche de la brasserie Baltika et leur vend du malt. « Je me suis dit que la Russie est un pays de céréales et que le jour où ils produiront des céréales, il n'y aura plus du tout d'importation de malt ». Il propose alors au directeur de cette brasserie de construire une malterie. En rentrant en France, Bruno Cothenet en parle à son patron qui ne semble pas trop intéressé, puis au directeur général du groupe

poursuit. À la livraison de la malterie, la crise était derrière et les marchés devant. Après la malterie, l'ensemble de la filière agriculture Soufflet qui existait en France a été dupliquée en Russie.

En parallèle, une brasserie d'Afrique du Sud, qui s'implantait en Europe, se tourne alors vers Soufflet qui reprend des malteries en Europe centrale, Russie, Ukraine, Tchéquie, Kazakhstan... « Je me suis occupé de tout cela ! » Bruno Cothenet s'installe ensuite cinq ans à Prague avec sa famille pour encadrer l'Europe centrale. Il reviendra ensuite à Nogent-sur-Seine pour s'occuper de l'Europe occidentale. « Pendant très longtemps, j'étais la seule personne qui connaissait toutes les malteries du groupe pour les avoir construites et gérées. Je garde de Michel Soufflet, le souvenir de sa confiance. Il était vraiment visionnaire, il a vu le truc et a dit oui tout de suite. J'avais carte blanche ».

Ces cinq dernières années, avant de faire valoir ses droits à la retraite, Bruno Cothenet les passe à Nogent pour mettre en place la politique RSE accompagné d'un spécialiste. « Comme Michel Soufflet avait un peu de mal avec tout ce qui n'était pas commercial, j'ai changé le nom en le baptisant Renforcement des Systèmes d'Efficacité, tout de suite cela passait mieux ! » Aujourd'hui, Bruno Cothenet porte un regard aiguisé sur la Russie qu'il a pratiquée de nombreuses années. « À l'époque, nous étions des pionniers, aujourd'hui ce serait différent. En Russie, si vous êtes fort, ils vous respectent, si vous êtes faible, ils vous écrasent ». Aujourd'hui, son fils aîné marche sur ses pas. Il travaille chez InVivo où il a été directeur international de l'agriculture Soufflet et est chef de projet Bio-line qui vise à réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement et à produire des offres responsables.

Retraité et intéressé par la RSE, « j'ai créé une société pour accompagner les agriculteurs compositeurs. En retraite, je suis maintenant dans la période de transmission », un projet stoppé par la covid.

De retour à Troyes, il devient conseiller du commerce extérieur de la France puis président de l'association Égée qui fonctionne avec Initiative Aube en conseillant les créateurs d'entreprise. « Nous participons à des formations. Les gens que nous rencontrons n'imaginent pas les contraintes d'un chef d'entreprise, tout est compliqué en France. Il faut vraiment revenir aux fondamentaux, quels sont les coûts

que je vais avoir avant de gagner de l'argent. Tout le monde n'est pas capable de créer son emploi. » Bruno Cothenet accompagne donc les porteurs de projets avec l'ensemble des bénévoles de l'association qui constate un taux de réussite à trois ans de 40 % meilleur que lorsque les créateurs ne sont pas suivis. Il donne aussi des cours d'introduction à la RSE aux étudiants de l'EPF, l'école d'ingénieurs. « Être avec des jeunes, c'est rafraîchissant ». Lassé des voyages, il consacre son temps à sa famille et à la généalogie, au-delà des dates de naissance et de décès, « je fais un petit résumé de leurs vies ». Il y a aussi les lettres de ses parents qu'il compile. « Mes parents s'écrivaient quand mon père était au Cameroun et que maman rentrait pour accoucher en France. Nous sommes cinq enfants. Avec ces lettres, nous avons la trace de toute leur vie. Je rassemble tout cela dans un livre de famille ». Avec toujours l'objectif de transmettre.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

13 avril 1953
Naissance à Bourges.

1953-1965
Vit au Cameroun et en Algérie.

1976
Service militaire au Mexique.

1984
Intègre le Groupe Soufflet.

1998
Implante la première malterie Soufflet à Saint-Petersbourg.

2023
Délégué départemental Aube de l'association Égée.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

